



Japon

La relance pour 210 milliards

Le gouvernement japonais a adopté hier le plan de relance économique le plus imposant de l'histoire du pays. Le projet, qui avoisine les 210 milliards de francs suisses, est centré sur une forte baisse d'impôts sur le revenu. Cet allègement fiscal controversé avait fait l'objet d'un accord entre les dirigeants de la coalition au pouvoir. Ce plan devrait permettre de ramener l'économie japonaise sur la voie de la reprise et d'assurer une croissance pour 1995-96.

Page 2

Commission des cartels

Quand les PTT bétonnent les télécoms

Une loi libérale ne suffit pas pour ouvrir un marché, si ce dernier a été «bétonné» au préalable par des accords cartellaires. La démonstration en a été faite hier à Berne à propos des PTT, lors de la présentation du rapport annuel de la Commission des cartels. Le président Pierre Tercier s'est prononcé en faveur d'un contrôle des fusions «comme soupape à la législation sur les abus des cartels».

Page 4

Assurance immobilière neuchâteloise

«Opération coupe-feu»

L'établissement cantonal neuchâtelois d'assurance immobilière (ECAI) a donné hier le coup d'envoi à sa nouvelle campagne de prévention des incendies. Une «Opération coupe-feu» qui passera par l'octroi de subventions extraordinaires en matière d'équipements et par une présence active à l'exposition «Artibat» et aux festivités de commémoration du bicentenaire du grand incendie de La Chaux-de-Fonds.

Page 15

Frappes aériennes en Bosnie: intervention armée examinée aujourd'hui

L'OTAN se tâte

Avant la réunion aujourd'hui du Conseil de l'Atlantique nord consacrée à la Bosnie, les consultations entre alliés se sont poursuivies hier et les Etats-Unis semblaient s'aligner sur la position française. En Bosnie, le président de l'Etat croate autoproclamé de Bosnie Mate Boban a démissionné, signe peut-être encourageant à la veille de la reprise des discussions de Genève.

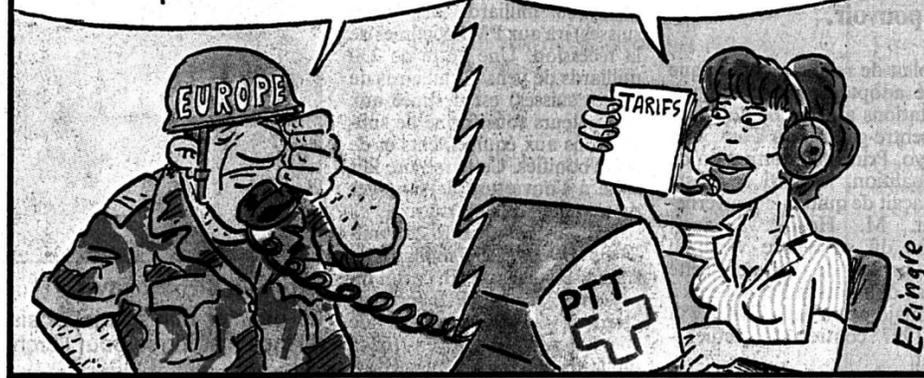
Après la réunion lundi des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, qui sont laborieusement parvenus à un communiqué annonçant leur intention de lever le siège de Sarajevo «par tous les moyens, y compris les moyens aériens», mais sans fixer d'ultimatum, les conseillers du président Bill Clinton ont mis au point un ensemble de mesures qui les alignent sur le projet français d'ultimatum. Hier après-midi, le président américain n'avait pas encore donné son accord officiel, mais l'attitude américaine semble bien se durcir.

ACCORD DE L'ONU

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui ne participera pas à la réunion de l'OTAN, finalement limitée au niveau des ambassadeurs, a déclaré s'attendre à ce que l'Alliance approuve aussi la proposition de secrétaire général de l'ONU donnant aux commandants sur le terrain le pouvoir de demander des frappes aériennes.

Mais il a ajouté que les alliés ne se contenteraient pas de cette demande «limitée». En outre,

Je désire atteindre les batteries serbes près de Sarajevo! Pouvez-vous m'indiquer leurs numéros?



des membres influents du Congrès américain souhaitent des frappes aériennes contre les Serbes qui assiègent Sarajevo et le secrétaire à la Défense William Perry a déclaré que les «frappes aériennes comptent parmi les options examinées». Il a cependant répété que les Etats-Unis, même au cas où ils mèneraient des opérations aériennes, ne le feront pas unilatéralement «en raison des conséquences pour les troupes au sol.»

DES HOMMES EXPOSÉS

Le désir de protéger leurs Casques bleus et le personnel humanitaire incite d'ailleurs plusieurs pays à la prudence. Le Canada reste ainsi opposé aux raids aériens et les Danois sont réticents. «Ce n'est pas une décision qui nous enchante. Mais c'est sans doute une nécessité» a déclaré lundi le premier ministre Poul Nyrup Rasmussen, qui a «assuré» les Danois travaillant pour

l'ONU en Bosnie qu'il existe «un plan d'urgence» pour leur éventuelle évacuation.

D'autres pays européens restent opposés à toute mesure militaire. La Grèce, qui avait reçu le soutien de l'Espagne et du Portugal lundi à Bruxelles, a réitéré hier sa position. Le porte-parole du gouvernement Evangelos Venizelos a appelé au calme et demandé de nouveau «une solution rapide, pacifique et viable».

La Grèce réitérera de nouveau aujourd'hui cette position lors de la réunion à huis clos à Genève des pays voisins de l'ex-Yougoslavie - Italie, Hongrie, Grèce, Autriche, Bulgarie, Roumanie et Albanie, plus la Turquie - réunis pour la première fois en conférence régionale, en compagnie des deux médiateurs Lord Owen et Thorwald Stoltenberg.

Demain, c'est la conférence de Genève proprement dite qui reprendra avec les Serbes, Croates et les différentes parties bosniaques. Concession apparente au gouvernement bosniaque, l'extrémiste Mate Boban a démissionné hier de la présidence de la république d'«Herzeg-Bosna» autoproclamée par les Croates de Bosnie, sous la pression semble-t-il de son protecteur croate Franjo Tudjman. Il pourrait être remplacé par Mile Akmadzic, ancien premier ministre de Bosnie.

Quant aux Serbes de Bosnie, ils sont toujours imprévisibles. Dimanche, après des entretiens avec les deux médiateurs, leur chef Radovan Karadzic a accepté de poursuivre les discussions mais affirme que le retrait de son artillerie des environs de Sarajevo risque de faciliter les contre-offensives de l'infanterie gouvernementale. (ap)

Tunnel de La Vue-des-Alpes

Ouvert l'hiver, fermé l'été

Le gigantesque chantier de la route et du tunnel sous La Vue-des-Alpes avait parfaitement respecté le calendrier des travaux jusqu'à aujourd'hui. Or, il est désormais certain que malgré le rythme soutenu imposé depuis l'automne et le doublement des effectifs engagés dans la région des Convers, il ne sera pas possible de terminer la couverture de la J20 sur les 250 mètres qui séparent le portail nord du tunnel de la Vue-des-Alpes et le portail sud du tunnel du Mont-Sagne. Pas question pour autant de reporter l'ouverture complète annoncée pour novembre 1994, dès lors le tunnel sera bel et bien mis en service durant tout l'hiver prochain... avant d'être refermé en été 1995, pendant au moins quatre mois, le temps nécessaire d'achever les travaux dans le secteur des Convers. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, chef du Département de la gestion du territoire, confirme qu'il n'y avait guère d'autre possibilité: «Nous avons estimé qu'il était de notre devoir de rendre service aux automobilistes qui attendent cette ouverture dès l'hiver prochain, cela indépendamment de l'achèvement de la couverture et des raccordements en cours de réalisation aux Convers. Nous prendrons les mesures qui s'imposent pour procéder au dégagement de la neige à cet endroit. Par contre, il est tout à fait impossible de travailler en parallèle au trafic, même limité, aussi, avons nous décidé de refermer les tunnels pendant quatre mois en été, afin d'achever les ultimes travaux en toute sécurité. Le tronçon sud, entre Boudevilliers et les Hauts-Genèveys, restera, lui, normalement ouvert.» La procédure paraît judicieuse, car c'est en hiver que la nouvelle J20 démontrera son utilité. M.S.

Hockey sur glace - Le HCC s'incline devant Ajoie

Les vieux démons



Patrick Oppliger - John Miner

Le HCC s'est fait doubler par Ajoie qui s'est imposé 6-3 sur la glace des Mélézes. (Impar-Galley)

• Lire en page 7

OPINION

Edouard Balladur dans la houle

Edouard Balladur surfe sur la vague des sondages. La réalité infirme pourtant les chiffres des IFOP, SOFRES ou autres instituts. Dans la rue, les marins-pêcheurs - après les employés d'Air France, les agriculteurs et les partisans de l'école publique - hurlent leur mécontentement.

Après la mer d'huile des premiers mois, le gouvernement français affronte aujourd'hui une première houle.

La déconiture socialiste lors des dernières législatives laissait augurer le retour d'une droite prête à tout renverser sur son passage. Surprise! Edouard Balladur se pose aujourd'hui en élève appliqué. L'élève du regretté Pierre Bérégovoy dont il applique la politique économique à la ligne près.

La gauche dans son ensemble ne se prive pas de lancer des piques. Celles dont elle avait pourtant préservé le «camarade Béré». Hors combat il y a un an, elle retrouve des couleurs. Sa victoire de dimanche à Paris dans un scrutin partiel le confirme.

Matignon encaisse mal les chocs. A chaque conflit social, il recule.

Parallèlement, sur le plan de la sécurité, RPR et UDF adhèrent à certaines thèses du Front

national. Tout en tendant les bras aux électeurs de Jean-Marie Le Pen, la droite traditionnelle tente de marginaliser l'extrême droite. Au grand bonheur de Charles Pasqua qui dirige le Ministère de l'intérieur d'une main de fer.

Ratisser large pour mieux compter les voix, telle est la devise du gouvernement. La droite piaffe d'impatience devant le perron de l'Elysée. Quatorze ans de règne «mitterrandien» l'ont exaspérée. Il s'agit pour elle, par n'importe quel moyen, de fermer la parenthèse.

«Monseigneur» Balladur - qui se sent pousser des ailes présidentielles - siège toutefois sur un trône miné. Envoyé au front de la cohabitation par Jacques Chirac, il mesure aujourd'hui l'immensité de la tâche. Sa mollesse, son manque d'empressement face au drame quotidien des trois millions de chômeurs, l'absence de confiance des investisseurs sont autant d'écueils qui rendront difficile la navigation dans les quinze mois à venir.

La reprise économique viendra trop tard. Le vent d'optimisme qui souffle aujourd'hui sur les Etats-Unis ne produira ses premiers effets que l'an prochain. Edouard Balladur pourrait déjà avoir bu la tasse.

Daniel DROZ

La coalition au pouvoir au Japon s'accorde sur la baisse d'impôts

Les milliards de la relance

Le gouvernement japonais a adopté hier le plan de relance économique le plus imposant de l'histoire du pays. Le projet, qui avoisine les 140 milliards de dollars (210 milliards de francs suisses, c'est à dire environ six fois le budget annuel de la Confédération), est centré sur une forte baisse d'impôts sur le revenu. Cet allègement fiscal controversé avait peu auparavant fait l'objet d'un accord entre les dirigeants de la coalition au pouvoir.

pôt supplémentaire qui frappait les sociétés ainsi qu'une taxe sur l'achat de voitures, créés pour payer la contribution du Japon à la guerre du Golfe, libérera 380 milliards de yens (5 milliards de francs suisses).

AIDE AUX EXPROPRIATIONS

Les travaux publics bénéficieront d'une injection de 7200 milliards de yens (96,5 milliards de francs suisses), dont 2780 milliards (37 milliards de francs suisses) aux fins d'expropriation de terrains privés pour y construire des infrastructures. Dans l'immobilier, les particuliers bénéficieront de prêts bonifiés représentant une aide de 1200 milliards de yens (16 milliards de francs suisses).

Une aide de 1360 milliards de yens (18 milliards de francs suisses) ira aux PME victimes de la récession. Une autre de 230 milliards de yens (3 milliards de francs suisses) est destinée aux agriculteurs sous forme de subventions aux équipements et de prêts bonifiés. Cette mesure fait suite à l'ouverture à l'étranger du marché japonais du riz.

Le plan ajoutera 10.200 milliards de yens (136,5 milliards de francs suisses) au PIB, ce qui représente 2,2% du PIB (produit intérieur brut) nominal de 466.000 milliards de yens (6245 milliards de francs suisses) atteint en 1992-93. Son apport au PIB dans l'année qui suivra sa mise en œuvre devrait être du même ordre, soit 2,2%.

BON ACCUEIL

La baisse d'impôt sur le revenu est la première que connaît le Japon depuis cinq ans. En avril dernier, le Japon avait adopté un plan de relance des travaux publics de 13.200 milliards de yens (177 milliards de francs suisses).



Morihiro Hosokawa

Le premier ministre japonais a adopté hier un plan de relance historique pour l'archipel. (AP/Keystone)

Les milieux d'affaires nippons ont bien accueilli le plan, notamment parce que les partis de la coalition au gouvernement ont pu résoudre leurs divergences sur la réduction des impôts. «Cela permettra à la reprise de se mettre en mouvement et contribuera à améliorer les relations américano-japonaises», commentait Takeshi Nagano, président du Nikkeireh, la fédération des associations patronales.

En attendant, l'économie japonaise continue de stagner et la confiance des milieux d'affaires ne s'améliore pas, selon une étude mensuelle publiée dans la matinée par l'agence de planification (EPA). La situation reste la même qu'il y a un mois. La consommation, malgré quelques signes disparates de reprise dans les biens durables, ne s'améliore pas, ni l'investissement industriel.

(ats)

Proche-Orient

Pas d'accord

Malgré une séance de travail dans la nuit de lundi à mardi au Caire et une rencontre de 45 minutes hier avec le président égyptien Hosni Moubarak, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Pérès et le président de l'OLP Yasser Arafat semblent avoir peu progressé dans leurs pourparlers pour tenter de résoudre les difficultés qui bloquent encore le processus de paix au Proche-Orient. Le premier ministre Yitzhak Rabin, à Jérusalem, semblait encore moins optimiste que son chef de la diplomatie.

Arrivé lundi en soirée dans la capitale égyptienne, les deux hommes avaient eu une première réunion de travail de 1 h à 2 h 30 du matin. A l'issue de celle-ci, ils ont désigné chacun trois personnes pour tenter de résoudre les problèmes qui ont repoussé le retrait israélien de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, lequel devait à l'origine commencer le 14 décembre et s'achever en avril. Ils se sont ensuite retrouvés hier après-midi, durant trois quarts d'heure, en compagnie du président Moubarak.

Lors d'une conférence de presse avec M. Arafat, Shimon Pérès avait déclaré lundi soir: «J'ai le sentiment, avec certitude de notre part mais aussi de la leur, qu'un effort réel et extraordinaire sera fait pour parvenir à un accord».

Mais hier, les négociateurs déclaraient qu'au mieux, c'est «un accord initial» qui serait conclu.

Les points de désaccord portent toujours sur le contrôle des frontières entre les territoires qui seront contrôlés par les palestiniens, la Jordanie et l'Égypte, sur la taille de l'enclave de Jéricho et sur les moyens de protéger les colons juifs qui resteront à Gaza. (ap)

9.2.1718 - Des colons français débarquent en Louisiane.

9.2.1891 - L'empereur éthiopien Ménélik dénonce les visées italiennes du protectorat sur l'Éthiopie.

9.2.1941 - L'Afrika Korps, commandé par le maréchal Erwin Rommel, débarque en Afrique du Nord.

BRÈVES

Lettonie - Russie Accord

Le gouvernement letton a officiellement donné son accord hier à la demande de la Russie de conserver la station radar stratégique de Skrunda pendant quatre ans. En contrepartie, il obtient le retrait d'ici le 31 août prochain des 13.000 militaires russes stationnés en Lettonie.

Pêcheurs français Reprise du travail

Le président du Comité de survie des pêcheurs bretons, Dominique Lapart, est «satisfait de la volonté du gouvernement de garder une pêche forte» et a annoncé hier soir à Paris qu'il allait inviter les pêcheurs à reprendre la mer.

Ulster

AI accuse

L'organisation de défense des droits de l'homme (AI) a insisté hier sur la nécessité de donner davantage la priorité aux droits de l'homme dans le conflit nord-irlandais. Dans un rapport, AI fait également état «d'éléments de plus en plus probants» accablant la thèse d'une complicité entre les forces gouvernementales et des groupes paramilitaires protestants.

Transfusés sidéens français

Rebondissement

François Gros, l'un des conseillers de Laurent Fabius et ancien directeur de l'Institut Pasteur, connaissait les risques de SIDA transfusionnel dès janvier 1985, selon des documents publiés hier par «Libération». Selon ces documents, la mise sur le marché du test américain de dépistage a été retardée d'au moins six mois pour préserver les intérêts industriels de l'Institut Pasteur.

Bande dessinée Hulk est orphelin

Un des maîtres de la bande dessinée américaine, Jack Kirby, «père» de Captain America et Hulk, a succombé dimanche à une crise cardiaque à son domicile de Thousand Oaks (Californie), a-t-on appris hier auprès de la famille. Il était âgé de 76 ans. Le «Comics buyers guide» a sacré en 1993 Jack Kirby comme le dessinateur ayant eu la plus forte influence sur la bande dessinée américaine.

Ministres des Affaires étrangères des Douze

Pas de temps pour la Suisse

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont renvoyé au 21 février le point de leur ordre du jour consacré aux relations Suisse-Union européenne, a-t-on appris hier auprès du Conseil à Bruxelles. Ce point a été renvoyé, de même qu'une série d'autres sujets, en raison d'un ordre du jour particulièrement chargé, a-t-on expliqué de même source.

La Grèce, qui préside actuellement l'Union européenne (UE), avait initialement fait figurer cette question à l'ordre du jour

afin d'adresser un «signal politique» à la Suisse. Il s'agissait de lui montrer que «l'Union tient compte de ses problèmes». Le commissaire aux relations extérieures Hans van den Broek devait faire oralement le point sur l'avancement des futures négociations sectorielles.

Réunis lundi et hier à Bruxelles, les ministres des Douze doivent notamment aborder les sujets suivants: l'ex-Yougoslavie, les négociations d'élargissement et la politique commerciale de l'UE.

D'autre part, les positions se durcissent alors que les négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE) de l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège sont entrées dans leur phase décisive. A l'exception de la Suède, les pays candidats ont rejeté hier les positions communautaires sur l'agriculture. L'Autriche a rejeté également la position des Douze sur le transit. Les négociations d'adhésion vont donner lieu à deux nouvelles rencontres au niveau ministériel, d'ici à la fin du mois. (ats)

Allemagne

Négociations

Le syndicat allemand IG Metall a annoncé hier qu'il accepte de tenir des discussions avec le patronat, au plus haut niveau, vendredi. Cette annonce fait suite à l'échec, lundi, des négociations salariales dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. 3,6 millions d'employés ouest-allemands de la métallurgie et l'industrie électro-mécanique sont concernés. Le syndicat de la construction mécanique et de la métallurgie proposera à cette occasion de réduire pendant deux ans la semaine de travail à 30 heures, avec baisse des salaires. Klaus Zwickel, président d'IG Metall, a expliqué que cette proposition visait à accorder davantage de flexibilité aux employeurs. En échange de la semaine de 30 heures, IG Metall souhaite des garanties pour l'emploi au cours de la période de deux ans. (ats)

Autriche - Suisse

Un accord à trouver

L'Autriche a l'intention de conclure un accord sur le trafic routier de transit avec la Suisse d'ici à la fin de l'année, a annoncé hier à Bruxelles le ministre autrichien des transports Viktor Klima. Cet accord soumettra les camions suisses en transit par l'Autriche au système des écopoints en vigueur pour les pays de l'Union européenne (UE). Le nombre d'écopoints accordés à la Suisse sera calculé sur la base des statistiques de transport.

La conclusion d'un accord Autriche-Suisse sur le trafic de transit est une exigence des Douze en vue de l'adhésion de l'Autriche à l'UE. En effet, les camions suisses sont actuellement les seuls qui ont une liberté de circulation totale en Autriche. (ats)

Azerbaïdjan

Turquie à l'aide

Le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev a reçu hier l'appui total d'Ankara dans le conflit qui oppose son pays à l'Arménie, a-t-on appris de source présidentielle turque. M. Aliev est en visite officielle en Turquie jusqu'à vendredi. Le président turc Suleyman Demirel a déclaré «condamner une fois de plus l'agression arménienne» en Azerbaïdjan dont une partie du territoire est occupée par les forces arméniennes. Il a aussi affirmé «vouloir continuer» le total soutien d'Ankara à la cause de Bakou sur le plan international dans le conflit arméno-azerbaïdjanais.

Depuis deux ans, les Arméniens et les Azéris se disputent militairement l'enclave du Nagorno-Karabakh. (ats)

Grande-Bretagne: coup dur pour John Major

Mort en jarretelles...

Le député britannique Stephen Milligan, étoile montante du Parti conservateur, a été retrouvé mort lundi à son domicile londonien. Il ne portait pour tout vêtement que des bas et un porte-jarretelles, a-t-on appris hier de source proche de la police. Les circonstances mystérieuses du décès portent un nouveau coup au premier ministre John Major, dont le gouvernement a déjà été ébranlé par divers scandales sexuels et financiers. Selon certaines informations, Stephen Milligan aurait été étranglé ou serait mort par

asphyxie après avoir été ligoté et baïonné et avoir eu la tête recouverte d'un sac en plastique. Cet ancien journaliste de 45 ans était célibataire. Il avait été élu à la Chambre des Communes en avril 1992 avec une majorité de plus de 17.000 voix sur son adversaire libéral. Il avait été nommé en novembre dernier secrétaire privé du secrétaire d'Etat à la Défense Jonathan Aitken, un poste considéré comme une première étape vers un ministère. L'autopsie, effectuée hier, n'a pas donné de résultat concluant. (ats)

Espace

Conférence en orbite

Les cosmonautes russes de la station Mir ont profité de la première multiconférence de presse spatiale jamais organisée pour saluer et encourager en direct leur compatriote Sergueï Krikaliev, embarqué à bord de la navette spatiale américaine Discovery.

Discovery se trouvait à 320 km au-dessus du Sud du Pacifique et Mir survolait les Antilles lorsque le cosmonaute Valery Poliakov s'est adressé à Krikaliev au cours de l'émission de la chaîne américaine ABC «Good Morning America». Il s'agissait de la première conférence de presse organisée simultanément avec deux vaisseaux spatiaux. (ap)

Banque du soutif

L'Armée du salut a invité les ménagères anglaises à renouveler leur parc de soutiens-gorge pour aider les femmes qui ne peuvent s'en offrir.



«En Russie un soutien-gorge coûte une fortune et en Inde et au Pakistan c'est un symbole social», explique Carol Arthur, chargée de cette opération de recyclage à Dartington. L'Armée du salut a ouvert dans cette ville une «banque» de sous-vêtements usagés. D'après les calculs de l'organisme humanitaire protestant, une tonne de soutiens-gorge usagés vaut plus de 2 million de francs suisses - trois fois plus qu'une tonne d'aluminium de récupération. (ats)

IMMOBILIER

AU LOCLE
 Votre nouvel appartement
REFAIT À NEUF
 Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces
Mensualité dès Fr. 434.- + charges.
 ☎ 038/24 57 31

A LOUER Au cœur du village des Brenets

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
 Avec cuisine, salle de bains, cave.
 Loyer modéré.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

La Chaux-de-Fonds, à deux pas de la gare et l'avenue Léopold-Robert, nous louons pour date à convenir

3 bureaux 87 m²
 locaux clairs, ascenseur.
IMMOTEST SA, Bienne,
 ☎ 032/22 50 24.

CASTEL REGIE
 A louer à La Chaux-de-Fonds
 Rue Daniel-JeanRichard 5

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
 Cuisine agencée.
 Loyer Fr. 990.- + charges.
 Libre dès le 1er avril 1994.
 ☎ 038/31 78 03
 Le Château • 2034 Peseux

A remettre

ENTREPRISE DE REVÊTEMENT DE FAÇADES
 dans le canton de Neuchâtel.
 Ecrire sous chiffres Q 132-751005 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

NOUVEAU

Propriétaire... ou locataire... vous hésitez ?

ALORS TESTEZ!!!
 et venez habiter à **LA CHAUX-DE-FONDS**
 Vous aurez 12 mois pour vous décider

Appartement 4 pièces, avec cheminée de salon.
 Mensualité charges comprises
Fr. 1'842.-.

Appartement 3 pièces, "sous les toits", avec cheminée de salon.
 Mensualité charges comprises
Fr. 1'425.-.

HABITATIONS POUR TOUS
 51, rue des Moulins
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038 25 94 94

AMITIE-MARIAGE

Solitude! - Stop!
 Trouver le (la) partenaire qui vous est destiné(e), en profitant de notre expérience en conseils relationnels. Demandez-nous sans plus attendre des informations

gratuites et sans engagements

Institut en conseils relationnels **INTER HEART**
 Clôture 6, 2501 Bienne ☎032-41 34 34

Nom:
 Prénom:
 Rue:
 NPL/Lieu:
 Tél.:
 sérieux - discret - efficace

Action
 LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 9.2 au 15.2

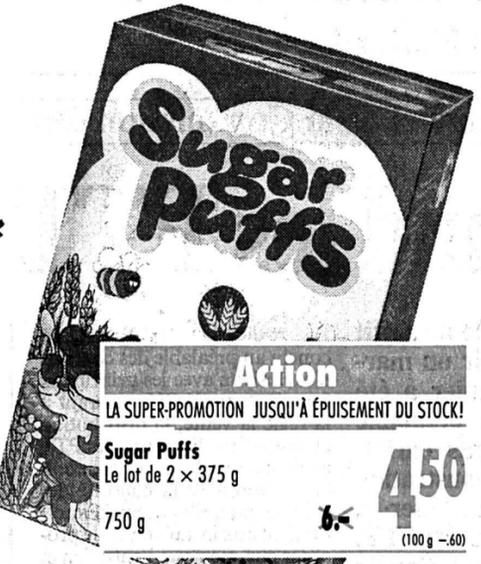
Bouquet de la St-Valentin **7.50**

Le bouquet



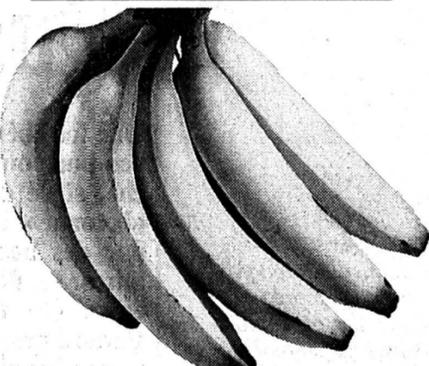
Action
 LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Sugar Puffs
 Le lot de 2 x 375 g **4.50**
 (100 g -60)



Action
 LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 9.2 au 12.2

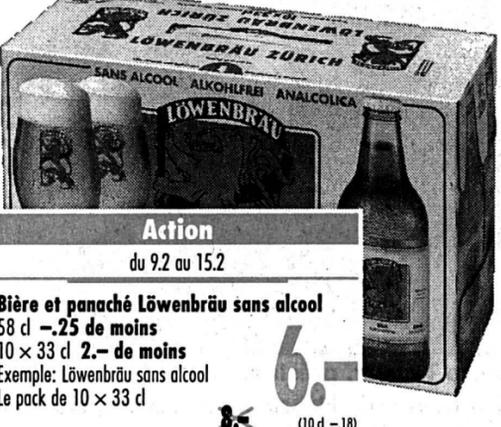
Bananes
 1ère qualité **2.20**
 Le kg



LA QUALITÉ EN ACTION

Action
 du 9.2 au 15.2

Bière et panaché Löwenbräu sans alcool
 58 cl -25 de moins
 10 x 33 cl 2.- de moins
 Exemple: Löwenbräu sans alcool
 Le pack de 10 x 33 cl **6.-**
 (10 cl -18)



Action
 MULTIPACK du 9.2 au 22.2

Toutes les tablettes de chocolat de 100 g -30 de moins

Exemple: Chocolata 100 g **-70 -40**
 A partir de 2 tablettes au choix



Action
 du 9.2 au 12.2

Cake financier 330 g **2.30** au lieu de 3.- (100 g -70)
Cake tyrolien 340 g **3.-** au lieu de 3.70 (100 g -88)

Chou-fleur d'Italie Le kg **1.90**

Spätzli aux œufs «Padrino» 500 g **2.30** au lieu de 3.- (100 g -46)

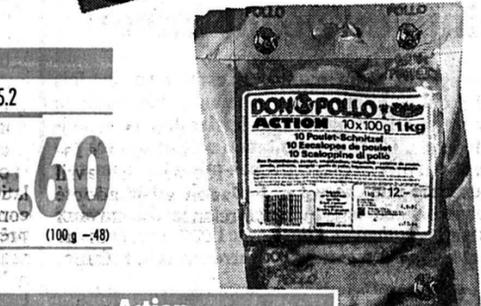
Action
 MULTIPACK du 9.2 au 15.2

Tous les sérés aux fruits en gobelet de 125 g -80 de moins
 A partir de 2 gobelets au choix **60**
 (100 g -48)



Action
 du 9.2 au 15.2

Escalopes de poulet panées surgelées 1 kg **12.-**



Cornichons, cornichons/petits oignons, petits oignons et concombres
 en bocal de 380 g **-40 de moins**
 Exemple: petits oignons 380 g **1.60** au lieu de 2.- (ég. (100 g -70))

Pommes frites et frites au four surgelées
 500 g **-60 de moins**
 1 kg **1.- de moins**
 Exemple: frites au four surgelées 500 g **2.50** au lieu de 3.10 (100 g -50)

Action
 du 9.2 au 22.2

Toutes les couches-culottes Milette 3.- de moins
 Exemple: Maxi Fille et Maxi Garçon, l'emballage de 64 pièces **23.80 20.80**



Action
 du 9.2 au 22.2

Tous les produits de soins Zoé Ligne Sensible 3.- de moins
 Exemple: Crème de jour 50 ml **5.-**
 (10 ml 1.-)



M-Drink UHT, lait partiellement écrémé 1 litre **1.60** au lieu de 1.80

Fromage à raclette Raccard
En bloc, le kg **16.50** au lieu de 20.40
En tranches (de France), le kg **18.-** au lieu de 22.50

Bouquet cadeau Valentino Le bouquet **12.50**

Toutes les gaufrettes en paquet de 250 g **-60 de moins**
 Exemple: gaufrettes fourrées au chocolat 250 g **1.70** au lieu de 2.30 (100 g -68)

Produits de soins pour bébé Milette (bain, shampooing, lingettes imprégnées) **-50 de moins**
 Exemple: Lingettes imprégnées super soft Milette pour bébé, en emballage de recharge 80 lingettes **3.10** au lieu de 3.60
 A partir de 2 produits au choix

MIGROS

DIVERS

Fust Super-offre

Handy Natel-C Bosch Cartel SX 1480.-
 • Mémoire pour 99 numéros • Fonction répétition
 Loc. 61.-/m.-

TV-HIFI-VIDEO ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS, LUMINAIRES NATEL-C/D-FAX-TELEPHONES

66.- 1680.- Loc./m.- A-S inclus
51.- 990.- Loc./m.- A-S inclus
60.- 1220.- Loc./m.- A-S inclus
23.- 398.- Loc./m.- A-S inclus

Téléviseur Sony KV-C 2961 D
 Ecran 70 cm Black-Trinitron-Plus. 60 programmes. Hyperbandes. TOP-Télétexte. Dome-Speaker-System. 2 x 35 W.

Magnétoscope JVC HR-D 990
 HiFi stéréo, 4/8 heures d'enregistrement possibles. Télécommande.
 A-S = abonnement de service

Video-8 Kamera Canon UC-10
 Caméra vidéo 8 équipée d'un zoom motorisé 10 x avec macro. Télécommande.

Kycho Micro NSX-1
 Chaîne micro 2 x 15 Watt Sinus. Radio avec stations programmables/timer. Lecteur cassettes/lecteur CD/ télécommande.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo
 039 26 94 44
 Neuchâtel, rue des Terreaux 7
 038 25 51 52
 05 2569 42 4 x 4

● BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SAMSUNG SANYO SONY Technics BOSE YAMAHA HIFI

Rapport annuel de la Commission des cartels

Quand les PTT bétonnent les télécoms

Une loi libérale ne suffit pas pour ouvrir un marché, si ce dernier a été «bétonné» au préalable par des accords cartellaires. La démonstration en a été faite hier à Berne à propos des PTT, lors de la présentation du rapport annuel de la Commission des cartels. Le président Pierre Tercier s'est prononcé en faveur d'un contrôle des fusions «comme soupape à la législation sur les abus des cartels».

Ainsi que l'a expliqué Rolf Dähler, directeur de la Commission des cartels, devant la presse, la nouvelle loi sur les télécommunications entrée en vigueur le 1er mai 1992 a mis fin au monopole des PTT dans certains domaines. Parmi ceux-ci, figurait la distribution des autocommutateurs d'usagers (ACU) - ou centraux téléphoniques privés - qui représentent un marché de 300 millions de francs par an.

En réalité, les PTT avaient conclu au préalable des contrats d'exclusivité avec les principaux fournisseurs d'ACU, assurant à la régie la vente, la distribution et l'entretien. En outre, les PTT avaient passé des accords de collaboration avec la majorité des installateurs. Ces accords interdisaient aux installateurs de procéder eux-mêmes à l'entretien et de distribuer des équipements concurrents.

La Commission a jugé que les PTT, en abusant de leur position dominante, étaient en mesure de conserver le contrôle du marché. Sur recommandation de la Commission, les PTT ont accepté de résilier, à fin 1993, les contrats avec les fournisseurs et de modifier les accords avec les installateurs.

La Commission des cartels a également constaté que les procédures d'homologation sont un frein à l'ouverture du marché. On ne peut considérer le laboratoire des PTT comme indépendant, selon M. Dähler.

DOMAINES «TABOUS»

Durant l'année 1993, la Commission des cartels a terminé sept enquêtes, elle en a ouvertes



Pierre Tercier, président de la Commission des cartels

Rien ne sert de libéraliser les marchés si les entreprises monopolistiques bétonnent préalablement les marchés.

cinq tandis que huit restaient en suspens. Treize enquêtes préalables ont été achevées, douze ont débuté et dix sont en suspens. La Commission s'est notamment penchée sur des domaines «tabous» telles la santé, la presse, l'agriculture, où des considérations politiques et sociales favorisent les pratiques cartellaires.

Dans le secteur des médias,

des discussions sont en cours avec Publicitas, Mercure et Naville et un «important éditeur romand» afin de définir des codes de conduite concernant la publicité, la distribution et les fusions de titre. Ces codes devraient être publiés afin que toutes les parties puissent s'y référer et, le cas échéant, saisir la justice ou la Commission des cartels.

Sans révéler encore la position de la Commission des cartels, M. Tercier a indiqué que la révision de la loi sur les cartels lui apparaissait comme nécessaire pour revitaliser l'économie suisse. Il n'a pas caché cependant que cette revitalisation passait par la révision de nombreux autres textes fédéraux et cantonaux.

(ats)

BRÈVES

Consommation d'électricité

Baisse historique

Pour la première fois depuis 18 ans, la consommation d'électricité a reculé de 1,3% en Suisse en 1993, a indiqué hier le Département fédéral de l'énergie. L'an dernier, les centrales ont pourtant produit 59,3 milliards de kilowattheures (kWh), soit 3,4% de plus qu'en 1992. Le recul de la demande est dû pour un tiers à la désaffectation définitive du four à électrolyse d'Alusuisse à Chippis (VS).

Frites

Terrifiantes

La qualité des frites vendues dans les restaurants de montagne est plus qu'inquiétante. D'après un test réalisé par A Bon Entendeur (ABE), 62% des portions de frites vendues sur les pistes ne devraient pas être consommées, en raison de la dégradation de l'huile. Ces résultats ont été divulgués hier soir lors de la diffusion de l'émission à la TSR.

Etudiants

Manif à Berne

La jeunesse suisse, étudiants en tête, descendra dans la rue samedi à Berne. Pour sa première manifestation nationale en dix ans, l'Union nationale des étudiant(e)s de Suisse (UNES) revendique le «droit d'apprendre et de travailler».

Finances fédérales

Economies en commission

La Commission des finances du Conseil des Etats pense pouvoir économiser 495 millions de francs d'ici à 1997. En outre, des mesures de la compétence du Conseil fédéral devraient alléger le budget de 900 millions.

Economie laitière

Le coût du GATT

L'accord du GATT imposera à l'économie laitière un effort très rude, avertit l'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) dans une analyse de «L'après 15 décembre 1993». C'est en dizaines de millions de francs que le coût se calculera, a constaté hier l'agence d'information agricole CRIA.

La feinte du géant jaune

Le service des renseignements internationaux est devenu cinq fois plus cher. Les PTT ont en effet augmenté de un à cinq francs la fourniture d'une adresse à l'étranger le 1er février dernier, a indiqué hier la régie fédérale. Cette augmentation n'avait pas été publiée. Le surveillant des prix à Berne n'a pas prévu de soumettre cette hausse à un examen particulier. Les PTT, avant d'augmenter ce service pour lequel ils détiennent un monopole de fait, avaient baissé leurs tarifs sur les communications avec l'étranger, domaine dans lequel ils sont soumis à une rude concurrence. (ap, Imp)

Le Cessna du lac de Constance enfin sorti des eaux

Où sont passés les occupants?

Le sort des cinq occupants du Cessna qui a été repêché dans le lac de Constance reste une énigme. L'enquête a toutefois montré que l'appareil n'était pas tombé, mais qu'il s'était posé à la surface, ont indiqué hier à Friedrichshafen le Ministère public de Ravensburg et la police criminelle du Bade-Wurtemberg. «Si les passagers ont quitté l'appareil pour rejoindre la rive à la nage, ils n'avaient aucune chance de survie», a déclaré hier Konrad Menz, procureur général de Ravensburg.

On présume que trois hommes, deux femmes et un chien se trouvaient à bord du Cessna 425, en provenance de Prague, qui a disparu dans le lac de Constance le 24 janvier dernier. L'épave, qui gisait à 160 mètres de fond à cinq kilomètres au large de Rorschach (SG), a été remontée lundi. Aucun corps n'a été découvert.

Les enquêteurs n'ont pas d'indice comme quoi les passagers auraient été chargés par un bateau qui les attendait. La température de l'eau était seulement

de quatre degrés et, dans ces conditions, il est impossible de nager cinq kilomètres. Sans tenue de protection, on peut tenir au maximum 20 à 30 minutes.

La police a aussi trouvé quatre valises avec des vêtements masculins et féminins, la mallette du pilote, deux vestes, un coffret à maquillage ainsi que de la nourriture pour chien. La police a aussi procédé à l'analyse des effets trouvés dans l'épave, et, là non plus, aucune trace de radioactivité n'a été décelée.

Selon un expert, le pilote a fait un amerrissage d'urgence «comme on l'enseigne dans les manuels». Le train d'atterrissage n'était pas sorti et le pilote a coupé les moteurs avant de se poser. Tout porte à croire que les occupants étaient vivants après l'amerrissage. La porte était déverrouillée de l'intérieur et toutes les ceintures de sécurité étaient déboutées.

Deux minutes avant de se poser sur le lac de Constance, le pilote a un contact radio, à 19.18 heures, avec l'aérodrome d'Altenrhein (SG) où il devait se poser. Il n'a rien annoncé d'anormal. (ap)

Protection contre le bruit

Le TF tire sur le stand

Un millier de stands de tir pourraient être prochainement menacés de disparition. Dans un arrêt publié lundi, le Tribunal fédéral a décidé que les allègements d'assainissement de ces installations ne doivent être accordés qu'à des conditions restrictives. Seuls les intérêts de la défense nationale justifient l'oc-

troi de telles facilités. En revanche, les concours privés de sociétés de tir ne justifient pas les dérogations. Le dépassement des valeurs d'émission posées par l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit ne devrait donc pas être toléré pour l'organisation de tirs sportifs. (ats)

Commerce extérieur: les Etats-Unis achètent en Suisse

Vive la croissance américaine!

Alors que l'Europe et la Suisse vivent au rythme d'une reprise très douce de l'économie, les Etats-Unis ont le vent en poupe. Jamais depuis 1988, la croissance n'a été aussi forte qu'au dernier trimestre de l'an passé. De septembre à décembre, elle s'est élevée à 5,9%. Sur l'ensemble de l'année, le produit intérieur brut qui est le meilleur indicateur pour mesurer l'activité économique d'un pays s'est accru de 2,9%, soit le niveau le plus haut depuis six ans.

Par Jean-Philippe BUCHS

Ces chiffres s'expliquent par la forte consommation des biens durables tels l'automobile, les meubles et l'électro-ménager qui a progressé de 14,3%.

Pour la Suisse, cette croissance est positive. Alors que les ventes ont baissé vers la plupart des pays les plus industrialisés en raison de la récession, les exportations à destination des Etats-Unis ont augmenté l'an dernier de 5,9% à 7,4 milliards de francs. Avec la Grande-Bretagne, c'est l'un des seuls pays industrialisés à avoir acheté plus de marchandises à la Suisse qu'en 1992. En absorbant 8,5% des exportations, les Etats-Unis sont notre quatrième client après l'Allemagne, la France et l'Italie. De plus, la Suisse vend davantage de marchandises à l'Amérique qu'elle n'en achète. L'an dernier, le solde positif s'est élevé à 2,6 milliards de francs.

LES MACHINES EN TÊTE

Avec 64% des ventes, les industries des machines (29,3%), de la

chimie (23,9%) et horlogères (10,7%) dominent le marché. Ces trois secteurs ont plus ou moins profité de la croissance américaine. Avec une hausse des ventes de 16,2% à 2,4 milliards de francs, les Etats-Unis sont redevenus le deuxième marché pour les machines après l'Allemagne. «C'est un bon résultat» affirme la Société suisse des constructeurs de machines. «Selon nos premières analyses, la reprise des constructeurs automobiles américains - General Motors, Chrysler et Ford - ont favorisé l'achat de machines-outils helvétiques.» Pour l'horlogerie suisse, les Etats-Unis sont devenus le deuxième marché après Hong Kong avec une hausse des exportations de montres de 10% en 1993.

La chimie a, elle aussi, enregistré une hausse de ses ventes mais par rapport à 1992, la progression est moindre. Alors qu'elle enregistrait une augmentation de 15,9% en 1992, la croissance n'est que de 3,8%. La raison? Une chute des ventes au dernier trimestre de 21% alors que de janvier à septembre, la progression dépassait 15%.

MEUBLES EN HAUSSE

Pour les produits pharmaceutiques et agrochimiques, la baisse est encore plus brutale. Elle a atteint respectivement 31,2 et 24,2%. La Société suisse des industries chimiques explique cette chute des ventes par des fluctuations saisonnières et la baisse des livraisons des maisons mères à leurs filiales américaines qui constituent les 3/4 du total des exportations.

La hausse des ventes selon la nature des marchandises confirme la progression de la consommation et l'augmentation des investissements des sociétés américaines. Mis à part la hausse de 40% des exportations de l'industrie du bois due à un niveau de ventes peu élevé en valeur nominale (4 millions de francs en 92) qui favorise les fortes variations, ce sont les exportations de matières plastiques et de caoutchouc (26,2%) et de meubles et articles de literie (21,4%) qui arrivent en tête des plus fortes progressions. Suivent avec une hausse autour de 16% les machines et les appareils, les fourrures, les instruments et appareils optiques et médicaux-chirurgicaux ainsi que les ouvrages en métaux.

(roc)

PUBLICITÉ



Le Matin

DOROTHÉE
Unique date en Suisse

Samedi 12 février 94
17h00/Caisnes & portes 16h00
Patinaires du Littoral
NEUCHÂTEL

LOCATIONS
Genève - Grand Passage - Lausanne - Innovation
Neuchâtel - Les Armouris, Patinoires du Littoral
La Chaux-de-Fonds - Le Printemps
Infos et commandes au 022/311.97.56 (14h-18h)
Vidéotex *VSP#

AVIS OFFICIEL



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Jeudi 10 février 1994 à 17 h 15

à l'Institut de microtechnique, salle A. Jaquerod

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Jacques HUBIN, diplômé en électronique physique de l'Université de Neuchâtel

Effets des états localisés du silicium amorphe hydrogéné sur le transport électronique

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-64

Feu: 118

DIVERS

A vendre!

(pour cause de cessation d'activité)

- 1 fraiseuse universelle ACIERA, type F4, complète avec étai, CM4 Fr. 3 500.-
- 1 tour d'outilleur DIXI, monté sur établi, avec layette Fr. 850.-
- 1 perceuse, 3 broches ACIERA Fr. 400.-
- 1 perceuse DIXI Fr. 250.-
- 1 touret à meuler SAFAG sur socle Fr. 200.-
- 18 établis, longueur 1,5 à 4 m, pieds métalliques, certains avec bloc à tiroirs métalliques de Fr. 200.- à 450.-
- 1 layette métallique, 2 portes, grand modèle Fr. 850.-

Paiement comptant (Icha 6,2% non compris)

☎ 039/26 62 62, heures de bureau 132-12037



Routes principales suisses République et Canton de Neuchâtel

Département de la gestion du territoire Service des ponts et chaussées

SOUSSION

Dans le cadre de la construction de la J20 La Chaux-de-Fonds - Boudevilliers, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux d'installations électriques pour les tunnels du Mont-Sagne (1610 m) et de la Vue-des-Alpes (3250 m).

Il s'agit de l'exécution d'installations électriques à basse tension en tunnels, soit: - raccordements et alimentations de l'éclairage, de la signalisation et des équipements de sécurité - fourniture et tirage de divers câbles basse tension d'une longueur cumulée de 200 km

Cette soumission est réservée aux entreprises répondant aux conditions de l'article 120 de l'Ordonnance fédérale sur l'établissement des installations électriques à courant fort.

Le Département de la gestion du territoire prie les entrepreneurs désirant recevoir les documents de soumission de s'annoncer par écrit auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 25 février 1994.

Le conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire: P. Hirschi

28-119

INFORMATION MARGOT-MAZOUT

Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne % kg



1993 ————— 1994 —————

Prix du mazout à la baisse en ce début d'année! Pour plus de renseignements, téléphonez-nous au (038) 44 11 55.



Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

☎ 038 / 44 11 55

ENTREPRISE GAISCH

Réfection de façades - Rénovation d'appartements Pose de papiers-peints

Tél. 038/31 77 02 - Natel 077/37 50 59 - Fax 038/30 32 35

28-502710



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

Enchères publiques d'un appartement et d'un garage en propriété par étages à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 11 février 1994, à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques sur réquisition de la créancière hypothécaire en premier et deuxième rangs des parts de copropriété par étages suivantes, copropriété de l'article 3754 du cadastre Les Eplatures, appartenant à Mme Colette Pythoud, rue du Soleil 9 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

CADASTRE LES ÉPLATURES

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 3883/DP. PPE: copropriétaire du 3754 pour 9.090% avec droits spéciaux sur les locaux suivants: 10e: appartement est de la cage d'escaliers ouest-centre de 4 1/2 pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains, un W.-C., un balcon, surface indicative de 86 m²; plus le local annexe suivant: sous-sol: annexe DP1, cave, surface indicative de 5 m². Mention: copropriétaire de l'article 3792/Y pour 9.161%.

Parcelle 3965. Part de copropriété de 16.568% sur la parcelle 3769/A, rue du Locle, PPE. Copropriétaire de la parcelle 3754 pour 62.416%. Local à l'usage de garage, 2046 m² (surface indicative).

Description de l'appartement situé au 10e étage est de l'immeuble sis à la rue du Locle 5a à La Chaux-de-Fonds: 3 chambres à coucher, un salon, une cuisine équipée, un local sanitaire avec W.-C. et lave-mains avec miroir, un deuxième avec baignoire et lavabo.

Estimation cadastrale, (1987):

parcelle 3883/DP Fr. 162 000.-
(y compris la part de copropriété à l'article 3792/Y)
parcelle 3965 Fr. 18 000.-

Estimation officielle (1993):

parcelles 3965 et 3883/DP ensemble Fr. 180 000.-
(y compris la part de copropriété à l'article 3792/Y)

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 3754: habitation, restaurant, ateliers, garages de 2975 m², places/jardins de 659 m². Surface totale de la parcelle: 3634 m². Assurance incendie de l'article 3754. Immeuble: volume 44 594 m³ (valeur à neuf): Fr. 22 233 800.-

L'immeuble, qui comprend trois entrées, construit en 1969, est situé rue du Locle 1 a - 1 b - 3 a - 3 b - 5 a et 5 b à La Chaux-de-Fonds. Sis à l'ouest de la ville, il jouit d'un bon dégagement au nord et au sud. Il comprend 108 logements, ascenseurs, Coditel, chauffage au mazout avec production d'eau chaude, locaux commerciaux, un établissement public (café-restaurant) est annexé au nord-ouest de l'immeuble. Le sous-sol est exploité en caves et locaux communs ainsi que dans la partie nord en un garage collectif.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges et le règlement d'administration et d'utilisation de la propriété par étages seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 19 janvier 1994.

Les parts de copropriété formant les parcelles 3883/DP et 3965 seront vendues en bloc d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les unités d'étages mises en vente pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 3 janvier 1994.

Office des poursuites le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

L'initiative des Alpes nous conduit à une impasse en matière de politique des transports, car

- elle formule des revendications démesurées
- elle viole des accords internationaux
- elle nous attire les foudres de l'étranger
- elle isole notre pays du reste de l'Europe
- elle n'est pas réalisable dans les dix ans à venir

Pas besoin d'autres raisons pour dire NON à cette initiative!

Comité suisse contre l'initiative des Alpes, P. Triponez, case postale 8108, 3001 Berne



BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	380,50	381.-
Lingot	18.000.-	18.250.-
Vreneli 20.-	107,50	111,50
Napoléon	104,50	109,50
Souver new	132.-	139.-
Souver old	132.-	139.-

Argent

\$ Once	5,26	5,28
Lingot/kg	242.-	257.-

Platine

Kilo	18.300.-	18.600.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	18.300.-
Achat	17.900.-
Base argent	290.-

INDICES

	7/2/94	8/2/94
Swiss Index	1956,00	1964,09
SMI	3089,80	3105,20
Dow Jones	3906,32	3905,80
CAX	2094,25	2102,05
DAX 40	2287,06	2299,42
Nikkei	20251,20	20014,40

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	7/2/94	8/2/94
Calida	1225.-	1200.-
Ciment Portland	595.-	595.-
Kuoni	41500.-	41800.-

ACTIONS SUISSES

	7/2/94	8/2/94
Adia p	265.-	272.-
Alusuisse p	615.-	625.-
Ascom hold. p	1220.-	1300.-
Baer hold. p	1740.-	1745.-
Baloise hold. n	2830.-	2850.-
BBC IA	1090.-	1086.-
B. C. C.	945.-	935.-
Bobst p	1860.-	1880.-
Bührle n	152.-	154,50
C. F. N.	770.-	770.-
Ciba p	947.-	960.-
Ciba n	905.-	920.-
Ciba bp	904.-	920.-
Cortailion n	6750.-	7000.-
CS hold p	736.-	731.-
CS hold n	143.-	143,50
Elektrowatt	4120.-	4150.-
EMS-Chemie p	4890.-	4930.-
Georg Fischer p	1250.-	1270.-
Forbo p	2850.-	2850.-
Galenica bp	480.-	490.-
Holderbank p	970.-	970.-
Jelmoli	875.-	915.-
Landis n	960.-	971.-
Logitech n	220.-	227.-
Merkur hold. p	370.-	362.-
Möven p	440.-	435.-
Nestlé n	1360.-	1360.-
Neuchâtel n	820.-	800.-
Reassur p	740.-	735.-
Reassur n	695.-	682.-
Roche p	12125.-	12000.-
Roche bj	7040.-	7180.-
Sandoz p	4190.-	4245.-
Sandoz n	4180.-	4210.-
Sandoz bp	4110.-	4120.-
SBS p	507.-	508.-
SBS n	248.-	248.-
Schindler p	7450.-	7740.-
Sibra n	250.-	255.-
SMH 100	210.-	215.-

Sulzer n	911.-	928.-
Swissair n	850.-	845.-
UBS p	1490.-	1483.-
UBS n	369.-	370.-
W'thur p	800.-	805.-
W'thur n	767.-	763.-
Zurich p	1530.-	1521.-
Zurich n	1526.-	1526.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	7/2/94	8/2/94
Abbott Labor	42,25	42,25
Aetna LF	89.-	89.-
Alcan alu	33,75	35.-
Am Cyanamid	72,25	72.-
Amoco	76,75	76,75
ATL Richf	161,50	162,50
ATT	80,50	80,50
Baker Hu	30.-	30,50
Baxter	33.-	33,50
Boeing	61,25	62,25
Caterpillar	150.-	155,50
Citicorp	59,25	60.-
Coca Cola	59,25	60.-
Du Pont	78,25	80,50
Eastm Kodak	64,25	64,50
Exxon	95,50	96.-
Gen Elec.	155,50	158,50
Gen Motors	90.-	93.-
Halliburton	47,50	48,25
Homestake	31,75	30,50
Honeywell	48.-	48.-
Inco ltd	39.-	40,75
IBM	77.-	80.-
Litton	100.-	100.-
MMM	153,50	153,50
Mobil corp	116.-	117,50
Pacific Gas & El	47.-	47,25
Pepsico	56,50	57.-
Pfizer	90,50	91,25
Phil Morris	87,25	88,25
Phillips pet	42,75	43,50
Proct Gamb.	85,25	85,25
Rockwell	59,25	59,25
Sara Lee	31,75	31,50
Schlumberger	86,25	85,75
Sears Roeb	74,50	74,50
Texaco	99.-	98,25
Unisys	20,25	21,50

Warner Lamb.	95,75	95,75
Waste Manag.	40,25	42,50
Woolworth	35,75	35,25
Anglo AM	70,50	69,25
Amgold	128.-	126.-
De Beers p	36.-	36.-
ABN Amro Hold.	51.-	51,75
Aegon NV	77,50	77,50
Akzo	153.-	157.-
Philips	34,75	36.-
Royal Dutch	153.-	156,50
Unilever NV	171,50	175,50
Allianz Hold n	2220.-	2245.-
Basf AG	243.-	245,50
Bayer AG	294.-	299.-
BMW	637.-	645.-
Commerzbank	299.-	306.-
Daimler Benz	662.-	676.-
Degussa	378.-	401.-
Deutsche Bank	665.-	682.-
Dresdner Bank	341.-	347.-
Hoechst	248.-	251.-
Mannesmann	355.-	362.-
Mercedes	653.-	667.-
RWE	391.-	393.-
Schering	876.-	885.-
Siemens	571.-	583.-
Thyssen AG	205,50	210.-
VEBA	404.-	407.-
VW	366.-	374.-
Fujitsu Ltd	14.-	14,50
Honda Motor	22.-	22,50
Nec corp	14.-	14,50
Sanyo electr.	6.-	6,15
Sharp corp	22,25	22,25
Sony	84,25	85,25
Aquitaine	104,50	106.-
Norsk Hyd n	49,25	50.-

PARIS

	7/2/94	8/2/94
Alcatel Alsthom	746.-	755.-
BSN	937.-	945.-
Euro Disneyland	33,50	35.-
Eurotunnel	52,15	50,50
Générale Eaux	2767.-	2749.-
L'Oréal	1327.-	1340.-
Lyonnaise Eaux	581.-	587.-
Sanofi	1049.-	1074.-
Paribas	540.-	550.-

LONDRES

	7/2/94	8/2/94
B.A.T.	5,15	5,13
British Petrol.	3,73	3,84
British Telecom	4,61	4,61
Cadbury	5,05	5,05
Glaxo	6,54	6,



L'ère du prêt-à-porter

L'ordinateur familial revient à la mode

Face au marasme économique, les ténors de l'informatique s'introduisent désormais dans les foyers par le biais d'ordinateurs bon marché et prêts à l'emploi. Une porte de salut pour certains constructeurs...

Le marché des ordinateurs familiaux a longtemps été laissé de côté par les grands fabricants. A l'heure où les restrictions budgétaires touchent toutes les entreprises, ce créneau devient une porte de salut à ne pas dédaigner. Aussi les constructeurs se lancent-ils dans une opération de charme auprès du grand public. Chacun préconise la recette miracle.

Pour certains, le prêt-à-porter est l'atout prioritaire alors que pour d'autres seul le multimédia séduira la famille. Mais tout le monde se met d'accord sur le triple rôle de l'ordinateur familial: jouer, instruire et travailler. A vous de choisir.

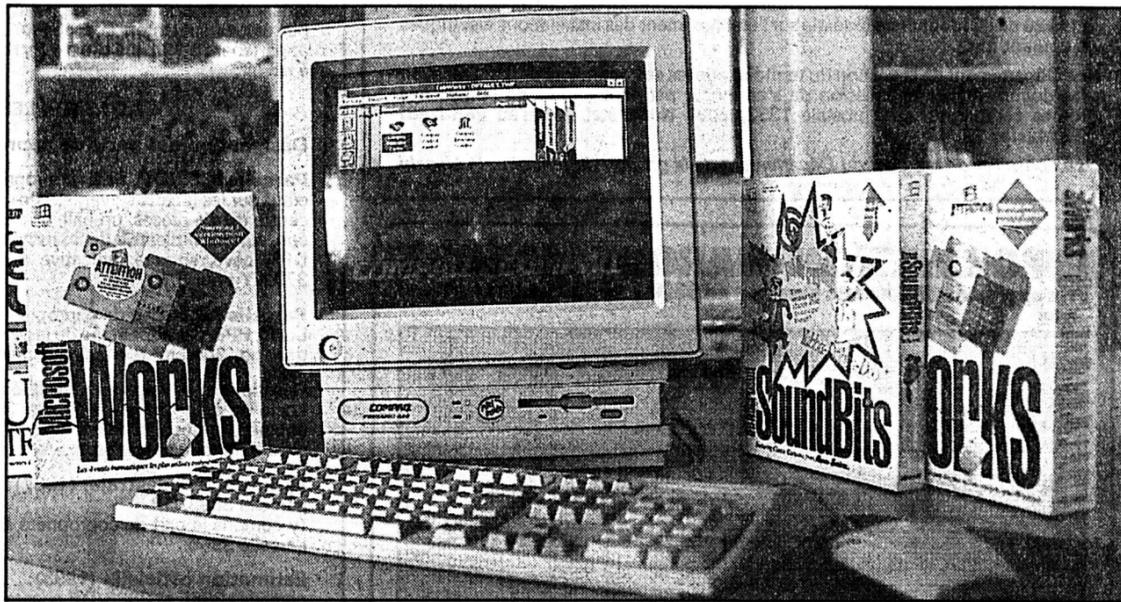
LE PRIX D'ABORD

A l'heure où les pionniers de l'informatique domestique - Atari, Amstrad, Commodore - s'essouffent, les grands constructeurs ont pris le relais. Fini le temps où l'on branchait son Commodore 64 sur l'écran de la télévision pour jouer ou apprendre le Basic et où l'on retrouvait un «vrai» ordinateur avec son ensemble de logiciels professionnels sur son lieu de travail. Aujourd'hui, ils ne font plus qu'un. L'ordinateur familial est un ordinateur de bureau mais meilleur marché, le prix étant le premier critère d'achat.

Son «seuil psychologique» défini par les grands de l'informatique est de 1.500 francs. Vous trouverez certes des machines à ce prix mais soyons clairs, sans un cas de force majeure, évitez-les. Il s'agit d'ordinateurs basés sur un microprocesseur 386 munis d'un disque dur de faible capacité. En d'autres termes, ce sont des appareils démodés dont les capacités ne répondent plus aux exigences des nouveaux logiciels sur le marché. Les catalogues des grands constructeurs ne proposent du reste plus que des 486 dont le coût dépasse les 2.000 francs.

Soucieux de produire des ordinateurs d'un emploi le plus facile possible, quelques constructeurs garnissent leurs machines de produits simplifiant son usage: menu d'aide et didacticiels, logiciels capables de rédiger du courrier simplement, de faire un budget, etc.

L'ordinateur déballé, vous n'aurez plus qu'à vous mettre au travail. Il dispose en général de Windows et d'un logiciel intégré, Works le plus souvent (programme composé de différents modules tel un traitement de texte, une base de données pour gérer vos adresses et un tableur qui vous aidera dans la tenue de votre comptabilité familiale).



Dans cette gamme de produits vous trouverez par exemple le PS/1 d'IBM, les PCs et M4 Modulo d'Olivetti et les Macintosh LC et Performa. Certains modèles offrent également des jeux, c'est le cas notamment du Presario 425 de Compaq.

MULTIMÉDIA

En achetant votre ordinateur familial, pourquoi ne pas en profiter pour allier l'utile à l'agréable et faire le pas vers le multimédia. Ce mot, sur toutes les lèvres et bientôt dans chaque ordinateur, regroupe les solutions matérielles et logicielles permettant d'exploiter plusieurs moyens de communication de l'information: le texte, l'image et le son.

Une carte sonore, deux enceintes acoustiques, un lecteur de CD-ROM et votre machine sera prête à conquérir de nouveaux types d'informations: consulter des encyclopédies munies d'animations représentant par exemple une éruption volcanique, se promener dans le Louvre pour y découvrir vos toiles préférées sans vous lever de votre chaise, jongler avec les définitions du Larousse ou, si vous vous sentez l'âme d'un musicien, composer le chef-d'oeuvre du siècle.

Vos vacances achevées vous aurez encore tout loisir de rêver grâce à Photo-CD de Kodak. Au lieu de faire tirer vos photographies sur papier, vous les stockez sur un CD-ROM pour ensuite les retravailler sur votre ordi-

nateur. Les jeux gagnent en réalisme et en intensité.

La majorité des constructeurs proposent des modèles multimédia ou tout au moins des solutions susceptibles de compléter leurs modèles de base. L'ordinateur multimédia doit comporter au minimum les caractéristiques suivantes: un microprocesseur 486, une mémoire vive de 4 Mo et un disque dur d'au moins 160 Mo. Dans le monde Macintosh, les caractéristiques requises sont sensiblement les mêmes à l'exception bien sûr du microprocesseur, un 68030 au minimum. Côté finance, il vous faudra déboursier près de 3.500 francs.

Disposer d'une bonne machine c'est bien mais encore faut-il savoir ce que l'on souhaite faire avec elle. Devant l'écran de son ordinateur, l'utilisateur ne se soucie plus de savoir s'il possède un 486DX-33 ou un Quadra 610. L'important réside dans le logiciel avec lequel il travaille ou il joue. Ce dernier doit lui apporter entière satisfaction. Se décider pour tel ou tel logiciel revient à se choisir une chaussure. Il y a plusieurs modèles mais un seul sied vraiment à notre pied.

WINDOWS

Lors de l'acquisition de votre ordinateur, vous avez de très fortes chances de vous retrouver en face de Windows: une aubaine pour débiter à peu de frais. Il représente non seulement un environnement graphique avec des

icônes, des dossiers, des boutons et des ascenseurs comme sur le Macintosh mais il offre aussi quelques programmes de base. Parmi ceux-ci, il y a Write. Il vous permettra de traiter votre correspondance facilement et de vous familiariser avec un traitement de texte avant d'acheter un des poids lourds dans le domaine (Word, Wordperfect ou Ami Pro).

Vous trouverez également un programme de dessin, Paintbrush avec lequel vos enfants auront la permission de faire des gribouillis sans risquer de tacher la moquette. Vous pourrez vous aussi laisser libre cours à votre imagination et agrémenter, pourquoi pas, vos cartons d'invitation de quelques motifs personnalisés. Windows est également livré avec deux jeux.

Hors de l'environnement professionnel, l'ordinateur est avant tout un instrument de loisir et de détente. Le jeu a été de tout temps un secteur florissant du marché du logiciel. Vous en trouverez pour tous les goûts: de la simulation (automobiles, avions...) au jeu de stratégies (gestion économique) en passant par l'action (combat de karaté, arcade) et les jeux de réflexion (échecs, dames, othello).

Si vous disposez d'un ordinateur multimédia laissez-vous séduire par quelques jeux sur CD-ROM: décors et objets en trois dimensions, utilisation d'images vidéo et son numérique, de quoi passer des heures inoubliables.

Yves Schouwey

Un «Home» à la maison

Microsoft en famille

Bill Gates va débarquer dans votre salon. Par l'entremise de programmes spécialement destinés aux foyers que sa société Microsoft s'appête à commercialiser sous le nouveau label «Home».

Avec la baisse des prix du matériel informatique, le marché familial n'a plus l'aspect marginal qu'il avait il y a quelques années à peine. Le rêve du «un micro dans chaque foyer» n'est plus une utopie.

Aux Etats-Unis, 27 % des ménages, notamment ceux avec des enfants en âge scolaire, possèdent déjà un ordinateur et de 25 à 30 % prévoient de s'informatiser. Un créneau que Microsoft a décidé d'aborder de front en créant «Home», un label regroupant des logiciels spécialement destinés aux chères petites têtes blondes et à leurs parents. Et on ne badine pas chez le No 1 du logiciel quand il s'agit d'appliquer les plans d'action du «boss»: 400 personnes travaillent désormais exclusivement à la conception de ces applications «destinées à distraire, instruire, stimuler la créativité ou augmenter la productivité», Billy dixit.

L'encyclopédie Encarta, Cinemania ainsi que le traitement de texte Creative Writer ou Fine Artist, deux logiciels spécialement destinés aux enfants, en sont les premiers exemples. Cent autres produits sont attendus dans les prochains 18 mois.

C. P.

TRUCS ET ASTUCES

Comment agrandir ou réduire rapidement la fenêtre d'une application sous Windows?

Il vous suffit pour cela de cliquer deux fois dans la barre de titre de l'application active. Si l'application est en mode pleine fenêtre, elle se réduira, si elle est déjà sous la forme d'une fenêtre réduite, elle s'agrandira pour occuper tout l'écran. Le principe est valable aussi à l'intérieur des applications qui présentent les documents sous forme fenêtrée.

Le traitement de texte Write de Windows recèle certains petits secrets très amusants...

Utilisez la commande A propos de Write... du menu Info, et cliquez deux fois sur le logo de Write situé en haut à gauche en maintenant les touches «Ctrl+Maj» enfoncées. Cliquez sur [OK] puis renouvelez deux fois l'opération. La première fois vous verrez un hommage aux «Supermen» de Microsoft, la seconde un diaporama présentant l'équipe de conception.

Comment augmenter la vitesse de travail d'une application traitant des fichiers de grande taille sous Windows?

Si vous utilisez des applications réalisant beaucoup d'opérations de lecture et d'écriture sur des fichiers de grande importance (comme les logiciels de bases de données), vous pouvez améliorer les performances en allouant davantage de mémoire pour les zones tampons exploitées par Windows. Pour cela, changez la valeur de l'entrée XlatBufferSize= dans la section [386Enh] du fichier SYSTEM.INI. Vous pourrez augmenter la valeur par défaut de 4 ko en spécifiant 8 ou 16 ko par exemple. Notez cependant que cela diminuera d'autant la mémoire disponible pour les applications MS-Dos sous Windows. Les modifications effectuées seront prises en compte lorsque vous relancerez Windows.

Je possède une machine avec un BIOS qui date du 15/4/93 et pourtant, lorsque je lance Windows, ou que je travaille sous différentes applications, j'ai constamment des accès à mon unité de disquette. Que faire ?

Ce problème, qui peut survenir avec certains modèles de BIOS, est lié à un paramétrage particulier du module HIMEM.SYS. Pour y remédier, il faut spécifier une valeur différente pour la façon dont HIMEM.SYS doit gérer la mémoire étendue. Il est conseillé de tester en premier les valeurs /M:11, /M:12 et /M:13.

C. P.

COURTES PUCES

Ecran en relief

Lunettes obligatoires

Un écran de portable en relief? C'est possible depuis l'avènement du Cyberbook de la société américaine Vrex. Le principe? Un logiciel construit les images en alternant des lignes provenant de deux vues stéréoscopiques d'une même scène. Grâce à un réseau de filtres collés à même l'écran celui-ci polarise alternativement les lignes dans deux directions perpendiculaires. Ne reste plus qu'à chauffer une paire de lunettes, également polarisantes, qui sélectionne pour chaque œil la demi-image qui lui est destinée.

Silence, ça roule

L'imprimante «furtive» d'Apple

Apple vient d'annoncer la disponibilité, dès février, de sa nouvelle imprimante PostScript d'entrée de gamme. Une Personal LaserWriter 320 offrant une résolution de 300 points par pouce et une vitesse d'impression de 4 pages par minute. Outre sa technologie de lissage des courbes - FinePrint - et celle de rendu photographique - PhotoGrade -, la petite dernière du géant à la pomme est munie d'un système de mise en veille automatique qui garantit le silence absolu en dehors des temps d'impression.

C. P.

Le karaïke débarque

Comment faire chanter tout à la fois un PC et son propriétaire

Vous pensiez échapper au karaïke? Perdu. La déferlante, partie des arrière-fonds des bars japonais, dans les années 80 vient d'investir le monde de la puce. Désormais chanter chez soi comme un vrai «pro» est aussi possible à travers sa bécane préférée grâce à Soft Karaïke, de Tune 100, ou PC Karaïke, de l'éditeur américain Sirius. Moyennant un microphone (fourni avec les logiciels) et une carte sonore compatible SoundBlaster, il suffit de lancer le programme, la musique démarre et les paroles de la chanson défilent à l'écran. Seule restriction par rapport aux équipements spécifiques

du genre: si l'on a bien le son et les paroles, il faudra attendre pour les images. Aucun des deux logiciels n'en comporte, si ce n'est quelques plans fixes pour choisir sa chanson.

Avec Soft Karaïke, l'émule de rockstar verra non seulement défiler les paroles à l'écran pendant que la musique joue, mais il pourra en plus choisir l'instrumentation et même le rythme. Histoire de ralentir un peu la cadence en phase d'apprentissage. Dans sa version de base, le logiciel de Tune 100 offre, sur disquettes, une quinzaine de chansons dont... «La vie en rose». Vingt-huit autres disquettes

de dix chansons, classées par époques, sont disponibles.

PC Karaïke propose lui des bandes son originales. Logiciel et chansons - une douzaine dont «Pretty Woman» ou «Twist'n Shout» - sont fournis sur un CD-ROM. Pas question en revanche de modifier rythme ou instrumentation. Mais le réalisme est plus que saisissant. Quant à la bibliothèque, elle est fournie: Sirius commercialise déjà une bonne quarantaine de titres, dont certains consacrés exclusivement à un chanteur particulier. Barbra Streisand ou Elvis sont du lot.

C. P.

Jeux: un dino sous le capot

Vous avez aimé la dernière production «préhistorique» de Spielberg? Alors vous adorerez son «portage» sur PC. Actions et frayeurs du premier type garanties.

L'éditeur de logiciels Océan a payé un sacré petit paquet pour porter Jurassic Park à l'écran informatique. A peine 2,5 millions de dollars. Mais le résultat, assez bien calqué sur le scénario original, vaut le déplacement. On

y retrouve les tyrannosaures et autres vélociraptors en folie. Avec la différence notable qu'au lieu d'être confortablement installé dans votre fauteuil de cinéma à bouloter du pop-corn, vous voilà au cœur de l'action.

Il vous faudra passer par six enclos différents, tous grouillant de charmants petits hôtes, avant de réussir à pénétrer dans le complexe des visiteurs. Cette phase du jeu est d'un réa-

lisme décoiffant avec force animations 3D. L'ambiance sonore est aussi de très haute qualité: chaque lieu a son accompagnement sonore particulier. De même, chaque dino a son propre cri.

Petit conseil d'ami. Face au tyrannosaure, le fusil ne sert à rien. Il faut recourir aux fusées éclairantes et surtout, prendre ses jambes à son cou sans demander son reste...

C. P.

Hockey sur glace - LNB: le HCC s'incline sans gloire devant Ajoie

Les vieux démons

● LA CHAUX-DE-FONDS - AJOIE 3-6 (0-3 3-2 0-1)

On a pu le vérifier une fois encore: aux Mélèzes, les matches se suivent sans forcément se ressembler. Ainsi, après s'être payé Martigny-Valais, paralysé par ses vieux démons le HCC est retombé dans ses travers, qui a offert comme sur un plateau deux points à une équipe ajoutote qui n'a, au demeurant, absolument rien volé. Bref: il y a des lendemains qui déchantent, confirmant si besoin est que les vérités d'un soir ne sont bien souvent que passagères.

Par
Jean-François BERDAT

On en était à se demander s'il fallait en rire ou, au contraire, en pleurer. Le match était «âgé» que quelque vingt-cinq minutes et Ajoie menait confortablement à la marque. Lambert venait de viser le poteau de Fraschina, imitant G. Rohrbach qui n'avait pas connu plus de réussite durant la première période. A ce moment-là, même les inconditionnels du HCC avaient fait leur deuil de cette soirée, perdue. Perdue pour eux certes, mais pas forcément pour tout le monde.

CADIEUX DEUX FOIS

En l'espace de ces quelques vingt-cinq minutes, les Jurassiens avaient en effet confirmé ce qu'il faut bien assimiler à une sorte de renouveau. Sevrés de victoire depuis le 11 décembre dernier, les gens de Porrentruy tenaient alors leur os.

Boris Leimgruber, capitaine du HCC, ne cherchait pas d'excuses

«Nous les avons sous-estimés»

Les matches se suivent et ne ressemblent pas aux Mélèzes, ni sur la glace, ni dans les vestiaires. Si samedi c'était la liesse, hier soir c'était la soupe à la grimace et les têtes étaient plutôt basses au sortir de la douche. Boris «Bob» Leimgruber, le capitaine, était le premier à ne pas chercher d'excuses: «Nous les avons sous-estimés».

Par
Julian CERVIÑO

«Ce que les joueurs ont fait ce soir n'est pas très correct» lâchait un dirigeant du HCC dépité. Conscient d'avoir fauté, Boris Leimgruber ne faisait pas dans la langue de bois: «Il faut bien l'avouer, nous les avons pris de haut. Nous n'étions pas prêts en entrant sur la glace et on l'a tout de suite constaté.» Très vite puisque la première réussite ajoutote est tombée après seulement onze secondes.

Un but qui a fait mal à Riccardo Fuhrer. «Ce n'est pas la première fois que cela nous arrive, déplorait le mentor chaud-de-fonnier. Les gars ne sont souvent pas concentrés dès le début de la partie et cela nous a, de nouveau, coûté cher. La préparation mentale est encore en

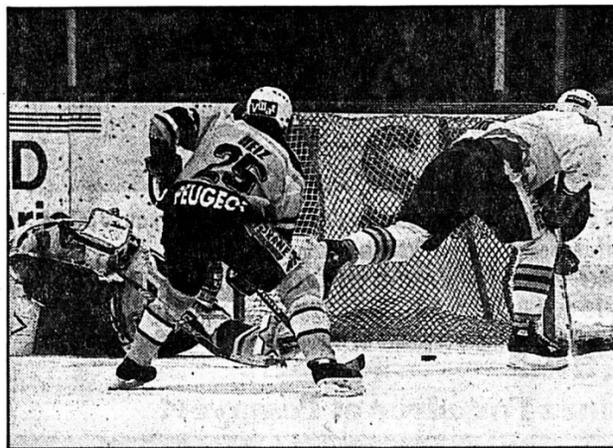
Cadieux avait très tôt donné le ton, mystifiant Loup après... onze secondes déjà, au grand dam d'une défense qui était montée une première fois à l'abordage à contre-temps. Difficile d'imaginer entrée en matière plus désastreuse, d'autant que le même Cadieux allait bientôt doubler la mise.

Comme rassuré par ce déficit de deux buts, le HCC allait enfin entrer dans le match. Oh, rien de bien tranchant, Jeannin étant le seul à inquiéter un Fraschina par ailleurs bien à son affaire. Reste que, petit à petit, le match basculait. C'est pourtant l'instant que choisit Tanner pour s'en venir tripler la mise, réduisant à néant le travail de Loup qui venait de s'opposer à Miner, auteur d'un brillant solo.

LES DEUX GUIDO

On sait depuis belle lurette qu'un déficit de trois unités n'a strictement rien de péremptoire dans cette catégorie de jeu. Sans doute conscients de cet état de fait, les «jaune et noir» remirent la compresse dès les premiers échanges de la période intermédiaire. Bornet et Pestrin se rendirent des politesses en plein cœur d'une défense qui n'avait pas retiré ses protège-lames. Dieu que le hockey paraît simple...

Mais trop c'est trop, et le HCC allait se charger de le démontrer, via ses deux Guido. Pfsi, Laczko et Pfsi encore faisaient alors chavirer les Mélèzes. En moins de quatre minutes, l'espoir avait changé de camp. Coutumier des renversements de situation les plus spectaculaires, les gens de Riccardo Fuhrer allaient «remettre ça», du moins le croyait-on. C'était pourtant compter sans la rage de vaincre retrouvée d'une équipe jurassienne qui allait dès lors se serrer les coudes et faire front. Il s'ensuivit certes quelques situations rocambolesques devant Fraschina, mais le portier ajoutot, assisté par la chance en quelques occasions, n'allait plus être battu. C'est au contraire Rothen, en tout début de l'ultime période, qui se chargeait de ré-



Fraschina - Heiz - Laczko

Le Chaux-de-Fonnier inscrit le deuxième but de ses couleurs, celui de l'espoir... (Impar-Galley)

gler les affaires courantes et le sort d'un derby qui ne restera pas gravé dans les mémoires. De passage aux Mélèzes, Ajoie se sera tout de même offert un sacré ballon d'oxygène. Ce succès aura non seulement permis aux gens de Claude Fugère de reprendre goût à la victoire, encore les a-t-il replacés devant Bülach, ce à la veille d'un duel dans lequel l'avantage de la glace pourrait s'avérer déterminant. La belle affaire, quoi... A condition de confirmer samedi devant Herisau.

De son côté, le HCC ne sera

pas sorti grandi de cette aventure. Certes, la motivation n'avait rien de comparable avec celle de samedi dernier quand il s'agissait de s'assurer un ascendant psychologique sur Martigny-Valais. Cela étant, ce constat n'excuse en rien la timide prestation d'une équipe qui aurait pu gratifier son public d'un spectacle plus reluisant.

Gageons que ce sera pour le 19 février prochain, date du second acte des quarts de finale. Ce soir-là, Martigny-Valais sera l'hôte des Mélèzes...

J.-F. B.

Mélèzes: 2300 spectateurs.

Arbitres: MM. Cléménçon, Hirzel et Wipf.

Buts: Ire Cadieux (Kohler) 0-1. 3e Cadieux (Miner, à 5 contre 4) 0-2. 12e Tanner (Bornet) 0-3. 22e Bornet (Pestrin) 0-4. 24e Pestrin (Bornet, Heiz, à 5 contre 4) 0-5. 30e Pfsi (Lambert) 1-5. 32e Laczko (Oppliger, Shirajev, à 5 contre 4) 2-5. 33e Pfsi (Shirajev) 3-5. 43e Rothen (Mozzini) 3-6.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Loup; Shirajev, Pfsi; Ott, Murisier;

Vuillemin, Baume; Raess; Laczko, Oppliger, Lambert; Lüthi, Gazzaroli, Leimgruber; Zimmermann, Jeannin, G. Rohrbach.

Ajoie: Fraschina; Miner, Fleury; Tanner, D. Rohrbach; Heiz, Bächler; Kohler, Cadieux, Marquis; Furer, Pestrin, Bornet; Rothen, Mozzini, Vauclair.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Christen (armée); Ajoie sans Capaul, Lapointe (blessés), Voillat (armée) ni Jones (étranger en surnombre). Tirs sur le poteau de G. Rohrbach (12e) et de Lambert (24e).

Trois sur huit

Etonnant HCC... Alors qu'il n'a laissé que deux points à Martigny-Valais, il n'en aura «pris» que trois devant Ajoie. Un maigre bilan qui ne correspond pas forcément à la valeur des deux formations. Reste qu'hier au soir, les Jurassiens avaient plus «besoin» de victoire que les gens des Mélèzes.

16 octobre 1993: HCC - Ajoie 5-3 (1-0 2-1 2-2).

27 novembre 1993: Ajoie - HCC 8-5 (3-1 3-2 2-2).

6 janvier 1994: Ajoie - HCC 2-2 a.p. (1-0 0-2 1-0).

8 février 1994: HCC - Ajoie 3-6 (0-3 3-2 0-1). J.-F. B.

AUTRES PATINOIRES

● GRASSHOPPER - LAUSANNE 4-5 (2-3 2-1 0-1)

Neudorf: 396 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder.

Buts: Ire Monnier (Epiney) 0-1. 8e Lapointe 0-2. 9e Epiney (Desjardins, Monnier) 0-3. 16e Looser (Cadioux) 1-3. 16e Hagmann (Paterlini) 2-3. 26e Hagmann (à 4 contre 5) 3-3. 28e Epiney (à 5 contre 4) 3-4. 39e Hotz (Osborne, Luth, à 5 contre 4) 4-4. 44e Verret (à 4 contre 5) 4-5.

Pénalités: 6 x 2' contre Grasshopper, 7 x 2' plus 10' (Goumaz) contre Lausanne.

● MARTIGNY - BÜLACH 6-3 (1-1 3-1 2-1)

Octodure: 857 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno.

Buts: Ire Ecoeur (Glowa) 1-0. 5e Raisky (à 5 contre 4) 1-1. 22e Aebersold (Glowa) 2-1. 31e Glowa (Rosol, Bonito) 3-1. 32e Raisky (Erny, Bünter) 3-2. 35e Steck (Taccoz, Glowa, à 5 contre 4) 4-2. 44e Jezzzone (Bonito, Glowa, à 4 contre 4) 5-2. 54e Rosol (Moret) 6-2. 57e Rysanek (Tschumi) 6-3.

Pénalités: 3 x 2' plus 10' (Rosol) contre Martigny, 7 x 2' plus 10' (Raisky) contre Bülach.

● HERISAU - THURGOVIE 4-5 a.p. (0-0 2-3 2-1 0-1)

Centre sportif: 1472 spectateurs.

Arbitre: M. Simic.

Buts: 21e Weisser (Ott, Dalla Vecchia) 0-1. 27e Dolana (Freitag, Vlk) 1-1. 29e Meier (Vlk, Freitag, à 5 contre 4) 2-1. 32e Posma (Ott, Daoust, à 5 contre 4) 2-2. 34e Posma (Dalla Vecchia, Daoust, à 4 contre 3) 2-3. 45e Weisser (Ott, Dalla Vecchia, à 5 contre 4) 2-4. 49e Meier (Zenhäusern, Nater) 3-4. 57e Vlk (Dolana, Germann) 4-4. 64e Slehöfer 4-5.

Pénalités: 6 x 2' contre Herisau, 8 x 2' contre Thurgovie.

● RAPPERSWIL - COIRE 8-1 (0-0 3-0 5-1)

Lido: 1700 spectateurs.

Arbitre: M. Kunz.

Buts: 25e Haueter (Camenzind, Berchtold) 1-0. 37e Berchtold (Honegger) 2-0. 40e Camenzind (à 4 contre 4) 3-0. 42e Capaul (Kvartalnov, à 5 contre 3) 3-1. 43e Stehlin (Haueter, Bissett, à 5 contre 4) 4-1. 48e Allison (Naef, à 5 contre 4) 5-1. 51e Bissett (Haueter, à 4 contre 4) 6-1. 58e Brutsch (Camenzind) 7-1. 59e Naef (Allison) 8-1.

Pénalités: 9 x 2' contre Rapperswil, 11 x 2' plus 5' plus pénalité de match (Malgin) contre Coire. Notes: tir sur le poteau de Honegger (11e).

CLASSEMENT

1. Rapperswil	35	25	2	8	151-93	52
2. Martigny	35	24	2	9	162-113	50
3. Lausanne	35	22	2	11	145-104	46
4. Coire	35	18	4	13	134-127	40
5. Thurgovie	35	18	3	14	135-119	39
6. Grasshopper	35	15	3	17	121-128	33
7. Chx-de-Fds	35	12	5	18	126-149	29
8. Herisau	35	11	4	20	117-139	26
9. Ajoie	35	8	2	25	99-154	18
10. Bülach	35	6	5	24	100-164	17

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 février, 20 h: Ajoie - Herisau. Bülach - La Chaux-de-Fonds. Coire - Grasshopper. Lausanne - Martigny-Valais. Thurgovie - Rapperswil. J.C.

Hockey sur glace

Neuf, c'est assez...

Après neuf défaites consécutives, Bienne a enfin renoué avec la victoire. En battant Zurich 3-2 hier soir, l'équipe de Kochta s'est donné le droit d'espérer terminer la phase préliminaire devant Olten.

Page 9

Ski nordique

Par ici les grosses pointures



Course populaire par excellence, la Mega-Micro, huitième du nom, aura lieu le dimanche 27 février. Les organisateurs ont la garantie que plusieurs grosses pointures du ski de fond mondial seront de la partie. Qui succédera à André Rey (photo Impar-Galley), vainqueur de l'édition 1993?

Page 11

Badminton

Des filets bien garnis

Pour la cinquième fois, La Chaux-de-Fonds ouvre les portes du Pavillon des sports à une partie de l'élite du badminton. Le Tournoi international de la Métropole horlogère débute en effet demain.

Page 13

LANCIA Δ. Signe de perfection



Ça s'écrit Δ. Ça se dit DELTA. Ça se vit intensément, car c'est le dernier chef-d'œuvre de LANCIA. LANCIA DELTA: la perfection automobile qui réconcilie passion et raison. Côté passion: élégance, confort, équipement de grande classe, puissance (1.6 - 75 ch, 1.8 - 103 ch, 2.0 - 139 ch et 2.0 HF Turbo - 186 ch!) Côté raison: maniabilité, sécurité active et passive au top-niveau, garantie anticorrosion 8 ans! Et à quel prix: dès Fr. 22 000.-

Venez l'admirer et l'essayer!

GARAGE DES 3 ROIS SA
 LA CHAUX-DE-FONDS 8, bd des Eplatures
 LE LOCLE 51, rue de France

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 38 fr. pour 6 mois et 47 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Un/une chef de groupe

Nous recherchons pour notre section de la conciergerie et de l'exploitation d'immeubles un/une collaborateur/trice avec certificat de fin d'apprentissage, auquel/à laquelle nous pourrions confier des tâches dans les domaines du nettoyage de bâtiments et l'entretien des équipements d'exploitation. Nous attendons un sens pour la collaboration, la capacité d'exécuter des travaux d'une manière indépendante ainsi que la disposition à effectuer des horaires irréguliers. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office des constructions fédérales, section du personnel, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ☎ 031/3228130, D. Bachmann

Collaborateur/trice spécialiste

Traitement de demandes de prestations AI dans le cadre des conventions internationales en matière de Sécurité sociale. Vérification des demandes, travaux d'enquêtes et rédaction de la correspondance. Maturité, certificat de capacité d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Aptitude pour travail indépendant. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français.

Lieu de service: Genève

Adresse: Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Edmond-Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/7959397

Un/une secrétaire à mi-temps

pour les commissions fédérales de recours en matière de contributions, douanes, alcool et personnel fédéral, chargées de statuer en tant qu'instances inférieures au Tribunal fédéral. Mettre au net et envoyer les décisions des commissions. Travaux d'enregistrement, de classement et de dactylographie. Etablir et tenir à jour divers fichiers et banques de données sur PC. Distri-

buer le courrier. Assister les présidents des commissions et les secrétaires-juristes dans leurs tâches administrative et judiciaires. Apprentissage d'employé/e de bureau, diplôme d'une école de commerce ou formation équivalente. Sens de l'orthographe. Connaissances en informatique souhaitées. Langues: l'allemand. Bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Lausanne

Adresse: Secrétariat des Commissions fédérales de recours du Département fédéral des finances, Av. Tissot 8, 1006 Lausanne, ☎ 021/3114580

Un/une ingénieur ETS ou laborantin/e en physique

pour le laboratoire de dosimétrie, rayonnement ionisant de l'Office fédéral de métrologie (OFMET). Collaborer au développement et à l'entretien de dispositifs techniques de mesure du nouveau laboratoire, concernant avant tout la partie électro-électronique. Les travaux de développement englobent spécialement le domaine de la saisie de petits signaux analogiques et la conversion de signaux digitaux. Collaborer activement à l'étalonnage de dosimètres pour le compte des clients, au moyen de l'étalon de l'office. Ingénieur ETS ou laborantin/e en physique ayant de bonnes connaissances en électronique et des connaissances approfondies dans au moins deux des domaines suivants: électronique à haute tension, technique de régulation, traitement de petits signaux, technique des micro-ondes. Si possible, expérience pratique de l'industrie ou des hautes écoles. Etre à l'aise dans les techniques de précision par un travail soigné et précis. Personne aimant les contacts avec les organes officiels, les clients et fournisseurs. De l'intérêt pour la collaboration interdisciplinaire et travail de groupe. Langues: connaissance d'une deuxième langue nationale ainsi que de l'anglais.

Lieu de service: Wabern

Adresse: Office fédéral de métrologie, service du personnel, Lindenweg 50, 3084 Wabern

05-2018-60/4x4

FINANCE

Je rêve!

BCC & BANQUE
 La banque Coopérative.

Avenue Léopold-Robert 30
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 91 23

28-1975

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
 Samedi 11 juin
FREDERIKS - GOLDMANN - JONES
 Patinoire de Malley, Lausanne, Fr. 69.-
 Samedi 6 août
PINK FLOYD
 Stade St-Jacques, Bâle, Fr. 90.-
 CAR + BILLET COMPRIS
 Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
 Tél. 039/24 15 24

OFFRES D'EMPLOI

Nous recherchons pour deux postes en fixe:

ÉLECTRICIEN

expérience de cinq ans minimum, aptitude au service après-vente, permis de conduire

SERRURIER CONSTRUCTEUR

sachant souder et travailler l'inox, expérience de cinq ans minimum, permis de conduire

Faire offres à:
Moreno Placements SA, chemin du Caudoz 39, 1009 Pully.
 Pour rendez-vous: ☎ 021/728 51 85.

22-532931

BONNET

DEPUIS 1895
 BIJOUTIER - JOAILLIER

Nous recherchons pour août 1994

une apprentie vendeuse en bijouterie

Curriculum vitae avec photo sont à adresser à M. Etienne Dagon, 109, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12537

PARTNER

Job
 107, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une entreprise horlogère de réputation mondiale, nous recherchons un

horloger

- au bénéfice d'une expérience de production de mouvements quartz en séries, analyses produits, contrôle qualité
- âgé de 25 à 45 ans
- nationalité suisse, française, etc.
- connaissance de l'anglais
- lieu de travail: Malaisie

Pour plus d'informations, contactez M. Dougoud.

132-12995



Tél. 039/23 22 88

L'annonce, reflet vivant du marché

Le Foyer des jeunes de Saint-Imier met au concours le poste d'

ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

pour travailler avec des adolescents (filles et garçons), âgés de 16 à 20 ans.

Profil souhaité:

- titulaire d'un diplôme délivré par une école sociale (ou formation jugée équivalente)
- être au bénéfice de quelques années d'expérience professionnelle dans le cadre d'un service social ou d'un internat
- sens des responsabilités et d'initiative

Prestations offertes:

- traitement selon la législation cantonale
- horaire fixé selon convention

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les demandes de renseignements et offres sont à adresser, jusqu'au 25 février 1994, à la direction: **Alain Veya, Foyer des jeunes, rue des Jonchères 47, 2610 Saint-Imier.** ☎ 039/41 29 95

6-532472

EBEL

les architectes du temps

Suite à la création d'un nouveau poste
 Nous recherchons un

ADJOINT AU RESPONSABLE ADMINISTRATIF DES VENTES

Nous offrons:

- Une activité variée et intéressante.
- Un poste stable au sein d'une équipe dynamique.
- Un horaire variable.
- Des prestations et avantages sociaux dignes d'une entreprise moderne.

Nous demandons:

- Un CFC de commerce ou tout titre jugé équivalent.
- La maîtrise de la langue anglaise.
- Une bonne expérience du domaine horloger.

Ce poste requiert, indépendamment d'une gestion administrative attentive et rigoureuse, la justification de compétences affirmées, dans l'utilisation des moyens informatiques de gestion, l'analyse et la gestion des stocks, la planification et l'organisation découlant d'un service administratif des ventes.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Déla: 18 février 1994.

Les offres écrites doivent être adressées à **EBEL S.A., Service du personnel, 113, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

132-12189/4x4

La **Clinique psychiatrique de Bellelay** est une clinique cantonale située dans le Jura bernois à 7 km de Tavannes.

Pour nos services administratifs, nous recherchons pour le 1er mai 1994 ou à convenir

un(e) CAISSIER(ÈRE)

responsable de la caisse principale et des caisses auxiliaires, de la facturation des séjours de nos patients, du contentieux de nos débiteurs patients et garants, etc. Ce poste sera probablement repourvu par une personne de la clinique;

un(e) COMPTABLE

responsable de notre comptabilité financière, de nos comptabilités annexes (débiteurs, fournisseurs, etc.), ainsi que du paiement des fournisseurs, de la surveillance de nos débiteurs et de la gestion de la trésorerie. Vous disposerez d'un outil de travail moderne (ordinateur DEC-Alpha) et vous participerez activement à la mise au point de la comptabilité analytique.

Nous demandons:

- pour le premier poste: une personne ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine hôpital, caisse-maladie ou similaire et ayant travaillé avec des PC ou ordinateurs;
- pour le deuxième poste: une personne parlant parfaitement l'allemand et le français (langue maternelle), ayant plusieurs années d'expérience dans un service comptable et connaissant le travail avec un PC (Winword/Excel).

Nous offrons:

- un travail indépendant et intéressant dans une petite équipe;
- les avantages d'un engagement dans l'administration cantonale;
- possibilité de formation dans le cadre de l'activité de la clinique, etc.

M. Fischer, chef de gestion, vous donnera volontiers des renseignements complémentaires sur les postes mis au concours (tél. direct 032/917 210).

Pour votre candidature, nous vous prions de demander le formulaire d'inscription à notre service du personnel (tél. direct 032/917 207) où il est à retourner dûment rempli avec toutes les copies de certificats, photos, etc.

5-7222

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ ENCHÈRES PUBLIQUES D'UNE ÉCURIE-REMISE À SAULES

Le 3 mars 1994, à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du tribunal, l'office des faillites du Val-de-Ruz procédera à la vente aux enchères publiques de l'écurie-remise désignée ci-après, dépendant de la masse en faillite de **Stauffer Francis Roland**, précédemment à Saules, à savoir:

Cadastre de Fenin-Vilars-Saules

Article 1412, A Saules; écurie-remise de 88 m², places-jardins de 635 m², soit un total de 723 m².

Rez-de-chaussée: écurie compartimentée en 4 stalles dont 1 très grande pour jument poulinière; 1er étage: remise pour la paille et le foin; sous-sol: cave.

Estimation cadastrale (1974): Fr. 600.-
 Assurance incendie (1993): Fr. 220 000.-
 Estimation officielle (1993): Fr. 200 000.-

Pour une désignation plus complète de cette écurie-remise, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre foncier et déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, pièces qui pourront être consultées avec les conditions de vente et l'état des charges à l'Office dès le 14 janvier 1994.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante (éventuelle autorisation militaire réservée).

L'écurie-remise pourra être visitée le 11 février 1994, de 14 h à 14 h 30.

Renseignements: Office des faillites du Val-de-Ruz, Epenvier 4, ☎ 038/53 21 15

Office des faillites: Le préposé: M. GONELLA

28-118

Hockey sur glace - LNA: Bienne remporte sa première victoire de l'année

Neuf, c'est assez...

● BIENNE - ZÜRICH
3-2 (2-0 1-2 0-0)

Les choses sérieuses ont repris hier soir au Stade de glace. Les défaites à la pelle enregistrées avant la pause ont dû servir de détonateur pour les Seelands, car Kochta et sa bande ont su se ressaisir. Dans cette rencontre, Bienne a expliqué le tarif à son adversaire, malheureusement boudé par le public seelands.



Patrizio Morger - Daniel Dubois

Avantage au Biennois, hier soir au Stade de glace.

(Keystone-Schertenleib)

Après cinquante secondes de jeu, Yuldashev transformait en but sa première rondelle. Voilà qui lançait les actions locales, alors que les Zurichois ont aussitôt imposé l'épreuve de force. Se souvenaient-ils qu'ils avaient été battus 1-0 au Hallenstadion...?

Pourtant, les Biennois ont répondu du tac au tac et - surtout - n'ont pas été si gauches à la concrétisation. La preuve en fut encore fournie par l'Ukrainien, qui sanctionnait logiquement le résultat du premier tiers.

BUT D'ANTHOLOGIE

L'écart devait toutefois raccourcir au début de la période intermédiaire, sur une réussite de Zeiter. Un avertissement de courtoisie car, bien regroupée devant son gardien Crétin, la défense biennoise limitait au maximum les risques. Surgit alors Heinz Ehlers!

Le Danois apporta plein d'espoir aux couleurs biennoises en inscrivant un but d'anthologie: un solo conduit au travers de la

défense zurichoise et mis à terme dans les filets de Simmen. Finalement, ce but devait valoir son pesant d'or, par la suite, car seul Zehnder trouvait la faille dans la défense locale.

Le troisième tiers est donc resté sans conséquences, si ce n'est que le suspense a longtemps plané sous le chapiteau. Bienne était bel et bien la meilleure formation sur la glace, qui est parvenu à retrouver le sourire et la victoire après neuf défaites d'affilée. (rp)

Stade de glace: 2012 spectateurs.

Arbitre: M. Marti.

Buts: Ire Yuldashev (Boucher, Ehlers) 1-0. 20e Yuldashev (Ehlers, Boucher) 2-0. 24e Zeiter (Ivankovic) 2-1. 30e Ehlers (Schneider) 3-1. 38e Zehnder (Morger, Ton) 3-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Bienne, 3 x 2' contre Zurich.

Bienne: Crétin; Schneider, Schmid; D. Dubois, Cattaruz-

za; Clavien, Steinegger; Yuldashev, Ehlers, Boucher; Robert, Nuspliger, G. Dubois; Rufener, Weber, Schümperli; De Ritz, Glanzmann, Pasche. Zurich: Simmen; Faic, Salis; Zehnder, Bayer; Grauwiler, Vollmer; Priakhin, Thöny, Jeremin; Ton, Weber, Morger; Kobel, Ivankovic, Zeiter. Notes: Zurich sans Jelinek (étranger en surnombre). Tir sur le poteau de Boucher (Ire).

Kerrigan et Harding... ensemble!

Nancy Kerrigan et Tonya Harding devront s'entraîner aux mêmes heures à la patinoire de Hamar, site des compétitions olympiques de patinage artistique, a indiqué le délégué technique pour ces épreuves, l'Américain Charles DeMore. «La répartition des heures de glace se fait par pays et il n'est pas question de déroger à cette règle» a déclaré M. DeMore. (si)

AUTRES GROUPES

TOUR FINAL

Groupe 2: Langnau - Wiki-Münsingen 12-4. Langenthal - Untereisen-Interlaken 4-4.

Classement: 1. Langnau 4-27 (20). 2. Langenthal 4-21 (16). 3. Berthoud 3-17 (14). 4. Wiki-Münsingen 4-17 (14). 5. Untereisen-Interlaken 4-17 (15). 6. So-leure-Zuchwil 3-14 (12).

TOUR CONTRE LA RELÉGATION

Groupe 1: Urdorf - St-Moritz 5-2.

Classement: 1. Uzwil 3-19 (13). 2. Winterthur 3-17 (12). 3. St-Moritz 4-11 (7). 4. Urdorf 4-9 (6). 5. Bellinzona 3-6 (6). 6. Zuzgen 3-4 (2).

Groupe 2: Bâle-Petit-Huningue-Thoune 1-4.

Classement: 1. Lyss 3-16 (12). 2. Thoune 4-13 (8). 3. Bâle-Petit-Huningue 4-12 (10). 4. Grindelwald 3-8 (4). 5. Adelboden 3-7 (3). 6. Worb 3-7 (6).

Entre parenthèses, les points acquis lors du tour qualificatif. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

«P'tit Jean» sanctionné

La Commission de discipline de la LSHG a infligé deux matches de suspension au Lausannois Jean-Gagnon, coupable d'une voie de faits sur le président du HC Martigny René Grand. Ce dernier a en outre écopé d'une amende de 1000 fr. pour son comportement lors de ce match.

Football

On se prépare

En match amical, NE Xamax a battu Bulle 2-1 (1-1), hier soir à Orbe. Baljic a ouvert la marque pour les «rouge et noir» (31e), mais Bwalya a égalisé aussitôt (32e). Le but victorieux de NE Xamax a été inscrit par Manfreda (67e). L'équipe de Don Givens disputera son dernier test avant la reprise ce soir contre Colombier, sur le terrain des Chézards (19 h 45).

Par ailleurs, le FC La Chaux-de-Fonds disputera sa première rencontre amicale de l'année à Delémont, ce soir également (19 h), à La Blancherie ou aux Prés-Roses, selon l'état des pelouses.

Kriens engage

Après Didier Gigon, le SC Kriens a engagé en prêt, pour la durée du tour de promotion-relégation LNA/LNB, l'international zimbabwéen Agent Sawu (22 ans), qui compte 25 sélections et qui a inscrit sept buts lors des éliminatoires de la World Cup 94.

Première ligue, tour final: Neuchâtel YS gagne

De 1-4 à 6-4!

● NEUCHÂTEL YS - VILLARS 6-4 (1-3 3-1 2-0)

Première victoire des «orange et noir» dans ce tour final. Mais Dieu qu'elle a été longue à se dessiner! Car les Neuchâtelois ont entamé le match sans jus.

Imprécis à la relance, laissant de larges espaces en défense, les gars de Courvoisier n'avaient manifestement pas trouvé leur cohésion. Leurs adversaires vaudois, heureux de l'aubaine, en ont dès lors profité pour prendre logiquement deux longueurs d'avance durant le tiers initial.

Les cinq premières minutes de la période intermédiaire furent d'un meilleur cru du côté de Neuchâtel YS. Hélas, une bévue de Neuhaus permettait à Paris de donner trois buts d'avance aux visiteurs (25e). Studer réduisait heureusement rapidement la marque, avant que ses camarades ne se lancent dans une vraie danse du scalp devant le portier Avella.

Résultat: après 38 minutes, les Neuchâtelois recollaient enfin au score. Les démons du début de match vinrent à nouveau hanter les esprits du team du Littoral dans l'ultime tiers.

Mais deux supériorités numériques permirent à Bartoli et ses consorts de faire pencher la balance de leur côté. Laborieux, mais l'essentiel est là: deux points qui permettent de garder espoir.

Patinoires du Littoral: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley, Gerber et Tschäppät.

Buts: 5e Pleschberger 0-1. 11e

Pahud (Zigerli) 1-1. 14e Viret (Pousaz) 1-2. 18e Perrin (Specchier, Pousaz) 1-3. 26e Paris 1-4. 29e Studer (Pahud, Rüfenacht) 2-4. 36e Stehlin (Flury) 3-4. 38e Zigerli (Rüfenacht) 4-4. 51e Bartoli (Flury, Chappuis) 5-4. 57e Stehlin (Studer, Rüfenacht) 6-4.

Pénalités: 3 x 2', plus pénalité de match (Pahud) contre Neuchâtel YS, 4 x 2' contre Villars.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Hêche, Zigerli; L. Moser, Dubois; Favre, D. Moser; Pahud, Rüfenacht, Studer; Stehlin, Bartoli, Flury; Wicky, Dessarzin, Mischler; Chappuis; Wyss; Haymoz.

Villars: Avella; Viret, Paris; Specchier, Veluz; Volet, Mermoud; Ramirez, Perreten, Ruchet; Perrin, Pleschberger, Cosenday; Clerc, Pousaz, Rochat. (jc)

LE POINT

Groupe 3

Promotion

Neuchâtel - Villars 6-4
Viège - GE-Servette 5-1
Saas-Grund - Sierre 3-5

CLASSEMENT

1. Sierre 4 3 1 0 28-11 22 (15)
2. Viège 4 3 1 0 21-9 21 (14)
3. GE-Servette 4 1 0 3 10-19 21 (19)
4. Neuchâtel 4 1 2 1 14-13 20 (16)
5. Saas-Grund 4 2 0 2 14-14 17 (13)
6. Villars 4 0 0 4 11-32 12 (12)

Entre parenthèses les points acquis lors de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 février, 17 h 45: Sierre - Viège. 20 h: Villars - Saas Grund. 20 h 15: GE Servette - Neuchâtel YS.

Tour contre la relégation: Fleurier perd

Piètre performance

● FLEURIER - MONTHEY 5-6 (1-1 3-3 1-2)

On pensait avant cette rencontre que la différence entre une formation qui était en passe d'être reléguée et une autre qui avait raté de peu la participation au tour final de promotion allait être vraiment grande. Mais les Neuchâtelois ont pris la rencontre trop à la légère et ont passé une soirée désastreuse.

Il est regrettable que, lorsque l'on reçoit une formation classée et étiquetée reléguée, on puisse évoluer avec autant d'autosatisfaction et une désinvolture qui frise l'incorrection. Cela débouche comme cela se passe dans ces cas-là sur un festival de solos, où chacun a voulu, du côté fleurisien, aller affronter le portier adverse. Mal en prit aux Neuchâtelois, car ils essuyèrent échec sur échec.

Une violente charge de Clément sur le jeune Braillard (évacué en ambulance) secoua la troupe de Martel, qui connut quelques bons moments. Cependant, ce ne fut qu'un feu de paille et l'on sombra à nouveau dans un jeu qui faisait pitié à voir.

Les Vallonniers ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, car les gars du Val-de-Travers n'auront à aucun moment prouvé que leur place était dans le tour de promotion.

Belle-Roche: 200 spectateurs. Arbitres: MM. Calame, Romerio, Stahl.

Buts: 5e Joliquin 0-1. 10e Bargo (Pluquet) 1-1. 25e Favrod (Joliquin) 1-2. 29e Sauser (Mar-

quis) 2-2. 31e Monard (Marquis) 3-2. 33e Donney (Martinal) 3-3. 35e Hummel 4-3. 36e Favrod 4-4. 47e Mojonnier (Clément) 4-5. 50e Buttet (Mojonnier) 4-6. 52e Jeannin (Pluquet) 5-6.

Pénalités: 5 x 2' contre Fleurier, 6 x 2' contre Monthey.

Fleurier: S. Aeby; Colo, Marquis; Biscan, Cavin; A. Rota; Hummel, Reichenbach, Vuille; Sauser, S. Monard, Braillard; Bargo, Pluquet, Jeannin.

Monthey: R. Berthoud; Clément, Barbey; Martinal, Plaschy; Favrod, Baragano, Joliquin; Buttet, Mojonnier, Donney; G. Berthoud, Eggerstwyler.

Notes: Fleurier sans P. Aeby, Patthey (blessés) ni D. Rota (repos). Braillard est évacué sur une civière suite à une violente charge de Clément (30e). (jyp)

LE POINT

Groupe 3

Relégation

Fleurier - Monthey 5-6

CLASSEMENT

1. Fleurier 4 2 0 2 19-22 16 (12)
2. Star Laus. 4 3 1 0 23-7 15 (8)
3. Octodure 4 2 0 2 18-19 15 (11)
4. Tramelan 4 2 1 2 17-14 14 (9)
5. Monthey 4 2 0 2 13-17 7 (3)
6. Yverdon 4 0 0 4 10-21 3 (3)

Entre parenthèses les points acquis lors de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 11 février, 20 h: Star Lausanne - Fleurier. Samedi 12 février, 20 h: Octodure - Monthey. 20 h 15: Yverdon - Tramelan.

AUTRES PATINOIRES

● FR GOTTÉRON - ZOUG 7-2 (2-1 2-0 3-1)

St-Léonard: 5299 spectateurs. Arbitre: M. Lindqvist (Su). Buts: Ire Schaller (Bykov) 1-0. 3e Schaller (Bykov) 2-0. 5e Antsin (B. Schafhauser, à 5 contre 4) 2-1. 28e Bykov (Schaller) 3-1. 29e Honegger (Leuenberger, à 5 contre 4) 4-1. 51e Horak (Neuenschwander) 4-2. 52e Silver (Schaller) 5-2. 53e Bykov (Khomutov) 6-2. 55e Balmer (Reymond, à 4 contre 5) 7-2. Pénalités: 8 x 2' contre FR Gottéron, 10 x 2' contre Zoug. FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Bobillier; Keller, Honegger; Princi, Descloux; Leibzig, Ferrera; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rotaris, Leuenberger; Aeschlimann, Reymond, Maurer, Chappot, Grogg, Bissig. Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, P. Schafhauser; T. Künzi, Ritsch; Horak, A. Künzi; Antsin, Yaremchuk, Muller; Meier, Steffen, A. Fischer; P. Fischer, Neuenschwander, Brodmann.

● AMBRI-PIOTTA - OLTEN 6-5 (1-1 4-1 1-3)

Valascia: 2852 spectateurs. Arbitre: M. Otter. Buts: 13e Jaks (Malkov, Fedulov, à 5 contre 3) 1-0. 18e Müller (Bütler, à 5 contre 4) 1-1. 30e Vigano 2-1. 30e Jaks 3-1. 32e Fedulov (Jaks, Malkov) 4-1. 39e Fedulov (Jaks) 5-1. 40e Gagné (Hirschi) 5-2. 47e Gagné (Egli) 5-3. 51e Richard (Bachofner) 5-4. 52e Bourquin (von Rohr) 5-5. 55e Léchenne (Wittmann, Fair) 6-5. Pénalités: 5 x 2' contre Ambri-Piotta, 6 x 2' contre Olten. Ambri-Piotta: Bachschmied; Müller, Tschumi; Riva, Casaroli; B. Celio, Gianini; Jaks, Malkov, Fedulov; Fair, Léchenne, Wittmann; Holzer, N. Celio, Vigano. Olten: Aebischer; Hirschi, Silling; Gull, Stucki; Bourquin; Egli, Richard, von Rohr; Gagné, Schläpfer, Bachofner; Müller, Bütler, Loosli.

● KLOTEN - BERNE 5-3 (1-3 1-0 3-0)

Schluefweg: 6200 spectateurs. Arbitre: M. Schmid. Buts: 3e Vrabc (Rogenmoser, Quinn, à 5 contre 4) 0-1. 6e Meier (Hoffmann, Erni) 1-1. 15e Haapakoski (Vrabc, Quinn) 1-2. 20e Vrabc (Quinn, à 5 contre 4) 2-1. 40e Ochsner (Schlagenhauf, Mazzoleni) 2-3. 46e Erni (Meier) 3-3. 50e Holenstein (Eldebrink) 4-3. 58e Johanson (Wäger) 5-3. Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 9 x 2' contre Berne.

Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bruderer, Klöti; Weber, Mazzoleni; Della Rossa, Johanson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Diener; Erni, Meier, Hoffmann; Hollenstein.

Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Voisard, Beutler; Rutsch, Reber; Rogenmoser, Vrabc, Quinn; Friedli, Montandon, Fuchs; Meier, Triulzi, Bärtschi.

● DAVOS - LUGANO 3-5 (1-2 2-2 0-1)

Patinoire de Davos: 4400 spectateurs.

Arbitre: M. Ballmann. Buts: 3e Larsson (à 5 contre 4) 0-1. 4e Schenkel (Fontana) 0-2. 17e Thibaudeau (Gross) 1-2. 26e Thibaudeau (Egli) 2-2. 30e Schenkel (Leuenberger, Jenni) 2-3. 31e Thibaudeau (Müller) 3-3. 37e Howald 3-4. 54e Larsson (Walder) 3-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre Lugano.

Davos: Wieser; Egli, Gianola; Brich, Equilino; Sigg, Derungs; Gross, Thibaudeau, Müller; Roth, Tsujijura, Cramer; Morf, Soguel, Näser, Schneider, Stirnimann.

Lugano: Weibel; Sutter, Djoos; Bertaglia, Balmer; Leuenberger, Ghilioni; Walder, Larsson, Eberle; Aeschlimann, Röthli, Howald; Fontana, Schenkel, Jenni.

CLASSEMENT

1. Gottéron 35 28 3 4 191- 82 59
2. Kloten 35 20 8 7 132- 87 48
3. Lugano 35 19 5 11 128- 98 43
4. Zoug 35 19 3 13 149-130 41
5. Berne 35 17 4 14 136-106 38
6. Ambri-Piotta 35 17 2 16 135-138 36
7. Davos 35 12 3 20 93-129 27
8. Zurich 35 8 6 21 118-145 22
9. Olten 35 7 4 24 90-173 18
10. Bienne 35 8 2 25 80-164 18

Samedi 12 février, 20 h: FR Gottéron - Ambri-Piotta. Lugano - FR Gottéron. Olten - Bienne. Zoug - Kloten. Zurich - Davos.

ELEVEZ LE NIVEAU DE VOS EXIGENCES, PAS CELUI DE VOTRE BUDGET.



Airbags conducteur et passager avant en série sur tous les modèles BMW.

Série spéciale BMW Série 5 Executive. Jamais vous n'en avez eu autant pour votre argent. Les berlines Executive de la Série 5 offrent - outre les plus-values qui sont désormais la norme chez BMW, comme l'airbag pour conducteur et passager avant - un luxe de détails exclusifs: intérieur en bois précieux, peinture métallisée, jantes en alliage léger, lave-glaces électriques à l'avant, projecteurs anti-brouillard,

appui-tête à l'arrière, stores pare-soleil, éclairage intérieur hautement sophistiqué, housses en tissu BMW V8, volant gainé de cuir et seuils de portière chromés. Mais le meilleur est encore à venir: vous ferez sur ces équipements spéciaux jusqu'à 50% d'économie suivant le modèle que vous choisirez. Qui a dit que l'art de faire des cadeaux se perdait? Et nous vous ferons encore, il va de soi, une offre de reprise

avantageuse de votre ancien véhicule. Bienvenue pour une course d'essai à bord de la BMW Série 5 Executive. Un monde de distinction et d'élégance souveraine vous est préparé. Appelez-nous!



PLAISIR DE CONDUIRE.

Gérolf Andrey SA, La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 51, téléphone 039/26 40 36.

252-1-170/ROC

La Première. La pression permanente.

Le monde change, Radio Suisse Romande LA PREMIÈRE aussi. Et le changement est constant, vos oreilles en redemandent, elles nous l'ont dit.

Sur LA PREMIÈRE, la journée commence plus tôt: à 5 h déjà. Le week-end aussi: dès 16 h, le vendredi. Et toute la semaine, des émissions plus rythmées et plus courtes. Pour une radio chaleureuse et conviviale.



...attention les ondes!

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

Cours intensifs

de 2 à 10 leçons par jour
durant 2 à 10 semaines
leçons privées ou en groupes
test des connaissances

Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer au Locle: **APPARTEMENT 3½ PIÈCES RÉNOVÉ.** Fr. 509.-, charges comprises. Une cave, deux balcons. Cardamines 9. Possibilité garage.
☎ 039/31 77 33 ou 077/37 58 64
☎ 039/31 19 44

157-500960

A louer **TRÈS JOLI 3 PIÈCES.** Avec cachet, cuisine américaine agencée, poutres, cheminée, balcon, cave, dégagement verdure, tranquillité, vue excellente, sud-est, 2e étage. Offre à: case postale 2028, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-508525

Nous cherchons un **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES.** Non agencé. Avec balcon, ascenseur, cave, buanderie, Coditel et téléphone. Pour le 1er mai. ☎ 039/26 87 86
132-511888

A louer, 1er avril 1994, rue du Manège: **APPARTEMENT 3 PIÈCES.** Fr. 690.-, charges comprises. Ecrire sous chiffres G 132-750882 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer **BEL APPARTEMENT 4½ PIÈCES.** Cuisine agencée, W.-C./salle de bains séparés, grand balcon. Fr. 1400.-, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 64 55, entre 12 h - 12 h 45.
132-511950

● demandes d'emploi

AGENT DE MÉTHODE connaissant la mécanique de précision cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres K:157-711324 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

Homme cherche travail dans **LA VENTE (GÉRANCE, REPRÉSENTATION, ETC...)**. ☎ 039/28 37 30 (répondeur).
132-511995

● divers

DUO ANIME MARIAGES, anniversaires, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78
28-501035

COSTUMES DE CARNAVAL À LOUER, pour adultes et enfants, masques, loupes, maquillage et accessoires.
☎ 039/61 14 50
132-504494

LUMIÈRE DIVINE: un séminaire exceptionnel d'enseignement spirituel. Dimanche 20 février.
Renseignements: ☎ 021/964 32 67, soir.
22-532596

Maman vivant au-dessus de ses moyens cherche **PERSONNE AISÉE ET GÉNÉREUSE** pour l'aider financièrement. Ecrire sous chiffres F 157-711322 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

● marché de l'occasion

A vendre **FIAT**, 900 cm³, expertisée, 120 000 km. Fr. 2000.-. ☎ 039/41 16 76
132-511156

A vendre **AUDI 90 QUATTRO 20 V SPORT**, 1990, noir métallisé, toit ouvrant, ABS, kit amortisseurs. Fr. 19 800.-
☎ 039/26 14 31, le soir.
132-512028

A vendre **HONDA CRX VTI**, cabriolet, bleu métallisé, septembre 1993, capote électrique, rabaissée, jantes alu, CD, garantie usine, 2700 km. Fr. 31 500.-
☎ 039/26 14 31, le soir.
132-512028

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____
038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

DIVERS

Votre AVIS nous INTERESSE

"JE NE PUIS ME RÉSOUDRE À ABANDONNER UNE RÉGION MENACÉE D'ASPHYXIE ..."



Thierry Béguin, Neuchâtel
conseiller aux Etats, Parti radical-démocrate

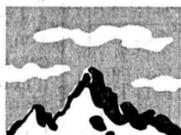
"Comme citoyen, soucieux du bien commun comme du respect des minorités, je ne puis me résoudre à abandonner une région menacée d'asphyxie au nom d'une prétendue liberté des transports qui n'est que le paravent d'un libéralisme sans âme".

"Comme européen militant, je suis sûr de servir ma cause en privilégiant l'environnement et la qualité de la vie, qui sont des valeurs communes aux peuples d'Europe".

"Comme élu fédéral, je ne puis que soutenir l'Initiative des Alpes, complément indispensable aux NLFA et seule capable d'en assurer la réalisation".

Oui!

le 20 février
pour la PROTECTION des ALPES



INITIATIVE
DES ALPES

▲ Si les SUISSES ne SAUVENT pas LES ALPES qui le FERA?
VOS DONNS POUR LA CAMPAGNE SONT BIENVENUS - CCP 19-6246-9
241-541330/ROC

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions
Location dès 30 fr.
Rodolphe SCHORI
Importateur LEMANIA
Magasin + atelier de réparation
Industrie 34 - 1030 BUSSIGNY
Tél. 021 701 17 17 (Fermé le lundi)

22-2942/ROC

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ Date de naissance _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

C/im/6/Mi

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

Mercredi 9 février 1994

L'Impartial

Ski nordique - La 8e édition de la MegaMicro, c'est pour le dimanche 27 février

Par ici les grosses pointures

Message

Message bosniaque au CIO - Alija Izetbegovic, le président bosniaque, s'est engagé «à respecter la trêve olympique et à libérer des prisonniers» dans un message adressé à Lillehammer au président du CIO. Le Mouvement olympique, avec le soutien de l'ONU, a lancé le 24 janvier un appel à une «trêve olympique» dans les régions du monde en guerre, notamment à Sarajevo, théâtre des Jeux olympiques en 1984. (si)

PMUR

Hier à Enghien
Prix de La Loire Atlantique
Non partant: 11

Tiercé: 7 - 3 - 8
Quarté+: 7 - 3 - 8 - 1
Quinté+: 7 - 3 - 8 - 1 - 12

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
1210,00 fr.
Dans un ordre différent:
242,00 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
5526,40 fr.
Dans un ordre différent:
690,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
54,70 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
198.464,80 fr.
Dans un ordre différent:
3441,20 fr.
Bonus 4: 189,80 fr.
Bonus 3: 45,20 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 98,50 fr.

TV-SPORTS

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.
TF1
23.50 Formule foot.
F3
20.30 Journal des sports.
RAI
20.25 Football.
23.15 Mercoledì sport.
EUROSPORT
10.00 Gymnastique rythmique.
12.00 Eurogoals.
13.00 Athlétisme.
14.00 Tennis.
16.00 Automotobilisme.
17.00 Objectif Lillehammer.
17.30 Ski artistique.
18.30 Equitation.
20.00 Football américain.

Course populaire par excellence, la MegaMicro, 8e du nom, aura lieu le dimanche 27 février. A moins de trois semaines de cet événement franco-suisse, les organisateurs travaillent d'arrachepied afin que cette importante manifestation soit à la hauteur de sa réputation, une réputation qui dépasse largement nos frontières. De grosses pointures du ski de fond mondial ont déjà confirmé leur participation à une épreuve qui devrait réunir plus de six cents coureurs. Au bas mot.



ment. A contre-cœur, les responsables avaient été contraints de raccourcir le tracé (40 km au lieu de 75 km). Cette année, tout le monde croise les doigts en espérant que le manque d'or blanc n'entravera pas le bon déroulement de la course. Après plusieurs mois de tractations, les organisateurs ont réussi de jolis coups de filet. Hervé Balland, tout frais champion de France des 30 km et deuxième des mondiaux de Falun sur 50 km en 1993, sera de la partie. On signalera que Balland participera aux JO de Lillehammer en étant au départ du 30 km (style libre).

Par
Gérard STEGMÜLLER

Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, les organisateurs de la MegaMicro affichaient un large sourire. La neige, qui avait fait son apparition durant la nuit, expliquait sans doute cela.

On se souvient que l'édition 1993 avait été perturbée par de mauvaises conditions d'enneige-

Ce n'est pas tout: les Italiens Christian Saurer et Alfred Runggler, les Tchèques Radim Nye (6e des 50 km des JO d'Albertville), Jiri Kvapil (champion du monde juniors 1990), Sarka Zurynkova et le Suédois Isackson ont eux aussi donné leur accord de principe. Côté helvétique, Patrick Maechler (6e l'année passée) est partant certain. S'il y a de fortes chances pour que Daniel Sandoz donne une réponse

favorable aux organisateurs, ces derniers sont actuellement sans nouvelle d'André Rey, (vainqueur de la MegaMicro en 1987, 1988 et 1993). En ce qui concerne les régionaux, on n'en sait pas plus pour l'instant.

«On peut qualifier le plateau de la 8e MegaMicro de remarquable» s'est félicité le président du comité d'organisation, Fernand Berger. D'autant que d'autres grands noms du ski nordique vont venir s'ajouter à la liste.

Pour la forme, on signalera que le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, président d'honneur de la MegaMicro, s'élancera sur 40 km, tout comme le conseiller fédéral Adol Ogi, pour autant que ses occupations le lui permettent.

Comme les années précédentes, deux parcours moins exigeants, l'un de 40 km, en style libre comme les 75 km, l'autre de 20 km (tous les départs sont fixés à 8 h 30), en style classique, seront proposés respectivement depuis La Brévine et La Chaux-du-Milieu (le départ des 75 km sera donné depuis La Sagne). Les malvoyants ne seront pas oubliés avec un tracé de 20 km entre La Brévine et la Chaux-du-Milieu. L'arrivée de la MegaMicro sera jugée à La Chaux-de-Fonds (aux Foulets).

Président de la commission technique, Laurent Vuille a insisté sur un point: le maximum sera fait afin que le tracé soit impeccablement préparé. «On se fait un point d'honneur d'offrir aux participants de belles pistes» a-t-il relevé.

Une fois encore, la planche de prix sera relevée (50.000 francs). Et comme à l'accoutumée, le vainqueur toutes catégories repartira avec une voiture. Le budget d'une telle manifestation s'élève à 150.000 francs. «Grâce



Le 28 février 1993

A l'occasion des mondiaux de Falun, le Français Hervé Balland récoltait la médaille d'argent sur 50 km. Sa participation à la MegaMicro est assurée.

(Keystone-EPA)

à la fidélité de nos sponsors, il est équilibré» s'est plu à relever Fernand Berger.

Innovation pour cette 8e édition: les organisateurs se sont attachés les services d'un spécialiste en météorologie en la personne de Jean-François Rumley. Ce citoyen de Bevaix sera à même, cinq jours avant la course, de dire aux responsables s'il y aura de la neige oui ou non.

Si c'est négatif, la 8e MegaMicro aura vécu avant d'avoir débuté.

Mais nous n'en sommes pas là. En guise de hors-d'œuvre à la MegaMicro, un critérium nocturne (relais à l'américaine par équipes de deux) se déroulera le vendredi 25 février à La Chaux-du-Milieu.

La suite au prochain épisode. G.S.

Délai d'inscription

Pour participer à la 8e MegaMicro, épreuve qui figure au calendrier des Suisse Masters, il est indispensable de s'inscrire jusqu'au 21 février. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 13 13. (Imp)

Sélections OJ du Giron pour les «Suisse»

Quinze élus

L'entraîneur fond OJ du Giron jurassien Patrick Christinat a convoqué quinze skieurs et skieuses pour les championnats suisses OJ, qui se disputeront les 19 et 20 février prochains à Blonay/Les Pléiades. Les espoirs de médailles ne sont pas inexistantes pour les fondeurs neuchâtelois et jurassiens, mais l'entraîneur OJ se satisferait, selon ses dires, «d'une fille OJ III dans les sept premières et de trois garçons OJ III dans les quinze premiers».

LES SÉLECTIONNÉS

OJ II filles: Pauline Bieri (81, La Chaux-de-Fonds), Nadège

Fahrni (81, La Brévine), Emmanuelle Larfi (80, La Brévine), Anne Maître (81, Chaumont), Patricia Tièche (80, Saignelégier).

OJ III filles: Caroline Bieri (78, La Chaux-de-Fonds), Marianne Froidevaux (78, Saignelégier), Noëlie Matthey (78, Le Locle).

OJ II garçons: Marc Lauenstein (80, Chaumont).

OJ III garçons: Adrien Chaignat (79, Saignelégier), Lucien Kohler (78, La Brévine), Yann Pellaton (78, La Brévine), Johann Schmid (78, La Brévine), Fabien Schneider (78, Saignelégier), Steve Seiler (78, Le Locle). (Imp)

Judo - Tournoi à Saint-Gall et à Monthey

Bons Neuchâtelois

Les judokas neuchâtelois ont répondu présent dans différentes manifestations qui se déroulaient ce week-end.

Aux Internationaux de Saint-Gall, Raphaël Riccitelli (JC Peseux) était un peu avantagé par un tirage au sort favorable et après un bon parcours, il devait s'incliner en demi-finale. Riccitelli obtint cependant un wazari lors de la finale pour la troisième place, wazari qui était synonyme de médaille de bronze dans la catégorie junior -86 kg. Tout à l'opposé sur la carte

géographique, la commune de Monthey accueillait son cinquième tournoi national pour écolières et écoliers. Organisé par le club local, ce tournoi recevait environ trois cents combattants. Le judo neuchâtelois y était représenté par quatre clubs: Auvernier, Cortailod, Peseux et Boudry.

Si, pour ces deux derniers, les espoirs de médailles se sont envolés au cours de la journée, il n'en est pas de même pour le JC Cortailod, dont le jeune Christophe Quarroz obtenait une médaille de bronze en éliminant Manuel Buhler (Auvernier) lors

du combat décisif de la catégorie -30 kg.

Les représentants du JS Auvernier n'obtenaient pas de médaille dans la catégorie -30 kg, mais ils se distinguèrent dans d'autres catégories, à l'instar de Samir Zeggani, premier de la catégorie +60 kg. Quant à Fabrice Quillet, sélectionné pour le tournoi de Paris et membre du cadre Talents +, c'est au terme d'un superbe parcours qu'il s'inclina en finale et obtint la deuxième place. Sa sœur Joëlle, quant à elle, réussit également un joli «truc» et termina troisième de la disputée catégorie écolières -33 kg. (ld)

DIVERS

LES IMPÔTS SONT CHERS!...

et sont une affaire de spécialiste

Tarif envoyé sur demande et sans engagement
Ne perdez plus votre temps à vous arracher les cheveux!

FIDUCIAIRE MICHEL RITZI SA
2053 CERNIER
☎ 038/533 691 - Fax 038/533 933

28-1943

Votre partenaire pour votre comptabilité,
votre fiscalité, votre administration

EXAFID SA

2005 Neuchâtel 5
Puits-Godet 22
2300 La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 32

128-1049

☎ 038/25 46 38
Fax 038/25 13 51
☎ 039/23 24 90
Fax 039/23 14 39

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer pour
le 1er avril 1994
APPARTEMENT
1½ PIÈCE
Cuisine, salle
de bains (cave,
chambre haute),
meublé ou non.
Boulevard 15
2e étage, sud
Fr. 376.-
plus charges
☎ 039/26 79 17
132-12183

A LOUER
QUARTIER OUEST
LA CHAUX-
DE-FONDS
APPARTEMENT
DE
4½ PIÈCES
mansardé, avec
cuisine agencée.
Libre
à convenir.
Tél.
039/23 26 58
132-12083

BENFINA
Crédits rapides
et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-11919

IMMOBILIER

MORGINS
A vendre
appartement
de 3½ pièces
proche du centre.
Garage.
Fr. 270.000.-
Tél. 021 808 77 17
ou 025 77 38 69.
22-532857/4x4

Petit château à vendre!
A 6 km de La Chaux-de-Fonds
maison de
3 appartements
entièrement refaite à neuf avec
beaucoup de goût, cachet unique,
cheminées, poutres, pierres appa-
rentes.
Placement très intéressant.
PROFIMMOB - ☎ 038/25 25 46

A vendre à Saint-Imier
in St. Imer, zu verkaufen
IMMEUBLE
WOHNHAUS
avec 8 appartements + garages
mit 8 Wohnungen + Garage.
Renseignements par tél. 032/42 33 61
Auskünfte durch Tel. 032/42 33 61
6-2098

OFFRE EXCEPTIONNELLE
VERBIER
A revendre
3-pièces neuf
80 m², plein sud. Vue
imprenable. Situation
centrale.
Fr. 395.000.- avec
parkings.
Tél. 026 31 6060 ou
31 15 16.
36-501016/ROC

La Neuchâteloise
Assurances
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 12
LOCAUX COMMERCIAUX
de 100 m²
pour bureaux
Date d'entrée: à convenir.
☎ 038/23 54 20, M. Leuba
28-35

A louer aux Brenets, situation calme
et ensoleillée, belle vue, à 2 minutes
de la gare, Fontaine 5
JOLIE PETITE MAISON
entièrement rénovée. 4 pièces, cui-
sine agencement neuf, 2 toilettes-
douches. Buanderie, machine à
laver. Télé-réseau. Garage pour 2 voi-
tures. Terrain et jardin environ
400 m². Prix Fr. 1250.- par mois
charges incluses. Eau et mazout non
compris. Visites vendredi, samedi et
dimanche
ou téléphoner au 039/32 10 51.
157-500969

Exposition
Bâtiment
Rénovation
Construction

Artibat

du 10 au 14 février 1994
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds

Bernard Rössli SA, plâtrerie-peinture
3M Suisse SA, abrasifs et adhésifs
ECAI, assurances prévention
Oth et Villena, chauffages
Laurent Wenger, couverture
Setimac, étanchéité
Ottavio Panzera, jardins
Haefliger et Kaeser SA, matériaux
Osaka Distribution, papiers peints
Facetec SA, revêtement de façades
Service de l'Energie La Chaux-de-Fonds
Robert Tanner, transports
Electricité des Hêtres, électricité

Bernard Ducommun, menuiserie, ébénisterie
Schmutz Aciers SA, aciers
Caisse Nationale Suisse, assurances et prévention
Roland Parel, clôtures, meubles de jardin
J.-C. Audemars, enseignes
Façades Rideau SA, façades ventilées
Bertrand Cuhe, maçonnerie
Jallut, peintures + vernis
Marksa/Dixi SA, pompes à chaleur
Entresol SA, revêtements de sols
René Aubry, téléphones
Obriest et Co/Somy SA, tubages + cheminées
Jost, vitrerie, techniverrerie

Insta-Rex, sanitaire-ferblanterie
GAN Groupement des Architectes Neuchâtelois
La Bâloise Assurances
F. Nussbaum, échafaudages
Tresa AG, escaliers
Geco, gérances et courtage
Promobat SA, villas
Nettecto, nettoyages
Eureka SA, piscines, abris de piscines
Portas Decofix SA, portes
Heli Neuchâtel, transports hélicoptés
A.S.G. SA, vérandas
Gilbert Kaufmann, fontaines + bassins

132-12618

Entrée libre

Horaires:

Judi 10 février 1994, de 16 à 21 heures
Vendredi 11 février 1994, de 14 à 21 heures
Samedi 12 février 1994, de 10 à 19 heures
Dimanche 13 février 1994, de 10 à 19 heures
Lundi 14 février 1994, de 14 à 19 heures

Entrée libre

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise chaux-de-fonnière
cherche
MAÇON-CARRELEUR
pouvant travailler de manière indé-
pendante. Pas sérieux s'abstenir.
Ecrire sous chiffres X 132-751187 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

RESTAURANT
MANOIR
DE LA POSTE Fontaines
cherche
SOMMELIÈRE
Tél. 038/63 31 36
Personne sans permis s'abstenir.

**Intégrez votre
offre à la
vie régionale.**
Dans la région,
60 000 lecteurs
lisent chaque jour
L'Impartial
Source: MACH-Basic 92 - REMIP
PUBLICITAS
Au cœur de la publicité-press.

AUTOS - MOTOS - VELOS

SUBARU LEGACY
1.8, 4WD,
automatique, 5 p.,
climatisation
1990.05,
30 000 km
Fr. 16 500.-
☎ 077/37 53 55
028-000776

**OCCASIONS
MARQUES
DIVERSES**
Expertisées
Garanties
Echange
☎ 077/37 53 28
28-776

Achète très cher pour
exportation: MAZDA,
HONDA, MITSUBISHI,
TOYOTA, NISSAN.
Tout modèle dès 1978.
Etat sans importance.
Même pour pièces
ou à débarrasser.
Libelco SA, Neuchâtel
☎ 077/37 16 50
de 6-24 h, 7/7 jours
22-530454

**ACHÈTE AU PLUS
HAUT PRIX
VOITURES**
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

EH
Electricité des Hêtres sa.
Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre
Tél. 039/28 37 55 - Fax 039/28 42 82
132-12061

DIVERS
Offre spéciale:
duvets nordiques
160 x 210 cm, plumettes
duveteuses neuves
d'oies blanches à 99 fr.
ou 200 x 210 cm à
159 fr. ou 240 x 240 cm
à 269 fr.
Envoi rapide jusqu'à
épuisement du stock.
DUVET SHOP SA,
8, Frontenex,
207 Genève, tél. 022
786 36 66, fax 786 32 40.
18-3784/ROC

**TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!**

**DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

**Association
neuchâteloise
des écoles privées**
ANEP
Pierre-à-Mazel 11
2000 Neuchâtel
28-509823
Guide
gratuit

Maitrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
SOL
HEIMO & FILS SA
► Parquets ► Tapis
► Plastiques ► Stores
► Sols sans joints ► Entretien
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-13115

DIVERS
Votre partenaire pour
votre gérance immobilière,
vos transactions immobilières
EXAFID SA
2005 Neuchâtel 5
Puits-Godet 22
128-1049
☎ 038/25 46 42
Fax 038/25 13 51

Publicité intensive, Publicité par annonces

GASTRONOMIE

Restaurant-Pizzeria aux 4 Saisons
Numa-Droz 11, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 01 01
Samedi 12 février 1994:
Paella à gogo Fr. 30.-
Soirée animée par le duo Osmose Seby La Rocca
L'apéritif et ses toasts offerts dès 20 heures
Prière de réserver, s.v.p.,
au 039/28 01 01
132-12992

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman
et Sciaky presse)

»Pour qui veux-tu que ce soit? Je
l'avais acheté pour ton anniversaire et
je comptais te le donner à cette occa-
sion la semaine prochaine mais j'ai dé-
cidé de te l'offrir dès aujourd'hui.

- Et j'aurai un autre cadeau pour
mon anniversaire?

Mrs Stone éclata de rire.

- Elle a bien l'esprit pratique de son
père.

L'oncle Jimmy la rassura.

- Oui, chérie. Tu auras deux ca-
deaux.

- Venez-vous avec nous, Mrs Stone?

- Sur cette terrasse battue par les
vents? Merci bien! Mais Dany peut
vous accompagner si c'est ce que vous
désirez. Elle me ramènera Deborah
ensuite.

J'ai décliné l'offre.

- Alors c'est vous, Jim, qui recon-
duirez Deborah. Sa nurse la reprend
toujours ici vers cinq heures.

- Entendu.

L'enfant avait insisté pour porter le
cerf-volant plus grand qu'elle dont la
queue traînait à terre. Une magnifique
queue formée de papillons de caout-
chouc ou de matière plastique. Dans
sa joie et son excitation, la petite fille
ne fit pas attention et marcha dessus,
arrachant un des papillons. Je l'ai ra-
massé et mis dans la poche.

Mrs Stone avait suivi mon geste.

- Je suis comme vous, ma chère,
méticuleuse. Miss Wilson aurait re-
gardé ce papillon de son œil rond de
vache qui rumine et l'aurait laissé à
terre. Décidément cette toquée d'Ed-
wina a raison: vous êtes bien une
perle. Et si je vous accordais le double
de ce qu'elle vous donne par mois,
viendriez-vous à mon service?

- Et Andréa Wilson serait remer-
ciée?

- Naturellement.

- Non, Mrs Stone. Je ne puis faire
cela à votre belle-fille, ni priver miss
Wilson de sa situation.

- Je m'attendais à cette réponse. Si
vous m'en aviez fait une autre vous
n'auriez été qu'une perle fausse.
N'empêche que vous êtes une sotte.

- Je le sais, Mrs Stone. Toute ma
vie je me suis sottement conduite, à ce
qu'on m'a dit.

- J'aurais besoin d'une amie. Une
vraie. Ma belle-fille est une espèce de
folle et si vous croyez que Nancy
Green qui est venue tout à l'heure avec
son abruti de mari est une amie!...
Une femme curieuse, prétentieuse, qui
pose à l'amateur d'art. Sa maison est
bourrée de «vieux meubles» qui ne
sont même pas anciens. Elle n'y
connaît absolument rien en réalité et
se fait «avoir» à chacun de ses achats.

Notre conversation fut interrompue
peu après par l'irruption de Deborah
en larmes.

- Le cerf-volant, hoqueta-t-elle.
Oh! mon beau cerf-volant!

- Hé bien, chérie?

- Dans le lac! Il est parti dans le lac!
L'oncle Jimmy est trop méchant!

- Voyons, Deborah, la gronda Mrs
Stone, tu ne dois pas en vouloir à ton
oncle si votre jeu a mal tourné.

(A suivre)

Badminton - Le Tournoi international de la Métropole horlogère débute demain

Des filets bien garnis

Agassi: bientôt la rentrée - Absent des courts depuis la mi-septembre, Andre Agassi fera son retour à la compétition le 21 février à Scottsdale, où il a un titre à défendre. Sa longue inactivité, en raison d'une tendinite au poignet droit dont il a été opéré en décembre dernier, a valu au champion de Wimbledon 1992 de régresser à la 31e place du classement mondial.

(si)

BRÈVES

Tennis

Hlasek passe

Jakob Hlasek a franchi le cap du deuxième tour du tournoi de Memphis (800.000 dollars), pour lequel il était qualifié d'office, aux dépens du Français Jean-Philippe Fleurian (ATP 104), 7-5 4-2 abandon.

«Manu» facile

La Suisse Manuela Maleeva-Fragnière, qui dispute cette semaine son dernier tournoi avant de prendre sa retraite sportive, a facilement franchi le cap du premier tour du tournoi d'Osaka. Tête de série numéro 1, elle a battu l'Américaine Andrea Leand en deux sets, 6-1 6-2.

Olympisme

Weder porte-drapeau

Le champion olympique de bob à deux Gustav Weder sera le porte-drapeau de la délégation helvétique, samedi, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Lillehammer. Il y a deux ans, à Albertville, c'est la Glaronaise Vreni Schneider qui avait eu cet honneur.

Automobilisme

Sauber: nouveau partenaire

L'écurie de Formule 1 suisse Sauber a signé un contrat publicitaire avec le groupe Harvard, entreprise de financement et d'ingénierie basée en République tchèque et Slovaquie, pour le championnat du monde 1994.

Basketball

Dernière victoire

Grâce à deux lancers-francs d'Andy Fields réalisés à trente secondes de la fin de la prolongation, Bellinzona a remporté à Skopje son dixième et dernier match de sa poule quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs, qu'il conclut au quatrième rang. Devant 2100 spectateurs, les Tessinois se sont imposés 94-92 a.p. (83-83 49-41).

Football

Nul nordiste

Championnat de France. Match avancé de la 26e journée: Caen - Le Havre 1-1.

Parma marque

Coupe d'Italie. Demi-finale aller: Sampdoria - Parma 2-1 (0-1).

Pour la cinquième fois, La Chaux-de-Fonds ouvre les portes du Pavillon des sports à une partie de l'élite européenne de badminton. De jeudi à dimanche, en effet, le Tournoi international de la Métropole horlogère - 20e du nom après 15 versions «nationales» - accueillera 140 joueurs venus, pour la plupart, de la zone de recrutement des plus talentueuses raquettes de notre continent, à savoir l'Europe du Nord. A la une de la cuvée 94, la visite des Suédois, pour la première fois dans les Montagnes neuchâteloises, est à elle seule un gage de qualité.

Dixième étape (sur quinze du circuit européen, la ville de La Chaux-de-Fonds sera une fois de plus fort bien fréquentée sur le plan sportif. Le tournoi de la Métropole est, en effet, l'événement «badmintonesque» majeur à l'échelle nationale, après le Swiss open de Bâle de mars prochain. Organisateur de la manifestation, Ashis Sen Gupta n'a pas ménagé ses efforts pour que les deux tournois se complètent sans se concurrencer.

Budgétée à 56.000 francs, la version «chaux-de-fonnier» prend chaque année de la bouillotte, tout comme les coûts de

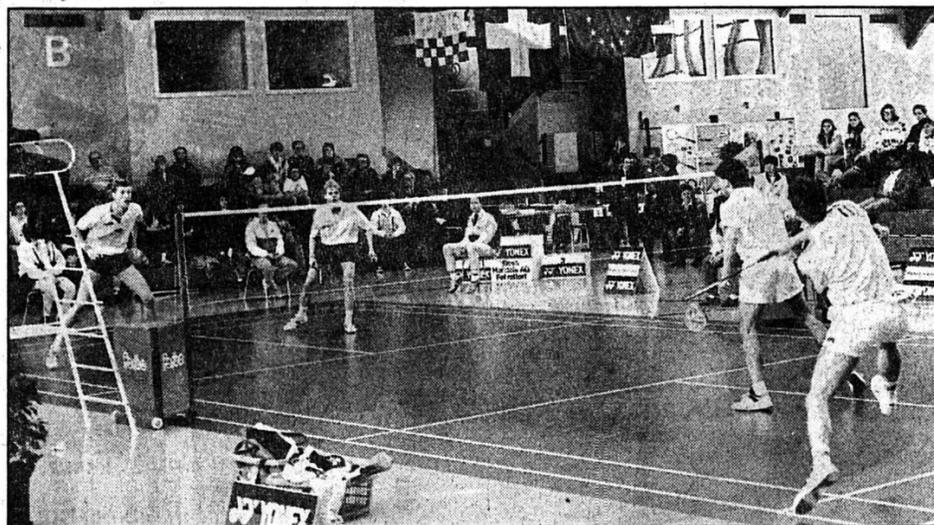
fonctionnement... C'est grâce au bénévolat des membres et amis du club, et au soutien de quelques sponsors que les deux bouts des filets peuvent être noués.

UVAROV FAVORI

Sur le plan local, outre la Bulgare Diana Koleva (entraîneur du club), Pavel Uvarov, matricule No 1 du BC La Chaux-de-Fonds en Ligue nationale A, se rappellera au bon souvenir de tous ceux qui ont eu le plaisir de suivre les éditions précédentes. En effet, il n'est autre que le vainqueur de 91 et le vice-champion du circuit EBU 90-91. Il devra cependant sortir le grand jeu s'il entend rééditer son exploit d'il y a trois ans...

Côté favoris, Hannes Fuchs (Autriche, tête de série No 5) et Thomas Johannsson (Suède, No 1, leaders du circuit après neuf rondes, tenteront de préserver leurs acquis. Mais la tâche sera rude et le danger viendra, une fois de plus, du Nord: le Suédois Bengtsson (No 2) et le Norvégien Sperre (No 3), matricules 11 et 6 au classement européen, sont à l'affût.

Mal classé par manque de participation au circuit EBU, le Russe Antropov est, en l'absence de sa Fédération qui organise



Spectacle en vue

Le Pavillon des sports sera le théâtre de matches de haut niveau durant quatre jours. (Privée)

les championnats nationaux le même week-end, en quelque sorte un invité-surprise. Il sera à suivre de près, tant en simple qu'en double où, aux côtés du «chaux-de-fonnier» Uvarov, il concurrencera sérieusement les Allemands au sein de leur discipline de prédilection.

Chez les dames, les trois premières têtes de série seront sué-

doises. Pour leur première apparition, l'entrée en matière paraît donc plutôt musclée et la russo-autrichienne Irina Serova (No 4), victorieuse en 1991, aura fort à faire. Tête de file actuelle du circuit européen avec 70 points d'avance, la Hongroise Harsagi a également annoncé sa venue.

Côté helvétique, l'équipe nationale ne manquera pour rien

au monde l'occasion de se frotter à des joueurs de haut niveau. Thomas Wapp, champion suisse 93 et septième du circuit, a une belle carte à jouer sur ses terres. Le Zurichois n'attend que le soutien d'un nombreux public! (jpr)

● Avec le soutien de «L'Impartial».

Le programme

Jeudi 10 février. 14 h: éliminatoires.

Vendredi 11 février. 10 h: éliminatoires.

Samedi 12 février. 10 h: huitièmes de finale. 17 h 30: quarts de finale. 21 h: demi-finales.

Dimanche 13 février. 12 h: finales.

Tennis - Tournoi de Milan: Marc Rosset battu par Wally Masur

Enchaînement pas réalisé

Il n'est pas parvenu à enchaîner. Deux jours après son titre à Marseille, Marc Rosset est tombé au premier tour du tournoi de Milan, une épreuve de l'ATP-Tour dotée de 800.000 dollars. Tête de série no 7, le champion olympique a été battu 6-3 6-7 (3-7) 6-3 par l'Australien Wally Masur (ATP 21).

Un brin émoussé et souffrant du pied droit, au point d'appeler à trois reprises le soigneur de l'ATP, Marc Rosset ne possédait vraiment pas les meilleures cartes pour négocier ce premier tour contre un rival aussi dangereux que le numéro un Australien.

Avec des si...

«En deux jours, il était impossible que Marc puisse évacuer tout ce qu'il avait vécu à Mar-

seille, soulignait son coach Stéphane Oberer. Si ce match s'était déroulé mercredi, je suis convaincu qu'il aurait été beaucoup plus affûté.»

Avec un brin de réussite et une deuxième balle plus consistante, le Genevois aurait tout de même pu passer l'épaule. Au troisième set, c'est lui qui a bien failli trouver le premier l'ouverture, avec deux balles de break en sa faveur au troisième jeu. Malheureusement, il ratait un passing en coup droit sur la première et commettait une erreur direct en revers sur la seconde.

OBJECTIF STUTTGART

Dans cette fin de match, le double vainqueur de Marseille était trahi par son service. Il lâchait son engagement au sixième jeu en commettant deux double-fautes de suite, les huitième et neuvième du match, pour offrir

le break à l'Australien sur un plateau. Et dire que quarante-huit heures plus tôt à Marseille, cette deuxième balle de Rosset avait provoqué le désespoir d'Arnaud Boesch...

Cette défaite, sa deuxième de l'année dans un premier tour, comporte cependant un aspect positif. Elle va lui permettre de s'accorder une petite coupure bien méritée avant le tournoi de Stuttgart. L'épreuve de Ion Tiriac, dotée de plus de deux millions de dollars, est aujourd'hui un passage obligé pour un joueur qui entend se hisser très vite dans le top-ten.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Masur (Aus) bat Rosset (S-7) 6-3 6-7 (3-7) 6-3. Pioline (Fr-5) bat Ondruska (AFS) 7-5 7-5. Korda (Tch-6) bat Carbonell (Esp) 6-3 7-5. (si)

Tennis de table - Tournoi des présidents

Une surprise

Le tournoi dit «des présidents» est une excellente idée de la Commission technique de l'association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table. A cette occasion, les présidents des clubs, les membres d'honneur et les comitatards de l'ANJTT se défont à la table pendant cinq heures avant de se retrouver autour d'une autre table, en toute convivialité. Il se déroulait samedi dernier à Péry.

Dix-neuf inscrits donc, pour la 7e édition de ce «sommets» qui se déroula, dans sa phase initiale, en trois poules de cinq joueurs et une de quatre. Les têtes de séries désignées par le tirage au sort étaient Thorsten Geisler du Landeron, Etienne Schneider de La Chaux-de-Fonds, Daniel Koenig de Moutier et Charles

Rosset de Bienne. Les deux premiers de chaque poule obtenaient leur billet pour le tour final.

A l'arrivée, surprise! Deux des quatre têtes de série étaient écartées du sprint final. Seuls Geisler (B11) et Koenig (C10), d'ailleurs les plus hauts classés des participants, passaient l'épreuve de la sélection. Non sans peine, il faut le dire, car la règle du handicap était imposée par le règlement du tournoi.

Classement final: 1. Koenig (Moutier). 2. Geisler (Le Landeron). 3. Feuz (Suchard Neuchâtel). 4. Lawson (Hôpital La Chaux-de-Fonds). 5. Beogli (Tramelan). 6. Petermann (Sapin La Chaux-de-Fonds). 7. Chemla (Brunette Neuchâtel). 8. Zbinden (Péry). (v)

Billard - Bon départ du CAB

Un premier pas

La phalange du Cercle des amateurs de billard (CAB) de La Chaux-de-Fonds a pris un bon départ dans le championnat aux 3 bandes I. Vainqueur de Romont, Capraro et ses coéquipiers ont ainsi franchi un premier pas vers le maintien.

Avant la visite de Romont samedi, les gens du CAB savaient qu'ils jouaient déjà gros lors de cette première journée de championnat. En effet, Chaux-de-Fonniers et Fribourgeois sont des candidats à la relégation en deuxième catégorie et une défaite n'aurait pas été bonne pour la confiance.

Heureusement, sur leurs tapis, les maîtres de céans n'ont pas manqué leur départ et s'imposaient 10-6. Alors que le capitaine Paolo Capraro (moyenne générale: 0,436) perdait tous ses matches, Vo Van Liem (0,491) - auteur d'une moyenne particulière de 0,633! - remportait deux points précieux qui venaient s'ajouter aux huit récoltés par Eric Junod (0,483) et Jean-Claude Cassagne (0,558).

Après cet excellent début, le CAB peut donc attendre sereinement Genève I qui se déplacera à La Chaux-de-Fonds le 19 février. (Imp)

Cyclisme - Tour méditerranéen: Baldato premier leader

Rominger en dilettante

L'Italien Fabio Baldato (GB-MG) a terminé la première journée du 21e Tour méditerranéen avec le maillot de leader, après avoir terminé deuxième derrière le Néerlandais Wiebren Veenstra, vainqueur au sprint, de la deuxième étape, Béziers - Lattes (99 km).

Redoutable sprinter, vainqueur notamment de trois étapes lors du Giro 1993, Baldato a succédé en tête du classement général à son compatriote et coéquipier Davide Cassani, éphémère leader après la victoire de la forma-

tion italienne GB-MG (avec le Suisse Rolf Järmann) dans le contre-la-montre par équipes de la matinée, couru à Béziers sur un parcours peu sélectif de 20 km.

Sans ambition dans cette épreuve, le Zougois Tony Rominger a été lâché par le peloton et a rallié l'arrivée en 146e position, à 3'33" du vainqueur.

Tour méditerranéen. Ire étape, contre-la-montre par équipes à Béziers (20 km): 1. GB-MG (Järmann-S, Baldato-It) 24'44". 2. Gewiss à 2". 3. Clas-Mapei (Rominger-S) à 22".

2e étape, Béziers-Lattes (99 km): 1. Veenstra (Ho) 2 h 20'25" (42,285 km/h). 2. Baldato (It). 3. Nelissen (Ho), tous m.t. Puis: 146. Rominger à 3'33".

Classement général: 1. Baldato 2 h 45'05". 2. Cassani (It) à 10". 3. Museeuw (Be) m.t. 4. Järmann, m.t. Puis: 138. Rominger à 3'59".

● Ruta del Sol. Ire étape, Chiclana de la Frontera - Chiclana de la Frontera (118 km): 1. Edo (Esp) 3 h 11'46". 2. Baffi (It). 3. Gutierrez (Esp). 4. Chudja (Ukr). 5. Sverada (Tch). 6. Hamburger (Dan), tous m.t. (si)

LES VINS DU MOIS



5,90

au lieu de 7.50
Un cru du Beaujolais aimable et charmeur, dont l'impétuosité est contrastée par un fruité velouté et un parfum discret de framboises. C'est jeune que ce vin développe toutes ses qualités. Compagnon de prédilection du rôti, des grillades, de la volaille, il ne dédaigne pas la charcuterie ni un bon fromage à pâte molle.

Brouilly a.c. „Château de Pierreux“, 1992/93, 75 cl, 5.90

6,90

au lieu de 8.90
Les cépages Pinot noir et Gamay offrent à cette grande Dôle toute simple sa robe rubis et son fruité incomparable. Une belle ampleur et des tannins légers signent son bel équilibre. Un vin qui fera merveille avec vol-au-vent, viandes en croûtes, volaille et lapins, grillades ou rôtis.

Dôle du Valais A.O.C. „Rocvieux“, 1992, 75 cl, 6.90

COOP

Bons informel

NOUVEAUTÉS



Tout doux avec les décors, dur avec la saleté!

Fairy Ultra, la nouvelle poudre compacte pour lave-vaisselle agit efficacement contre la saleté incrustée tout en ménageant les décors de la vaisselle. Question prix, rien à redire car vous pourrez économiser jusqu'à 50% de produit. Fairy Ultra rinçage évite les traces de calcaire et laisse un brillant impeccable. Fairy Ultra ne contient ni phosphate ni chlore. **Prix de lancement: Fairy Ultra, flacon de 1 kg, 8.50, sachet-recharge de 1 kg, 7.50. Prix: rinçage, le flacon de 500 ml, 3.90.***

Les chats en raffolent, l'environnement dit merci

Cha-Cha-Cha Premium à la volaille ou au boeuf existe aussi en portion de 200 g. De quoi rassasier les chats les plus gloutons, sans pour autant oublier l'environnement. En effet, les portions sont conditionnées dans une feuille complexe très pratique aux vertus écologiques indéniables: moins d'emballage et élimination non polluante. **Prix de lancement: Cha-Cha-Cha Premium à la volaille ou au boeuf*, 200 g, -.95.**

Ça croustille, c'est sans sucre et ça vient de Suède

Ce sont les pains grillés suédois Krispröls pardi! Riches en substances fibreuses, ils sont parfaits à la table du petit déjeuner, à l'apéritif ou au dîner. Très digestes, les petits pains Krispröls sont délicieux avec du miel, de la confiture, de la charcuterie, du fromage, du saumon, des crevettes, du séré ou tout simplement avec du beurre. **Prix de lancement: pains grillés suédois Krispröls au blé complet, sans adjonction de sucre, le sachet de 200 g, 2.20.***

Riz long grain et mini-temps de cuisson.

Combien de temps pour cuire du riz? Pas plus de 10 minutes avec le nouveau riz long grain 10 minutes d'Uncle Ben's! Comme toujours, c'est un riz de qualité exceptionnelle, riche en substances nutritives, au goût incomparable, pour un temps de cuisson qui ne dépasse pas 10 minutes! Tout cela grâce à un procédé que seul Uncle Ben's peut vous offrir. **Prix: Riz Uncle Ben's 10 minutes, le paquet de 700 g, 3.40.***



SUPER PRIX



Une bière à 80 centimes la bouteille!

Chez Coop, vous trouverez dès à présent une excellente bière suisse normale, brassée en exclusivité pour Coop. Trinquons à cette bière. **Prix: bière normale, la bouteille de 58 cl, -.80 (+ -.30 de consigne).**

Enfin un dessert comme on les aime!

Il y a longtemps que vous n'avez mangé un dessert aussi sain. En effet, le flan à la semoule DAWA, c'est 10 vitamines essentielles et 5 substances minérales! Pas mal, non? Le flan Dawa, c'est surtout un dessert léger et délicieux, vite prêt. **Prix: flan à la semoule DAWA, le sachet de 75 g, 2.45.***

Dinosaures à croquer!

Un repas qui plaît aux enfants: en forme de dinosaure et panée aux cornflakes, c'est une fine escalope de poulet précuite. Il suffit de la laisser dorer 3 minutes de chaque côté. **Prix: escalope de poulet DINOLINO, 2 x 100 g, 3.90.***

*Ne se trouve pas dans tous les points de vente Coop



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

Neuchâtel

Droguistes diplômés

Le nombre de diplômés a dépassé celui des diplômés, hier à Neuchâtel à la cérémonie de clôture de l'Ecole suisse de droguerie. 78 candidat(e)s ont reçu leur diplôme de maîtrise, après 18 mois de travail intensif.

Page 20

Val-de-Ruz

L'affaire du boudrome

A Dombresson, un mécène a promis de réaliser, en faveur du club de pétanque du village, un magnifique boudrome. C'était l'été dernier. Miracle... sur fond de naïveté! Aujourd'hui, la bâtisse trône bel et bien en lisière de forêt, mais les sous tardent à venir.

Page 21

Canton de Berne

La bataille de l'air

Deux chefs de département sont montés hier au front de la lutte contre la pollution, pour dresser un bilan intermédiaire des mesures prises par le canton de Berne pour améliorer la qualité de l'air. Certains résultats sont encourageants, mais il subsiste d'autres secteurs où de gros efforts devront encore être fournis. Le chemin sera long.

Page 22



Météo:
En partie ensoleillé par nébulosité changeante.

Demain:
Temps changeant et précipitations intermittentes. Chutes de neige comprises entre 500 et 1000 m.

Lac des Brenets
750,80 m

Lac de Neuchâtel
429,15 m

Fête à souhaiter mercredi 9 février 1994: APOLLINE



4°

0°

-5°

Lever: 7 h 47
Coucher: 17 h 46Lever: 6 h 43
Coucher: 16 h 57

2000 m



Campagne de prévention des incendies de l'Assurance immobilière neuchâteloise

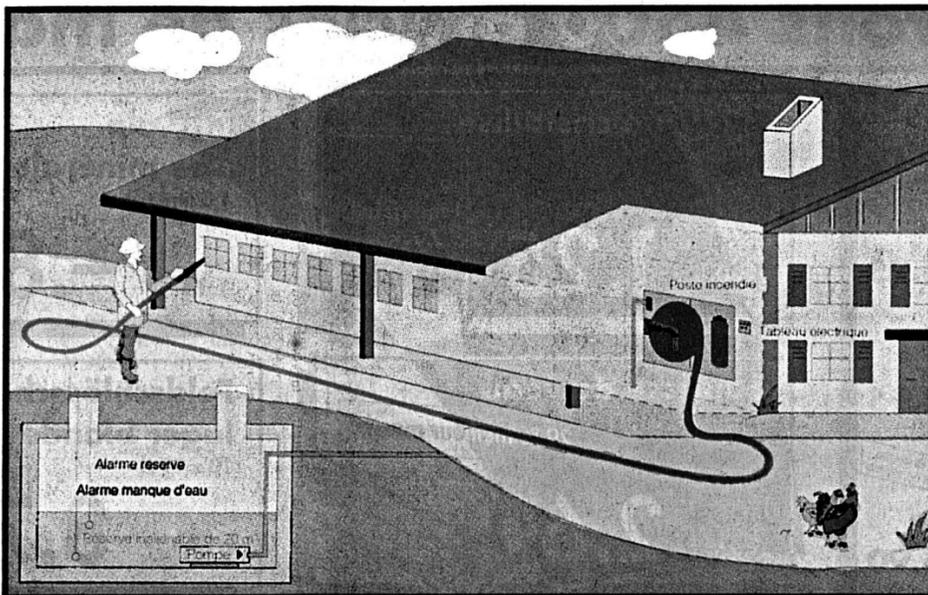
Pleins feux sur les subventions

L'Établissement cantonal neuchâtelois d'assurance immobilière (ECAI) a donné hier le coup d'envoi à sa nouvelle campagne de prévention des incendies. Une «Opération coupe-feu» qui passera par l'octroi de subventions extraordinaires en matière d'équipements et par une présence active à l'exposition «Artibat» et aux festivités de commémoration du bicentenaire du grand incendie de La Chaux-de-Fonds.

Cette double initiative a été présentée hier par le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, président de l'ECAI, ainsi que son directeur, Fred Besson, et Pierre-Alain Kunz, expert cantonal.

«Nous devons bien constater que le nombre d'incendies est beaucoup trop élevé dans le canton de Neuchâtel et que, s'il est impossible de supprimer tout risque, il n'est pas illusoire de mieux les maîtriser, notamment au travers d'une protection accrue des 1600 fermes et bâtiments qui ne sont pas encore reliés à un réseau d'eau», un constat dressé par Pierre Hirschy qui justifie, dès lors, le lancement d'une campagne de prévention passant par une information accrue du public et l'engagement de 2,6 millions de francs supplémentaires au titre d'une incitation à la protection active par les subventions.

Pour mieux protéger les personnes et infléchir la courbe ascendante des sinistres de ces dernières années (ils ont coûté 16



Prévention des incendies

Quelque 1600 immeubles neuchâtelois ne sont pas encore reliés au réseau d'eau. D'où la nécessité de disposer de réserves d'eau et d'un équipement de première intervention. (Doc. ECAI-sp)

millions en 1992 et encore 12 millions en 1993), il convient désormais d'encourager chacun à prendre des mesures constructives utiles.

C'est le but de l'«Opération coupe-feu» qui déploiera ses effets depuis début juillet 1994 à fin juin 1996. Deux ans, durant lesquels pourront être accordées des subventions extraordinaires au-travers d'une procédure d'octroi tout aussi extraordinaire, puisqu'il suffira de s'adresser au siège de l'ECAI, à Neuchâtel.

TRIPLES MESURES

Fred Besson a énuméré et commenté les mesures proposées: la première consiste à protéger les

immeubles contre la foudre en installant un dispositif adéquat, sous couvert d'une subvention qui passera de 25 à 50%. On l'ignore souvent, mais la foudre est la première cause d'incendie. L'an passé, sur les 513 incendies recensés dans le canton, 272 (53%) ont été provoqués par la foudre! Heureusement, au chapitre des indemnités, la foudre n'entre que pour moins de 6% des 12 millions déboursés en dédommagement des dégâts.

Un fois l'incendie déclaré, il importe d'éviter qu'il se propage. Le meilleur moyen de lutte consiste à dresser des parois, des planchers ou des murs coupe-feu pour empêcher la propagation du feu dans l'attente de l'intervention efficace des pompiers. Dans ce domaine, la subvention de construction de l'ECAI passera de 20 à 50%.

Enfin, dans la mesure où un incendie commence toujours par un foyer de moins d'un mètre cube, il suffirait, dans la plupart des cas, de disposer d'eau en suffisance et d'un équipement

d'extinction pour maîtriser le feu. «Il a manqué cinq minutes d'eau pour sauver le Château des Frètes», rappellera sur ce point Pierre Hirschy...

L'ECAI encourage dès lors la construction de citernes à eau disposant d'une réserve incendie inaliénable d'au moins 20 m³, avec l'octroi d'une subvention qui passera de 25 à 50%. Le raccordement des immeubles peu éloignés du réseau, au moyen d'une conduite munie d'un hydrant, fera l'objet d'une subvention nouvelle de 50%.

Quant à l'installation d'une lance à incendie sur l'habitation même, reliée à une citerne comprenant une pompe immergée pour donner la pression nécessaire (notre illustration), la subvention nouvelle sera de 60% ou de 10.000 francs au maximum. Une installation pilote a du reste été montée à la ferme de la Gandrure, au Crêt-du-Loclé.

INVESTISSEMENTS

Selon les estimations de l'ECAI, l'impact possible de cette opéra-

tion d'incitation devrait coûter 2,6 millions supplémentaires aux subventions ordinaires pour les deux années prises en considération. Dès lors, cet investissement total de 3,7 millions de francs devrait permettre des économies substantielles d'indemnités, tout en induisant des investissements nouveaux de l'ordre de 7 millions. Un coup de pouce non négligeable à l'économie régionale, et au secteur de la construction plus particulièrement, qui en a bien besoin.

M.S.

REGARD

Privatisation?

L'Établissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) est un service public autonome qui a pour tâche l'assurance obligatoire des bâtiments construits et en construction, ainsi que les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les dommages causés par les forces de la nature.

Un portrait concis auquel il convient d'ajouter que l'autonomie de l'ECAI est avant tout financière, alors que son statut dépend du pouvoir politique. Une réalité qui l'autorise à proposer des actions incitatives comme celles relatives ci-contre, mais ne lui permet cependant guère de rester aussi compétitive qu'elle le voudrait, malgré son monopole, en fixant plus rapidement des tarifs véritablement adaptés aux risques...

Un élément qui tendrait dès lors à vouloir modifier son statut actuel. Ceci plutôt dans le sens de la création d'une institution de droit public, type banque cantonale, que dans sa transformation en un établissement de droit privé; malgré les velléités évoquées à l'époque de la votation sur l'EEE, dans la mesure où la fermeture de ce marché que certains estiment juteux n'était pas eurocompatible.

Aujourd'hui, il faut bien se rendre compte que le système actuel a du bon (19 cantons l'appliquent) car il couvre solidairement tous les risques de tous les propriétaires d'immeubles, dans un esprit d'entraide et non de lucre.

Ouvrir le marché aux privés aurait peut-être une influence sur les primes, mais il est indéniable qu'il y aurait aussi une sélection des bons risques au détriment des mauvais; une situation qui ne serait pas sans rappeler les expériences douteuses enregistrées en matière d'assurance-maladie. Au lieu de vivre sagement dans un souci d'équilibre socio-économique, l'ECAI serait condamné à un rôle de prévention et d'information qui, en plus, élargirait au budget de l'Etat.

Dès lors, si une évolution est inéluctable, la Chambre d'assurance ne manque pas d'atouts pour endiguer tout dérapage.

Mario SESSA

100e anniversaire d'une école à La Chaux-de-Fonds

Habillée en haute couture



Vagues, ondulations, couleurs océanes et tissus légers comme des embruns: le thème est clair, ce défilé sera aquatique. C'est dans cet esprit que l'Ecole de couture de La Chaux-de-Fonds passera le cap de ses 100 ans.

Signée de Lecoanet Hemant, couturier parisien qui parraine l'école, une collection, présentée

vendredi et samedi prochains, dira mieux que toutes les explications les objectifs actuels de l'Ecole de couture. Les élèves procèdent aux dernières finitions, deux jours avant le grand rendez-vous.

(ib - photo Impar-Gerber)

● Lire en page 17

Rendez-vous à La Chaux-de-Fonds

Afin de mieux expliquer encore cette offre exceptionnelle et les différentes facettes de son activité, l'ECAI montera au feu en se rendant à La Chaux-de-Fonds à deux reprises. Le premier rendez-vous aura pour cadre l'exposition «Artibat 94» qui se déroulera du 10 au 14 février à Polyexpo. Elle rassemblera une quarantaine d'exposants actifs dans le secteur du bâtiment, de la construction et de la rénovation.

A cette occasion, et pour la première fois en 180 ans (!), l'ECAI ira à la rencontre du public avec un stand d'une cinquantaine de m², symboliquement composé d'une succession de cloisons coupe-feu, dans lequel les visiteurs pourront déambuler et prendre connaissance de diverses statistiques, de conseils et des offres de l'ECAI.

Retour à La Chaux-de-Fonds, en été cette fois, avec la participation active de la Chambre d'assurance à la commémoration du bicentenaire du grand incendie de 1794 qui détruisit ce qui n'était alors qu'un grand village, à l'exception de 24 maisons. Un parcours balisé du périmètre rescapé et de ses 24 bâtisses qui porteront une plaque explicative sera inauguré le 11 juin. Il permettra au visiteur de comprendre la dimension de cet incendie à l'origine de la création de l'ECAI et, surtout, de l'urbanisme qui caractérise aujourd'hui encore la cité. Cette opération particulière et le dépliant d'information édité à cet effet ont été financés par l'ECAI. (ms)



Le gros lot!

1.55

-.95

38% meilleur marché

Toblerone

lait, blanc, surfon
100 g



B 6/94 valable du 9 au 15 février 1994

Copyright by Pick Pay AG

Nous offrons 4500 articles de marques!

Jacobs Médaille d'or
250 g, sous vide ~~3.60~~ **3.15**

Branches Cailler
10 x 23 g ~~5.-~~ **3.95**

Fendant Terre de Feu
7,5 dl, 1992 ~~5.90~~ **4.95**

Freeman Cosmetics
p. ex. Freeman skin masque
avocat/avoine,
150 ml ~~8.45~~ **6.90**
(n'est pas disponible dans toutes les succursales)

Calgonit Ultra
1 kg recharge ~~7.40~~ **6.40**

Feldschlösschen
lager blonde
29 cl ~~+ dépôt~~ **-.90**

Sucre fin cristallisé
1 kg ~~1.50~~ **1.25**

Ruppertsweiler
Feinkristall-
Zucker

Cristalp
eau minérale
1,5 litre pet ~~1.15~~ **-.80**

30% meilleur marché

Saucisse de veau
1 paire, 260 g ~~3.70~~ **2.60**

29% meilleur marché

Feldschlösschen
lager blonde
10 x 29 cl ~~9.80~~ **8.70**

+ dépôt

Dôle Blanche
Vieux Bardots
7 dl, 1992 ~~8.25~~ **6.95**

Pril
750 ml ~~3.60~~ **2.90**

(n'est pas disponible dans toutes les succursales)

METROPOLE CENTRE Metropol-Centre, La Chaux-de-Fonds

Plus de 4500 articles de marque!

FUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO
• Toutes les marques • Prix imbattables
• Conseil professionnel • Service de réparation
• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-linge/séchoir
Novomatic WA 105
500/1000 tours/min.
16 programmes. Consommation d'eau 85 l.
Durée du programme 90 min.
H 85, B 59,5, T 52 cm.
Prix choc Fust
Location/m.* **76.- 1150.-**

Lave-vaisselle
Bosch GS SKT 2022
Petit lave-vaisselle.
Consommation d'eau 12 l. Adoucisseur d'eau incorporé. Encastrable.
H 45, B 55,5, T 46 cm.
Prix choc Fust
Location/m.* **40.- 698.-**

Congélateur-bahut
Novomatic GT 140
Contenance de 125 l.
Consommation: 1,1 kWh 24/heure.
Interrupteur de congélation rapide.
H 85, B 55, T 63 cm.
Prix choc Fust
Location/m.* **22.- 399.-**

Réfrigérateur
Bauknecht T 150
Indépendant, d'une contenance de 125 l, dont 16 pour le bac à glace. Dégivrage semi-automatique.
H 85, B 46, T 60 cm.
Location/m.* **76.- 348.-**

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 6 mois* • Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition
• Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

UNION OUVRIÈRE
Déclarations d'impôts
Remplissage dès le 14 février
Prendre rendez-vous au guichet:
lundi - mardi: 15 à 18 heures
Jeudi: 9 h 30 à 11 h 30
par tél. 23 45 48
«Comment remplir sa déclaration?»
Mardi 22 février: 18 h 30 à 20 heures
COURS GRATUIT proposé par l'Union Ouvrière.
S'inscrire jusqu'au 17 février
132-12463

Police-secours:
117

Hôtel de la Couronne
2727 Les Pommerats, ☎ 039/51 26 00
FRITURE DE CARPE
à discrétion. Fr. 20.-
14-500403

SPECTACLES - LOISIRS
DEMAIN
MATCH AU LOTO
DU FC LE PARC
à l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds
dès 20 heures
132-504302

B. CUCHE
Maçonnerie
Transformations
Béton armé
Chapes liquides
Rue de la Montagne 20
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 75 - Natel 077/37 13 97
invite sa clientèle à
Antibat
Exposition du bâtiment
du 10 au 14 février 1994
POLYEXPO La Chaux-de-Fonds
132-13034

Restaurant de l'Aéroport
Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille.
Aujourd'hui dès 14 h 30
MATCH
AUX CARTES
dans une ambiance familiale
132-12636

La Piccola Italia
chez Dino
la vraie pizza
Nos spécialités:
pizzas, pâtes, viandes, poissons
Préparées maison
A consommer sur place
ou à l'emporter
NOUVEAU!
Livraison midi et soir
Hôtel-de-Ville 39
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 49 98
132-12459

BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS
Recrutement volontaire
Les citoyens des classes 1972 et 1973, intéressés par l'accomplissement d'un service actif, sont invités à se présenter **le vendredi 18 février à 19 h 30**
à la caserne des sapeurs-pompiers, Rocher 1, afin de participer au recrutement.
Les candidats se muniront:
a) citoyens suisses: du livret de service militaire;
b) citoyens étrangers (permis B et C): d'un certificat médical (la formule officielle doit être demandée au bureau du service du feu, Rocher 1).
Etat-major
132-12406
Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

FACADE RIDEAU
P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103, 2302 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 26
Revêtement de façades ventilées
vous invite du 10 au 14 février 1994 à
Antibat
Exposition du Bâtiment
POLYEXPO, La Chaux-de-Fonds
Notre programme:
Vendredi 11 février, 14 à 21 heures:
démonstration de nettoyages graffiti
Dimanche 13 février, 15 heures à 16 h 30:
signatures autographes HCC
MM. Schnegg, Lambert, Shirajev et Leimgruber
Lundi 14 février:
Saint-Valentin: une attention aux dames
132-511893

SKI-CLUB
Concours de ski
Jeunesse 1994
faSKInation
Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds invite tous les enfants, nés entre 1978 et 1985, à participer au Concours de ski jeunesse 1994 organisé avec la participation de L'Impartial et la Société de Banque Suisse en collaboration avec la Fédération suisse de ski.
PROGRAMME, dimanche 13 février 1994
Téléski du Chapeau-Râblé ou La Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran
10 h 00 Fond (2 et 4 km), départ en ligne
13 h 00 Slalom géant
14 h 30 Slalom géant (snowboard)
15 h 30 Saut (petit tremplin)
17 h 00 Proclamation des résultats et distribution des prix (chaque participant recevra un prix souvenir ainsi que des prix spéciaux pour les meilleurs de chaque catégorie). Libre parcours gratuit sur les installations dès 10 h 30
Dernier délai pour les nouveaux inscrits: **mercredi 9 février 1994.**
Bulletins d'inscription à disposition dans les secrétariats des écoles, au bureau de L'Impartial, à l'Office du tourisme et dans plusieurs magasins de sport.
Société de Banque Suisse
Une idée d'avance
L'Impartial

100e anniversaire de l'Ecole de couture

Le défilé du siècle!

Douze mannequins au pas assuré présentant une collection de 35 modèles exclusifs: c'est en marchant fièrement vers l'avenir et habillée en haute couture que l'Ecole passera le cap du siècle; avec le soutien d'un parrain prestigieux, la maison de haute couture parisienne Lecoanet Hemant qui a dessiné la ligne de la collection. Un thème: aquatique! Et un défilé qui promet surprise et rêve, présenté également en séances publiques samedi prochain.

vingt-cinq ans plus tard, 60 élèves, apprenties couturières, lingères ou modistes, la fréquentent.

Dans les années 50, l'Ecole de travaux féminins chapeaute tout l'enseignement des travaux à l'aiguille de la ville. Le déménagement dans le bâtiment de l'Abeille est l'occasion d'ouvrir une section de culture générale et en 1984, c'est la séparation: l'Ecole de couture et l'Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales volent de leurs propres ailes, dans le giron du CPJN.

LECOANET HEMANT, HAUTE COUTURE

Poursuivant dans ses desirs de perfectionnement, attirée par le tourbillon de la mode, l'Ecole de couture ouvre, en 1990, une option N'MOD (Neuchâtel Mode), volet créatif et complémentaire au CFC, avec l'objectif d'un équilibre entre technique, création et culture générale et artistique. Elle devient ensuite la seule école du canton pour l'enseignement de la couture et formera le volet mode d'une filière artistique en préparation.

Sous l'impulsion de la directrice, Chantal Ferracani, le métier de couturière veut s'inscrire dans le courant contemporain de la mode. Les grands couturiers parisiens, Lecoanet Hemant, dont la maison fait partie du cercle restreint des vingt maisons de haute couture reconnues à Paris, prêtent une oreille attentive à une demande de parrainage. «Lorsque j'étais élève de base, j'étais frustré de ne pas avoir de contact avec les couturiers eux-mêmes», racontait hier le couturier Hemant. Depuis 1992, la collaboration est fructueuse, avec des cours donnés à l'Ecole, des conseils sur des projets en cours, et des possibilités de visite et de stages dans l'atelier de Paris.

«C'est le parrainage dont j'avais rêvé, et une forme de mécénat», commentait Chantal Ferracani, louant la disponibilité des grands couturiers, leur écoute et leur générosité. N'ont-ils pas envoyé leur «Première» à La Chaux-de-Fonds, soit la responsable de leur atelier de haute couture pour apporter un appui technique à la réalisation de la

collection, qui sera présentée vendredi prochain lors de la cérémonie officielle du centenaire et samedi au public. D'autres sponsors, tous séduits et fascinés par cette entreprise d'envergure, ont apporté un soutien pratique et financier indispensable. Ils se-

ront récompensés, le défilé s'annonce prestigieux. I.B.

● Samedi 12 février, Beau-Site (TPR), rue David-Pierre Bourquin 33, le défilé est présenté au public, à 10 h 30, 11 h 15 et 14 h 15.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Exposition

Le Corbusier à Vienne

Les liens entre Le Corbusier et la capitale autrichienne remontent aux années de formation du Chaux-de-Fonnier, alors qu'il s'appelait encore Charles-Edouard Jeanneret et qu'il s'approcha des créateurs viennois de l'avant-garde décidés à réagir contre ce qu'ils jugeaient les excès ornementaux du Jugendstil. Aujourd'hui et jusqu'au 1er mai, le Kunsthhaus de Vienne lui rend hommage par une importante rétrospective. En quelque 150 documents, présentant les différentes étapes créatives du constructeur de la Villa turque et de Chandigarh, capitale du Penjab, le public autrichien pourra découvrir l'architecte, mais encore le dessinateur, le peintre, le sculpteur, le designer de meubles, etc. (sg)

Gymnase

La peinture entre à l'école

Dans le cadre des différentes animations culturelles dont le Gymnase cantonal est le théâtre, depuis une mémorable première avec l'artiste Bogdan Achimescu, le jeune locataire tchèque d'un atelier communal, Mirek Kaufman, a entretenu les élèves du haut d'une tribune improvisée, lundi. Le courant a si bien passé qu'il a plus tard été réquisitionné afin d'animer une leçon de littérature. Six de ses huiles sur toile, grand format, y sont par ailleurs accrochées, tandis que l'exposition qui lui est consacrée à la Galerie du Manoir durera encore jusqu'au 26 février. Ensuite, cet artiste étonnant de maturité regagnera Prague. (sg)

AGENDA

Club des loisirs Tout sur la rose

Dans le cadre de ses conférences du jeudi après-midi, le Club des loisirs accueillera cette semaine Bernard Hauser, romancier de Vaumarcus, qui parlera de l'histoire et de la culture des roses, diapositives à l'appui. La séance aura lieu comme d'habitude à 14 h 30 à la Maison du Peuple, salle du 2e étage. (Imp)

«Les buts de l'établissement se sont calqués, au fil des années, tant sur l'évolution de la couture que sur celle de la femme», relève-t-on dans l'historique de l'Ecole de travaux féminins, fondée en 1893. Cette école est devenue communale en 1900 et

Marche à suivre pour un défilé

Sur le thème «aquatique», le grand couturier Hemant a envoyé à l'Ecole de couture 35 croquis inachevés constituant une collection dans l'esprit haute couture.

Les élèves ont étudié le thème, exploré les matières susceptibles de rendre la fluidité requise, la sensation de vague, les coloris de sable et d'eau, etc. Ils ont interprété les croquis, bénéficiant à chaque étape d'une supervision stimulante et non autoritaire de leur parrain qui s'est réjoui de leur imagination et de leur créativité.

Ainsi la robe de mariée, voulue et dessinée par les élèves, est, selon Hemant, «un trait de génie»; disons simplement qu'elle ondulera de vaguelettes formées de... 120 bandelettes de gaze demandées à la pharmacie centrale de l'armée!

Il y a aussi un «marié» aux côtés des 12 élèves devenues mannequins et formées pour l'occasion, il porte la charge symbolique de rappeler que l'Ecole de couture est ouverte également aux garçons. (ib)

De l'oligo-élément aux méchantes allergies

Est-ce «nickel?»

C'est à se demander d'où vient l'expression populaire «c'est nickel» pour signifier que «tout baigne», lorsque l'on apprend à quel point ce métal, oligo-élément nécessaire à l'organisme, peut avoir à certaines doses des répercussions négatives sur l'état de santé de personnes sensibles et à quel point son traitement pose problème pour les fa-

bricants de la branche horlogère, les bijoutiers et joailliers.

Invitée par Precinox S.A., entreprise qui a poussé loin ses recherches scientifiques afin d'améliorer la relation nickel-épiderme, une pleine salle du Cub 44 a été informée, hier, par Pierre-Olivier Chave.

Comment et pourquoi des allergies au nickel se manifestent-

elles? Par quels mécanismes, quelles sont les réglementations européennes en vigueur? Enfin, l'orateur a communiqué quelques solutions pratiques assorties de règles à observer, afin d'éviter au maximum le «relaxage» néfaste du métal, devant une assemblée vivement intéressée par ce délicat problème. Nous y reviendrons. (sg)

Après ses opérations aux paupières et à la main droite

Khalil est en forme!



Khalil

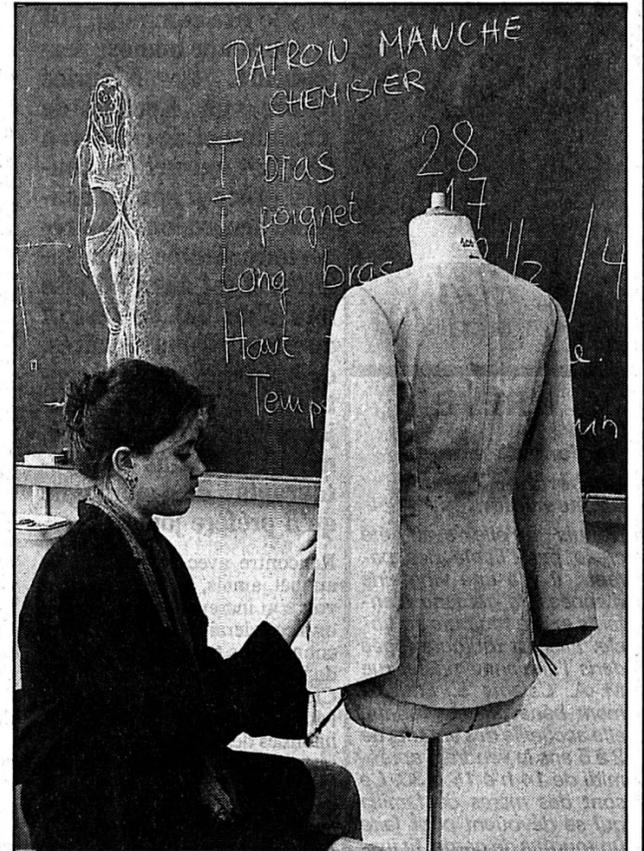
Maintenant, il peut fermer les yeux! (Impar-Gerber)

Gravement brûlé au visage et aux mains en mars dernier, Khalil, un jeune Algérien de sept ans, a subi récemment deux opérations à La Chaux-de-Fonds. Incapable de baisser ses paupières, blessées à la suite de l'explosion accidentelle d'une

bouteille de gaz butane, il risquait la cécité. C'est par les soins d'une organisation humanitaire basée à Genève, Aide aux enfants du Maghreb, que Khalil a pu être opéré en Suisse.

Il est maintenant tiré d'affaire. Ses yeux se ferment normalement, et sa peau cicatrise petit à petit. L'enfant, accompagné de son père, a quitté hier la clinique chaux-de-fonnière où il était soigné. Il séjournera quelque temps chez des amis, à Genève. En attendant une opération de sa main gauche, qui ne pourra avoir lieu que dans trois mois, Khalil retournera sans doute en Algérie, dans sa ville de Djelfa, aux confins du désert, où sa famille est impatiente de le revoir. Le petit, en revanche, se plaît en Suisse, où tout le monde est aux petits soins avec lui.

Un exemple qui montre que l'on peut apporter une aide efficace à ceux qui en ont réellement besoin, sans qu'aucun fonctionnaire corrompu ou «seigneur de la guerre» n'en profite. (am)



Ecole de couture

Depuis 6 mois, les élèves préparent leur collection de 35 modèles. (Impar-Gerber)

Concert au Temple Saint-Jean

Beethoven expansif et Brahms automnal

Le premier quatuor à cordes de Beethoven (par son rang dans la série de l'op. 18, non par sa date de composition) et le dernier quintette de Brahms: telles étaient les deux œuvres contrastées du programme présenté récemment au Temple Saint-Jean, par le Quatuor Jaros de Bâle, avec le concours de Pierre-André Taillard, clarinettiste trop peu présent dans sa ville natale.

Strauss, violoncelle, faisait preuve d'une distinction et d'une musicalité remarquables. Meilleur moment peut-être: l'adagio rendu avec délicatesse.

Les cimes ne sont pas rares dans la musique de chambre de Brahms mais y en a-t-il de plus hautes que le quintette avec clarinette et plus spécialement son adagio? «C'est une grande confession résignée, écrivait à son sujet Claude Rostand, et toute baignée d'une atmosphère mélodique pleine de tendresse».

On sait que l'op. 18 No 1 de Beethoven fut modestement apprécié par Haydn qui lui trouvait plus de ressemblance avec son propre style et celui de Mozart que de réelle originalité. Une remarque pertinente qui souffre tout de même quelques exceptions!

Très sollicité par la partie de premier violon, Jan Kupsky laissa paraître certaines insuffisances. Monica Witte-Grimmer, second violon, et Ruggero Pezzani, alto, apportaient un heureux équilibre, tandis qu'Ernest

Ce climat très particulier, les Jaros l'ont restitué avec bonheur. Pierre-André Taillard s'intégra magnifiquement à l'ensemble, confiant à sa clarinette les phrases les plus subtiles et obtenant d'elle, qu'elle soit enveloppée par les cordes ou à découvert, cette noblesse de ton qui distingue les fins interprètes.

Conquis, le nombreux public présent obtint en bis le dernier mouvement d'un autre chef-d'œuvre, le quintette K. 581 de Mozart. (j.-c.b)

Technicum

Il chute

Hier vers 16 heures, le jeune H. B., de Chézard, a fait une chute de quatre mètres environ alors qu'il se laissait glisser sur la main courante de la cage d'escaliers du Technicum, rue du Progrès 38 à La Chaux-de-Fonds. Dans une courbe, il est tombé à la renverse entre le deuxième et le premier étage. Blessé, il a été transporté par une ambulance à l'hôpital. (comm)

NAISSANCE

CARINA et DAVID ont le très grand plaisir d'annoncer que leur petite sœur

ÉLODIE

a montré le bout de son nez le 7 février 1994

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille
CHATELLARD-ESMERODE
Chapelle 4
La Chaux-de-Fonds

Maurice Maire, l'accordéoniste populaire des montagnes

Ma musique, ma raison de vivre

C'est généralement en fin de semaine qu'on le rencontre, installé dans un coin d'un restaurant, ses cheveux blancs toujours parfaitement coiffés, son large sourire éclatant, le bon mot facile, le rire communicatif et une bonne humeur permanente. Maurice Maire, un Loclois de naissance et de cœur en a déjà fait tourner des couples grâce à son inséparable accordéon. Son répertoire semble inépuisable et il est aussi à l'aise lors d'un bal de bistrot que lors d'anniversaires, de mariages ou de réceptions. Il s'adapte toujours aux circonstances, mais c'est dans les restaurants de montagne qu'il préfère jouer.

Rencontre avec ce personnage auquel jamais, ne serait-ce qu'à voir son increvable dynamisme, on accorderait ses 75 ans. Il est connu dans tous les restaurants de montagne de la région du Creux-du-Van, de la chaîne de Mont-Racine, mais aussi des habitués des cafés-restaurants et bistrotiers qui n'ont pas perdu l'habitude d'organiser les bals de fin de semaine ou les thés dansants. C'est naturellement dans les Montagnes neuchâtelaises qu'il est le plus fréquemment sollicité, mais son rayon

d'action s'étend également jusque dans le Jura (notamment lors de la Saint-Martin), le Jura bernois, le canton de Vaud.

Et parfois il s'expatrie. Il se souvient particulièrement de deux mariages: un à Steffisbourg et l'autre dans le Piémont, avec un vol en hélicoptère en prime. «Les noces étaient célébrées dans un chalet d'alpage pratiquement inaccessible», raconte-t-il. «Mon accordéon, mon matériel et moi avons alors pris la voie des airs».

«TIRER SA CAISSE»

«La relation avec mon accordéon? C'est plus que de la complicité», affirme Maurice Maire. L'amour de cet instrument lui a été communiqué par son père, Louis, et il avait douze ans lorsqu'il est entré au Club des accordéonistes loclois alors dirigé par Charles Gaberell. Il a appris la «diatonique». A ses côtés étaient assis les membres fondateurs de la société: «Les Chédel, André Nicolet, le compositeur des Rives du Doubs que Gilbert Schwab interprète si bien».

Quelques années plus tard, il va apprendre la «chromatique» à La Chaux-de-Fonds avec Walter Perret. «Un très bon musicien, se rappelle-t-il. Mais c'était parfois dur, surtout en hiver, de tirer ma caisse de 15 à 16 kilos pour gagner la gare. En sortant du train à La Chaux-de-Fonds, il fallait encore grimper à la rue de la Paix».

Avec sa «chromatique», cet accordéoniste qui travailla d'abord 20 ans dans l'atelier de polissage et de nickelage de ses parents avant de s'établir à La Sagne, fait rapidement cavalier seul. «Il y a bien eu, ici où là, un petit orchestre, mais j'aime



Maurice Maire et son accordéon

Qui ne l'a pas déjà rencontré une fois dans un petit bal populaire, lors d'un mariage ou d'un anniversaire?

jouer pour mon compte. Surtout à la montagne», explique Maurice qui, sur le plan professionnel, crée en 1960 un commerce de torréfaction de café sous la raison sociale «Mair». Rôtisseur, livreur, démarcheur, il n'avait plus guère de temps pour son fidèle compagnon. Mais il ne délaissa pas pour autant l'accordéon. Arrivé à l'âge de la retraite, après une fructueuse collaboration de quelques années avec la maison Villars, il le retrouve pleinement. «Depuis mes 65 ans, je joue de l'accordéon au moins deux

heures à deux heures et demie par jour». Il honore de multiples engagements et rapidement son renom d'accordéoniste populaire au vaste registre, nullement enfermé dans un style particulier, s'étend. «Les deux cassettes que j'avais enregistrées m'ont aussi mis en contact avec beaucoup de personnes».

Par cet effet «boule de neige», Maurice Maire est de plus en plus sollicité pour louer ses services, dans des circonstances les plus diverses. Durant le week-end surtout, mais aussi pendant

la semaine. «Ça ne me gêne pas, du moment qu'on a la santé», affirme l'heureux homme, qui a complété son équipement d'un «expand» dont il a découvert tout seul les secrets du fonctionnement. «C'est superbe quand tu crées une ambiance, que tu passes du musette aux airs populaires, aux chansons et que les gens chantent. Au moins tu sais que tu ne joues pas pour les murs. Ça c'est une belle récompense, car pour moi, ma musique c'est ma raison de vivre!».

(jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Garderie d'enfants Recherche bonnes volontés

Depuis qu'elle avait été créée par l'Ecole des parents, il y a une vingtaine d'années, la garderie d'enfants existe toujours au Locle. Elle est toujours logée dans l'ancienne poste, rue M.-A. Calame 5. Entièrement bénévole et gratuite, elle accueille des enfants de 2 à 5 ans le vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30. Ce sont des mères de famille qui se dévouent pour faire un tournus de garde. Et justement, des mamans de bonne volonté supplémentaires ne seraient pas de trop! Toutes les intéressées peuvent téléphoner à Mmes Sylvie Guillod, au 31.39.90 ou Anne-Marié Waser, au 31.85.18, aux heures des repas. (Imp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Commémoration du Réveil

Le 156^e anniversaire du Réveil des Ponts sera commémoré cette semaine. Les rencontres sont agendées du jeudi 10 au dimanche 13 février, avec le pasteur Maurice Decker, à 20 heures à la salle de paroisse. Dimanche, au temple à 9 h 45, aura lieu un culte intercommunautaire. (Imp)

Le Perroquet Ambiance accordéon

Ambiance accordéon, vendredi 11 février en soirée au restaurant Le Perroquet, avec la présence de l'accordéoniste loclois Cédric Stauffer. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot Nocturne de ski de fond

L'Association de développement du Cerneux-Péquignot (ADCP) organise, vendredi 11 février dès 19 h 45 sur la piste éclairée du village, une course nocturne de ski de fond (style libre) ouverte à tous. En fonction de leur âge, les participants (garçons, filles et adultes) effectueront de une demi à quatre boucles. Les inscriptions, gratuites, se feront jusqu'à 19 h 30 à la salle communale. Il n'y aura pas de prix, mais une collation sera offerte à chacun à l'arrivée. (paf)

«100% Calorires» à La Grange

Trois filles et des vanes



Elles sont mignonnes, mais elles tirent sur tout ce qui ressemble à une femme, une gonzesse, une nana, une «meuf»! Les Minettes viennent jouer «100% Calorires» à la Grange. Grincheuses s'abstenir.

Ces trois jeunes Lyonnaises, Marie Blanche-Pollet, Dominique Merot et Sandrine Trenteaux ont déjà de nombreux festivals et tournées derrière elles, ainsi qu'un premier prix («Les Mardis du Rire») à Paris en janvier 93). Leur carrière a débuté au lycée où elles ont monté «Le Malade imaginaire». Puis après avoir joué Moravia ou Anouilh, elles bifurquent vers le café-théâtre et montent leurs propres spectacles.

Avec «100% Calorires», nos trois Minettes dressent un large éventail de l'espèce féminine dans tous ses états d'âme: militante hargneuse, Marie-Chantal la bouche en cul de poule, Catherine cherchant un mec, chochette coincée... Truculentes, insolentes, elles balancent leurs vanes avec un humour explosif qui déclenche à

tous coups un rire franc et masqué, la critique dixit. Au public loclois de le vérifier. (cid)

● Les Minettes dans «100% Calorires», les vendredi 18 et samedi 19 février à 20 h 30 et le dimanche 20 février à 18 h à La Grange. Réservations: OTMN, au Locle, tél. 31.43.30.

Places gratuites

A l'occasion de ce spectacle, neuf places gratuites sont offertes.

Pour participer au concours, veuillez répondre à la question suivante: quel est le vrai nom de Molière?

Les réponses sont à envoyer sur carte postale, avant jeudi 10 février à minuit, à «L'Impartial», service de promotion, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement. (Imp)

Assemblée générale du vélo-club Edelweiss

Répondre à la vogue du VTT

Lors de la récente assemblée générale du vélo-club Edelweiss, le président Edouard Simon a relaté les événements de l'année écoulée marquée du sceau du 75^e anniversaire du club, avec en point de mire l'arrivée, en ville du Locle, du Tour de Romandie en mai dernier.

Mais il n'a pas oublié de rappeler les traditionnelles manifestations organisées par le vélo-club: trois courses des Hautes-Vallées, la participation à l'organisation de la Méga-Bike et la course franco-suisse «Joël Pelletier».

Constatant que le vélo tout terrain (VTT) est très en vogue,

le vélo-club Edelweiss propose à chacun de se regrouper pour pratiquer ce sport. Plusieurs membres se tiendront à disposition des intéressés pour les renseigner et les accompagner lors de sorties en VTT dans la région.

Edelweiss organisera, en septembre prochain, un critérium au centre-ville.

Il mettra aussi sur pied deux courses sur route en août, sur l'habituel circuit de la vallée de La Brévine. Initialement prévues le mercredi soir, ces épreuves ont dû être déplacées en raison du Tour pédestre du

canton et d'autres courses VTT organisées dans le canton. Nous précisons en temps voulu les dates exactes.

Quant au comité, il est ainsi constitué: Edouard Simon, président; Alain von Allmen, vice-président; Albert Kuhn, caissier; Jacques Grezet, secrétaire; Franco Belligotti, secrétaire-correspondancier; Charles Egger, secrétaire des verbaux; Marco Poretti, commission sportive. (comm-imp)

● Renseignements et inscriptions pour les sorties VTT: André Cupillard, route des Monts 63, tél. (039) 31.85.58

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 9 AU 15 FÉVRIER

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Dimanche 13 février, course selon conditions atmosphériques. Rendez-vous des participantes vendredi 11 février à 17 h 30 au Cercle de l'Union.

● CAS SECTION SOMMAREL. Vendredi 11, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi-dimanche 12-13, ski de fond à la vallée de Joux. Lundi 14, comité à 19 h au restaurant de la Jaluse. Mardi 15, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: C. et R. Prêtre, Corinne Baechtold.

● CŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 14 février, répétition: 19 h

30 barytons, 20 h ensemble à la Maison de paroisse.

● CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Mercredi au chalet dès 17 h. Samedi, entraînement place de l'aviation à Courtelary dès 14 h. En cas de doute, appeler le 23.41.69.

● CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES. Mardi 15 février à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz, «Un regard dans la nature» diapositives en fondu enchaîné présentées par Claudine et Vincent Nissile.

● CLUB DES LOISIRS. Samedi 12 février à 14 h 30 au Cercle de l'Union, bal du 3^e âge avec l'orchestre «Les Décibels» de La Chaux-de-Fonds.

● CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 9 février, 14 h 30 au Cercle de l'Union, assemblée avec projet de course.

● FMU LA MONTAGNARDE. Jeudi 10 février, séance diapositives présentée par Maxime Zurcher à 20 h à la Maison de paroisse, au Locle.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis

dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

NAISSANCE

ÉLODIE
est très heureuse d'annoncer
la naissance
de son petit frère
JÉRÉMY
le 6 février 1994
Maternité de Couvet
Les heureux parents:
Aline et Gilbert
MATTHEY
2128 Le Brouillet
157-500233

Morteau: vingtième anniversaire du jumelage avec Vohrenbach

Organisation à l'allemande

Samedi en fin d'après-midi, les représentants des sociétés locales de Morteau étaient conviés par la municipalité à une rencontre avec une délégation de la ville jumelée de Vohrenbach, qui venait présenter les festivités prévues en Allemagne pour la célébration du vingtième anniversaire de ce partenariat transfrontalier.

Conduite par M. Klaus Furderer, conseiller municipal et président de la Stadtkapelle, la délégation allemande comprenait également M. Hummel et M. Heizmann. En présence de MM. Bosa, Vaufrey et Binetruy, adjoints au maire, ces ambassadeurs ont exposé le programme des animations prévues cette année dans leur ville. Cette programmation est importante car deux événements coïncident en 1994: outre les vingt ans du jumelage, on célébrera le 750e anniversaire de la création de la ville.

PROGRAMME RICHE ET VARIÉ

«Nous voulons profiter de cette occasion pour renouer les liens



Morteau

La délégation allemande reçue par la municipalité.

et redynamiser le jumelage de nos deux villes, en relançant les échanges entre les sociétés mais aussi les personnes», déclarait M. Furderer, avant de donner le programme détaillé.

Les manifestations débute-ront le 7 mai avec l'ouverture officielle des festivités par les personnalités politiques et culturelles. Une invitation est également faite aux sapeurs-pompiers mortuaciens. Des

concerts et des expositions de la vie artisanale locale sont prévus. Les 13 et 14 août, ce sera la fête annuelle des associations locales, avec animation de rue et célébration officielle du 750e anniversaire de Vohrenbach. Les mortuaciens sont tous cordialement invités à ces réjouissances. La participation organisée des sociétés semble cependant fortement compromise du fait de la période des congés.

La commémoration du ving-

tième anniversaire du jumelage aura lieu du 9 au 12 septembre par une grande fête à laquelle sont invitées toutes les sociétés mortuaciennes, à partir du samedi 10 à 13 heures.

M. Furderer a appelé chaque société à faire connaître la manière dont elle entend participer à cette manifestation amicale. «C'est important. Il nous faut faire connaître Morteau aux habitants de Vohrenbach. Surtout

aux jeunes. Vingt ans, l'âge de notre jumelage, c'est aussi une génération», devait-il insister. A ce sujet, Jacques Reymond, directeur d'école, prit la parole pour regretter que des échanges ne puissent se faire entre les collèges et lycées des deux villes. M. Heizmann, lui-même enseignant, remarqua que les élèves de Vohrenbach fréquentent le lycée de Furtwangen et que des contacts sont en cours sur ce sujet du côté allemand. Il proposa de faire les mêmes démarches auprès du collège et du lycée de Morteau.

Pour avancer concrètement dans le projet, quelques décisions ont déjà été arrêtées: un stand de produits régionaux comtois sera installé, ainsi qu'une antenne du syndicat d'initiative. Quant aux accordéonistes de l'Accord des Monts, ils seront reçus par leurs homologues allemands le 29 octobre. D'autres projets germeront: M. Robbe envisage une rencontre des footballeurs, Mme Doulier souhaite une exposition des peintres amateurs des deux cités, la troupe de théâtre de la MJC envisage une création commune pour la Biennale de 1996. Peut-être un nouveau souffle pour le jumelage! (dry)

● Pour tous renseignements sur ce sujet, contacter la mairie de Morteau (M. Henri Rieme).

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Maïche

«Le Rusey»

L'Equipement est tombé dans le panneau. Au carrefour, près de l'église de Maïche, contre la façade du bureau de tabac, un panneau de signalisation annonçant les localités situées sur l'axe Maïche-Pontarlier mentionne «Le Rusey 12 km». Les habitants du Rusey seront sans doute flattés d'apprendre qu'ils sont rusés, mais les auteurs de cette faute d'orthographe ne sont en revanche pas très futés! (pr.a)

Frontaliers

Assemblées générales

L'Amicale des Frontaliers du président Roger Tochot invite ses adhérents à l'assemblée générale du vendredi 11 février à la salle des fêtes de Villers-le-Lac à 17 h 30. A l'ordre du jour de cette réunion générale, la situation économique, la nouvelle indemnisation du chômage, la CSG, l'assurance-maladie, les déclarations de revenus, questions diverses. Les frontaliers du plateau de Maïche pourront assister, eux, à une assemblée générale fixée au mercredi 23 février à 20 h 15 à la salle de cinéma de Damprichard. (pr.a)

Tournoi hivernal de la ville de Morteau

La fête du sport et du fair-play

Dernièrement s'est déroulée la septième édition du Tournoi multisports hivernal de la ville de Morteau. Encouragés par plusieurs centaines de spectateurs, les équipes ont disputé les rencontres de la phase finale dans le meilleur esprit sportif.

Il fut difficile de départager les premiers pour la remise des récompenses, car trois équipes terminaient sur la même ligne et il fallut faire appel au décompte des buts marqués pour désigner le vainqueur de la super finale.

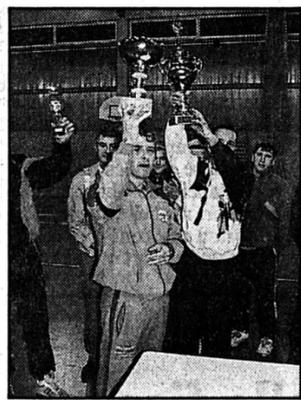
Comme devait le souligner Claude Mauvais, adjoint aux sports de la ville de Morteau, «ce tournoi est remarquable par l'entrain et la volonté de gagner des équipes, mais surtout par le

fair-play et la sportivité qui ont régné pendant toutes les rencontres». Dans le domaine du fair-play, c'est la FABI qui a reçu la coupe récompensant le meilleur esprit.

Avant la remise des récompenses, Joël Simon-Chopard, rapporteur de la commission municipale des sports a remercié les clubs locaux pour leur aide efficace dans l'organisation des rencontres de football, de handball et de volleyball. Le palmarès s'établit ainsi: premier au football C. G. H. Industries, en handball La Pétanque et en volleyball Petitjean.

Parmi les seize équipes qui ont participé, les récompenses suprêmes pour la super finale sont allées à l'Administration

(notre photo dry) devant les pompiers et France-Vibrations. (dry)



Crédit Agricole de Vercel

Un coffre-fort s'envole

Des malfaiteurs ont descellé et emporté au cours de la nuit de lundi à mardi l'imposant coffre-fort du Crédit Agricole de Vercel. Une opération effectuée en douceur par de véritables professionnels de la «cambriole» qui ont réussi à passer inaperçus.

C'est, en effet, le personnel de l'agence qui a découvert au petit matin cette fâcheuse disparition. Les systèmes d'alarme avaient été neutralisés par les casseurs, qui ont forcé la porte de l'agence avant de se mettre au travail à l'intérieur.

Pour transporter le coffre pesant plus de 500 kilos, ils se sont

emparés d'un transpalette dans une entreprise voisine. On suppose qu'ils avaient posté un véhicule utilitaire devant la banque pour emporter leur butin.

Malgré les recherches effectuées dans les environs par les gendarmes, ni le coffre ni le véhicule des casseurs n'avaient été retrouvés hier en fin de journée.

On ignorait hier le montant du préjudice, que le Crédit Agricole a d'ailleurs refusé de communiquer. La brigade de gendarmerie du Valdahon a reçu le soutien, pour cette enquête qui s'annonce difficile, des brigades et sections de recherches de Besançon. (p.sch)

IMMOBILIER

28-1618

CASTEL REGIE

A louer au Locle

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Entièrement rénové, cuisine agencée.

Loyer Fr. 690.- + charges.

Libre tout de suite.

☎ 038/31 78 03

Le Château • 2034 Peseux

A louer de suite ou pour date à convenir

LE LOCLE,
rue Daniel-JeanRichard 31

LOCAUX COMMERCIAUX

de 50 m2 au rez-de-chaussée, avec vitrines.

Loyer et conditions à discuter.

S'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel.
☎ 038/223415

28-119

A LOUER

Billodes 65
Le Locle

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Entièrement rénové, avec cuisine agencée, salle de bains, Libre de suite.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

gb

A louer tout de suite ou pour date à convenir au Locle

STUDIO NON MEUBLÉ
Georges-Favre 4 Fr. 453.- tout confort

APPARTEMENT DE 1 PIÈCE NON MEUBLÉ
Henry-Grandjean 1 Fr. 330.- tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENT DE 1 PIÈCE MEUBLÉ
Henry-Grandjean 1 Fr. 426.- tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Henry-Grandjean 1 Fr. 700.- tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Girardet 42 Fr. 400.- + ch., confort

APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES
Foyer 19 Fr. 725.- tout confort
Jeanneret 59 Fr. 685.- tout confort

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Foyer 19 Fr. 870.- tout confort

LOCAUX DIVERS
Girardet 42 Fr. 75.- + charges, dépôt
Hôpital 8 Fr. 1792.- atelier, bureaux, vestiaires

GARAGES ET EMPLACEMENTS
Gare 12 Fr. 120.- empl. ind. ou double, à choix
Georges-Favre 2-4 Fr. 200.- emplacements doubles

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 33 77

MEMBRE **UNPI**

132-12057

Des goals!

Vendredi 11 février 1994
à la salle Dixi dès 20 heures au

MATCH AU LOTO DU FC LE LOCLE

Abonnements à Fr. 20.- pour 35 tours

157-14017

AVIS OFFICIEL

Finances et affaires sociales

Avis aux contribuables

Les contribuables sont informés qu'un exemplaire de la

LISTE OFFICIELLE DES COURS

est déposée dans chaque commune et qu'ils peuvent consulter gratuitement cette brochure au bureau communal.

Cette liste des cours indique la valeur imposable au 1er janvier 1994 de tous les titres cotés.

Service des contributions

28-119

En faveur de la population de montagne

L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

Publicité intensive, Publicité par annonces

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Tribunal de police
Exhibitionniste
condamné

Le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné hier P.-A. P. à 60 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans. Le Ministère public réclamait 75 jours d'emprisonnement. L'indélicat personnage avait exhibé son sexe devant des petites filles à cinq reprises. Le condamné devra en outre s'acquitter de l'entier des frais de justice. L'octroi du sursis a été conditionné à la poursuite d'un traitement médical auquel P.-A. P. s'est déjà astreint. Le Ministère public réclamait 75 jours d'emprisonnement. (cp)

Fête du port
de Neuchâtel
Renaissance

Interrompue en 1992 après dix années d'existence, la Fête du port va renaître de ses cendres. «Nous avons eu tellement de personnes qui nous ont dit regretter de ne pas voir de Fête du port l'an dernier, que nous avons décidé de remettre la compresse», explique Claude-Alain Rochat, directeur de la LNM. La fête aura ainsi lieu les 1er et 2 juillet. Outre les traditionnels stands, des animations musicales sont prévues. (cp)

AGENDA

Au Temple du Bas
Orchestre
de la Suisse romande

Cinquième concert de l'abonnement de la Société de musique, il a lieu demain 10 février, 20 h au Temple du Bas. L'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par Michel Plasson, jouera «Genèse» de Jean Derbès, Mendelssohn, concerto pour violon et orchestre op. 64 de Mendelssohn, soliste Raphaël Oleg, et la symphonie fantastique de Berlioz. (DdC)

Au Conservatoire
Concert-sandwich

La formule est aguichante. A l'heure de midi, demain 10 février, à la Salle de concerts du Conservatoire (Fbg de l'Hôpital 24), Denis Battais et André Fischer, guitaristes, proposent un «Concert-sandwich» au profit de «Musique Espérance». On trouvera tout sur place. Quant aux œuvres au programme, elles sont de Cabezón, Sor, Brahms, Mertz et Brouwer. (DdC)

Ecole suisse de droguerie à Neuchâtel

Où sont les Romands?

Si la répartition des sexes tend à l'égalité à l'Ecole suisse de droguerie, celle entre les régions linguistiques laisse à désirer. Les Romands manquent, à tel point qu'il n'y aura pas de classe française à la rentrée... Pourtant, la profession prend sa formation en main.

Pour la première fois, le nombre de diplômées a dépassé celui des diplômés, à la cérémonie de clôture de l'Ecole suisse de droguerie. Septante-huit candidats (5 ont échoué) ont reçu leur diplôme de maîtrise, après 18 mois de travail intensif. La manifestation, qui s'est déroulée hier à l'aula des Jeunes Rives, a permis à Bruno Grolimund, directeur, d'annoncer que l'avenir de l'école est assuré. Une convention a été signée entre l'Association suisse des droguistes et Droga Helvetica, d'une part, la ville et le canton de Neuchâtel, d'autre part. Elle donne une structure claire pour une formation sur deux ans, avec de nouvelles classes qui ouvriront chaque année, dès 1995. Petit voile sur cette bonne nouvelle: seuls 4

Romands se sont inscrits pour les prochains cours. Il ne sera pas possible de leur ouvrir une classe française. Ils suivront leur enseignement avec les alémaniques. Daniel Fontolliet, Président de l'Association suisse des droguistes le regrette: il a insisté sur la nécessité d'assurer la relève de la profession; la Suisse romande compte 126 drogueries AO

LES LAURÉATS

Ont obtenu le diplôme fédéral de droguiste: Markus Arnold, 5,5. Bernhard Kunz, 5,5. Hanni Meili, 5,5. Stefan Wolf, 5,4. Adrian Imlig, 5,3. Simone Keller, 5,3. Daniela Brechbühl, 5,2. Cécile Delessert, 5,2. Kathrin Giger, 5,2. Ruth Hoerler, 5,2. Andrea Thalman, 5,2. Stephan Tobler, 5,2. Vera Bargetzi, 5,1. Christine Bracher, 5,1. Corala Breu, 5,1. Gaby Degelo, 5,1. Sonja Hirsekorn, 5,1. Kathrin Suter, 5,1. Gabriela Schlumpf, 5,1. Gaby Wüthrich, 5,1. Andreas Baud, 5,0. Nathalie Bloch, 5,0. Bruno Fries, 5,0. Marianne Geiser, 5,0. Walter Käch, 5,0. Andrea Ullius, 5,0.

Et dans l'ordre alphabétique: Martin Aeschlimann, Gabriella Ammiraglia, Gabriela Baer, Raphael Bauz, Jürg Bernet, Thomas Bernet, Chantal Bertchi, Thomas Bohl, Thomas Boltschauer, Maja Bürkli, Ariane



Aula des Jeunes-Rives
Plus de diplômées que de diplômés.

(Impar-Galley)

Deubelbeiss, Sandro Duttweiler, Thomas Erzinger, Isabel Felder, Kathrin Gautschi, Daniel Gross, Caroline Guidoux, Hansjürg Habegger, Rolf Haelner, Serge Hafen, Daniel Hengartner, Stefan Hermann, Mirjam Herzig, Christian Hof, Su-

sanne Huber, Martial Hunkeler, Gabo Hunziker, Patrick Kalt, Markus Kaufmann, Beat Keller, Gaby Klausberger, Florence Kuonen, Markus Langenegger, Monika Meier, Nicole Mumenthaler, Ursula Pletscher, Rolf Randa, Christophe Ruby, Moni-

ka Saegesser, Dieter Schifferle, Gaby Schuler, Sonja Schwertfeger, Urs Spillmann, Catherine Storno, Martin Studer, Marie-Noëlle Triponez, Anne-Laure Vermot, Judith Vetter, Christian Weber, Franziska Widmer, Sylvia Woodtli, Remo Zürcher.

Rachat de la Brasserie Muller par la ville

La «promo» avant tout

Le rachat de l'ancienne Brasserie Muller par la ville vise essentiellement des buts de promotion économique. Blaise Dupont l'a rappelé hier à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse de l'exécutif. L'occasion aussi de révéler que les archives de l'entreprise avaient été léguées au Musée d'art et d'histoire. Un exemple dont on pourrait s'inspirer dans le dossier des archives Suchard...

Le rachat pour 5 millions des bâtiments et du site de l'ancienne Brasserie Muller, à Neuchâtel, était une occasion à ne pas manquer, estime le conseil-

ler communal: «C'est un terrain de qualité, remarquablement situé et à bas prix. La ville a un intérêt évident, tant au plan urbanistique que pour sa promotion économique d'en devenir propriétaire». Des investisseurs potentiels se sont d'ailleurs déjà approchés de la commune. Avec, entre autres, un concept de complexe cinématographique et commercial pour une partie des locaux.

Quant à l'éventuelle installation de la Case à chocs dans le silo de l'ancienne brasserie, Blaise Dupont rappelle que le législatif aura à se prononcer sur le sujet via un rapport et une ul-

terrieure demande de crédit. Le chef de l'urbanisme a aussi relevé que la Brasserie Muller avait déjà fait don de ses archives au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, soit un siècle d'existence (1862 à 1961) à travers une multitude d'affiches, d'objets et de documents divers. De plus, l'entreprise est disposée à faire don à la ville des 4 fresques géantes de l'Eplattenier retraçant la fabrication de la bière. A l'heure où les risques d'expatriation des archives de cet autre grand de l'industrie neuchâteloise qu'est Suchard se font de plus en plus réels, le geste vaut la peine d'être relevé. (cp)

Cornaux introduit des taxes

Nouvelle échelle fiscale

Le Conseil général de Cornaux a accepté hier soir un train de mesures permettant au budget de passer d'environ 1,5 million à 740.910 francs de déficit pour l'année 1994.

Ces mesures concernent, au chapitre des services industriels, une majoration de la taxe d'épuration de 32,5 pour cent (de 1,44 à 1,90 fr./m³ d'eau) et une hausse de certains tarifs de vente d'électricité: le kWh évolue, par exemple, de 12,7 à 13,6 centimes pour le bas tarif et de 18,7 à 20,23 centimes pour le haut tarif. Par ailleurs, le législatif a accepté de justesse (par 13 voix

contre 12) et pour une durée d'un an, une taxe annuelle de 96 fr par habitant et de 500 fr par entreprise pour l'enlèvement des déchets.

Cette taxe a été combattue pour son incitation à la négligence, «du moment qu'on paie pourquoi trier», état d'esprit contraire à la mise en place d'une déchetterie qui entrera normalement en service ce printemps.

La taxe «au sac», selon le principe du pollueur-payeur, devrait être introduite conjointement dans les communes de Cornaux, Cressier et Le Lande-

ron. Des discussions ont été entamées...

Les mesures susmentionnées se révélant très insuffisantes pour sortir de la crise financière, le Conseil général a par ailleurs approuvé une révision de l'échelle fiscale devant augmenter les rentrées de plus de 40% (environ 800.000 fr).

Au vote, le budget a été approuvé par 22 conseillers (5 se sont abstenus). Enfin, une prolongation de durée (jusqu'au 12 mars 1996) de la zone réservée à l'ouest de l'ancienne localité a été acceptée par 18 voix. AT

Fête des Vendanges 1994

Tessin superstar

Le Tessin, deuxième canton invité dans l'histoire de la Fête des vendanges, entend bien frapper un grand coup en venant participer à la prochaine édition de la manifestation qui aura lieu au mois de septembre. Les Tessinois participeront au corso avec un grand char fleuri, une fanfare et des groupes costumés. Sur demande expresse de l'hôte 94 de

la Fête des Vendanges, une nouvelle grande tente leur sera entièrement consacrée près de la poste. La participation tessinoise débordera aussi le cadre de la fête: outre une exposition au péristyle de l'Hôtel de ville, une grande manifestation culturelle est même envisagée. Des échanges au niveau des écoles devraient aussi avoir lieu ce qui

constituera une excellente occasion de contacts entre les deux cultures latines. Enfin, sept restaurateurs se sont déjà annoncés partant pour tenir des semaines gastronomiques tessinoises. Neuchâtel pourrait faire de même mais dans l'autre sens en allant mieux faire connaître ses spécialités culinaires outre Gotthard. (cp-comm)

Comité neuchâtelois contre l'initiative des Alpes

Triplement
anti-européenne

Combattue à divers titres, l'initiative des Alpes a notamment été qualifiée par ses opposants d'excessive, paperassière, peu réaliste, floue, dangereuse, triplement dépassée et triplement anti-européenne.

Hier, lors d'une conférence de presse présidée par le secrétaire du comité neuchâtelois contre l'initiative des Alpes, Philippe Boillod, les co-présidents du dit comité ont exposé les multiples raisons qui les engagent à rejeter l'initiative.

Le conseiller national Rémy Scheurer, en premier lieu, a condamné l'initiative qu'il dit triplement anti-européenne et triplement dépassée. Anti-européenne, en regard du devoir historique de la Suisse qui est «d'assurer le libre passage à travers les Alpes pendant les périodes de paix et d'être la gardienne des passages en période de trouble et de guerre»; anti-européenne ensuite par son irrespect des traités internationaux: «En 1992 nous avons obtenu un accord favorable (limitation des camions de 40 tonnes, pas de trafic de nuit ni le dimanche)»; anti-européenne, enfin, car en s'attaquant au trafic de transit qui touche les transporteurs étrangers en premier lieu, l'initiative est discriminatoire.

En qualifiant par ailleurs l'initiative de «triplement dépassée», Rémy Scheurer a noté que depuis son dépôt on a décidé de construire les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), que l'accord de transit a été passé et qu'un corridor de transport combiné, réalisé au début de l'année, doit tripler la capacité de transport par le Gotthard et le Loetschberg.

Pour le député François Reber, président de la section neuchâteloise du TCS, l'initiative est paperassière car elle exigerait des contrôles douaniers et policiers supplémentaires. Elle est par ailleurs dite «peu réaliste» en regard du délai de dix ans exigé pour la mise en place des capacités ferroviaires nécessaires. Elle inciterait en outre les transporteurs à passer par les pays voisins, augmentant conjointement durée du trajet et pollution. Elle est qualifiée de «floue» dans sa formulation: quelles mesures, notamment, pour le transit sans marchandises, alors que 20% des transporteurs «reviennent» à vide? Elle prévoit enfin, a regretté François Reber, l'interdiction de développer le réseau routier des régions alpines, régions qui, géographiquement, représentent les deux cinquièmes de la Suisse. AT

Silicon Graphics

Progression spectaculaire

Silicon Graphics Inc, leader mondial de l'informatique visuelle, à Mountain View (Californie), a annoncé hier une hausse de 34% de son chiffre d'affaires consolidé au premier semestre de l'exercice 1993-1994. Il a atteint 672 millions de dollars (plus d'un milliard de francs), alors que le bénéfice net était en augmentation de 77% à 62 millions de dollars (93 millions de francs)! Le groupe se dit très satisfait des résultats enregistrés en Suisse où, malgré la situation économique morose, sa filiale a enregistré une crois-

sance de 30%, alors que le Centre de production et de technologie de Cortaillod bénéficiait également d'une progression de 30%. (Imp)

AVIS URGENT

Jusqu'au dimanche 13 février 1994
Exposition
CLAUDE LOEWER
Peintures et collages
Hommage ANDRÉ RAMSEYER
Sculptures
Galerie DITESHEIM
Neuchâtel, ☎ 038/24 57 00
28-584

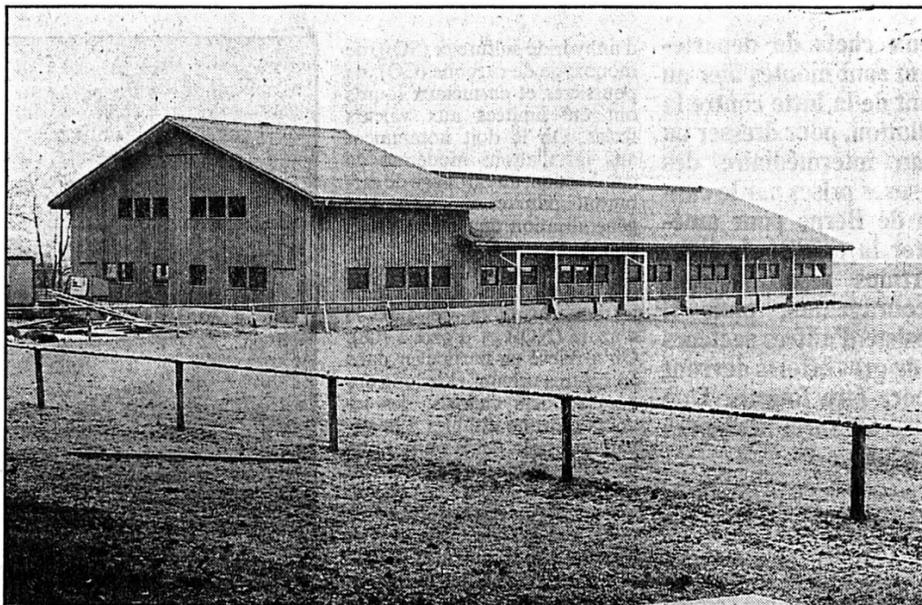
Val-de-Ruz: inquiétude dans la commune et au club de pétanque de Dombresson

L'affaire du boulodrome

A Dombresson, un mécène a promis de réaliser, en faveur du club de pétanque du village, un magnifique boulodrome. C'était l'été dernier. Miracle... sur fond de naïveté! Parce que, aujourd'hui, la bâtisse trône bel et bien en lisière de forêt, mais les sous tardent à venir. Où est donc passé le «cochonnet»?

«C'est une pétaudière financière», résume un habitant de Dombresson. L'avenir le dira, mais tout semble y concourir pour l'instant.

Menacé de devoir quitter ses locaux, le club de pétanque de Dombresson-Villiers, «La Bourdonnière», nourrit de grands espoirs. Un mécène, retraité rentré d'Espagne à Dombresson pour un temps, promet monts et merveilles: moyennant «550.000 francs», comme il le dit lui-même, se profile un beau boulodrome à Sous-le-Mont, en lisière de forêt, sur la zone sportive qu'envisage de créer la commune. Comme les plans et règlements d'aménagement ne sont pas encore établis, on précipite les choses. Normal, il ne faudrait pas laisser filer pareille occasion. En août, les plans du bâtiment sont déposés à l'Etat. Qui renvoie la copie en stipulant qu'il faut d'abord affecter la zone. Le 25 octobre 93, le Conseil général, dûment informé du projet, corrige le tir, mo-



Dombresson, à Sous-le-Mont

Murs et soubassement du boulodrome sont là, reste à achever les travaux intérieurs. Mais le plus dur, semble-t-il, sera d'assurer le financement. (Schneider)

diffie la zone. A l'unanimité. Et le tour est joué. Pas d'opposition. La commune tamponne les papiers, l'Etat fait de même.

Les travaux débutent le 8 novembre et le bâtiment grandit à la mesure des espoirs: une jolie cafétéria et 10 pistes de pétanque, d'une longueur de 12 à 13 mètres chacune. De quoi imaginer des «concours au niveau national». A Dombresson, on a touché le gros lot, pense-t-on.

Mais le bâtiment perd la boule et les rumeurs vont bon

train: il paraît que le mécène n'aurait pas d'argent. L'inquiétude va alors grandissante. A l'heure actuelle, il confirme n'avoir pas versé un seul sou. Pour calmer le jeu, le club a déjà payé un acompte important à un artisan. Et le mécène, lui, continue de promettre: «L'argent est bloqué en Espagne. J'y retourne à la fin du mois, et je terminerai après. C'est sous toit, maintenant, mais il y a encore pas mal de travaux. Pour environ 300.000 francs. Ca va se terminer et je paierai», assure-t-il.

Puis, il se ravise: «Le gros problème, dit-il, c'est que le club devra payer une location, environ 1000 francs par mois. Ils ne s'en sortiraient jamais!» Tel n'était pas le projet, au départ. «Pourquoi est-ce que je donnerais ça à des gens qui n'ont aucun respect pour moi?», s'insurge le mécène.

Sans que rien n'ait été signé, tout est parti d'une histoire d'amitié, explique-t-il, «mais j'ai perdu mon ami et je ne suis pas très satisfait de la mentalité des gens, ici».

De son côté, le président du club, ne tient pas vraiment à commenter l'affaire. Il avoue cependant «qu'il a peu d'espoir aujourd'hui». Et, à la question de savoir s'il a l'impression que le club s'est fait berné, il répond, tout bas: «oui, un petit peu». Mais ajoute aussitôt: «dans cette affaire, il n'y a pas que le club qui a été naïf, tout le monde l'a été!».

A commencer par la commune, bien qu'elle s'en défende. «On attend de voir, dit-elle, on laisse venir». Venir quoi? Le moment où le bâtiment sera terminé: le terrain lui appartient, il faudra bien qu'elle détermine un éventuel droit de superficie, une location ou autre. En attendant et à titre préventif, elle s'est approchée d'un avocat.

Car tout risque de finir autrement encore: «Ce boulodrome, je m'en vais peut-être le remettre à la commune», avance le mécène en précisant que «rien n'est défini, mais ça pourrait être un truc polyvalent». Surprise, un boulodrome polyvalent!

«La nouvelle affectation d'un bâtiment suppose une nouvelle sanction», avertit le Service de l'aménagement du territoire. Qui, dans cette affaire, estime ne rien avoir à se reprocher. Sur le financement, «nous devons faire confiance à la commune, note le chef de service. Dans le cas présent, on a un contrôle de la situation. La zone est affectée et aucun autre projet que ce boulodrome ne peut y voir le jour».

Que dire d'autre? Eh bien, qu'il y a de l'hypothèque légale dans l'air. Affaire à suivre, donc. S. E.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Montmollin

Activité scolaire

Durant la période 1992/93, 51 élèves ont suivi les cours de l'école primaire de Montmollin, répartis dans 3 classes. Un cours de langue française a dû être dispensé ainsi que des leçons de soutien pédagogique. La gym s'est déroulée alternativement à Rochefort ou en plein air. Le camp de ski de Vercorin a donné l'occasion à nos petits romands de se froter, dans la meilleure ambiance, aux scouts de Berthoud. Deux courses d'écoles ont été organisées: l'une a pris le chemin des statues de La Sagne, l'autre celui de Vallorbe. Les enfants ont monté deux spectacles, pour la Fête de la jeunesse et à Noël, en faveur des aînés et des pensionnaires du home de Corcelles. Durant l'année, on recense encore pêle-mêle la peinture de l'entrée de l'abri public du village, une visite de musée, d'un élevage de petits animaux. (jlg)

Fontainemelon

Peu de gros bras à la fête

Organisée par le Bras-de-Fer club neuchâtelois, la sélection du Val-de-Ruz, en vue du championnat cantonal qui aura lieu le 19 février à Neuchâtel, s'est déroulée vendredi dernier à Fontainemelon. Aux regrets des organisateurs, elle n'a attiré que peu de candidats venus mesurer leur force. Ont tout de même été sélectionnés: pour les moins de 60 kg: 1. Roland Kron; 2. Sylvain Rebetez; 3. André Hugueli. Pour les moins de 70 kg, Pascal Ferrari. Dans les moins de 80 kg, Amerios Pedro et pour les plus de 90 kg, Yannick Ducommun. Tandis que, chez les dames, Aurore Béguelin et Madeleine Linder se sont classées. Les forts en bras ont profité de la soirée pour organiser un Open toutes catégories confondues. Yves Petermann et Nathalie Linder en sont sortis vainqueurs. (ha-se)

Savagnier
Election

Lors de sa séance du 31 janvier, le Conseil communal de Savagnier a proclamé élu conseiller général M. Eric Matthey, suppléant de la liste du parti libéral-ppn, en remplacement de M. Cédric Desaulles. (comm)

Descente populaire de Bugnenets

Zoom sur la plus longue piste

Après sa journée de ski en famille, le Ski-club de La Vue-des-Alpes rehausse les lattes pour organiser la Descente populaire des Bugnenets, 4e du nom, dimanche 20 février.

Avec ses 1140 mètres de distance, il s'agit de la plus longue course du Jura. Et on ne parle pas de dénivellation: 330 mètres de descente, de quoi négocier quelques virages pour arriver le premier en bas.

La remise des dossards est

prévue entre 8 et 11 heures. Celles et ceux qui voudraient découvrir la piste avant de s'y lancer pour de bon, pourront le faire entre 9 h et 10 h 30. Les skieurs prendront le départ à 11 heures. Sachant qu'on est disqualifié si on loupe une porte de contrôle rouge ou bleue.

Les concurrents seront répartis en plusieurs catégories: Ecoliers I (10-12 ans), Ecoliers II (13-15 ans), Juniors (16-19 ans) en plus de 4 groupes d'adultes.

Les prix seront remis aux trois premiers de chaque catégorie. De nombreux prix attendent les écoliers. La proclamation des résultats est prévue vers 17 heures. (ha-se)

● Renseignements et inscriptions: jusqu'au 13 février: Maurice Vuillemin, Les Hauts-Geneveys, tél: (038) 53 19 45. Il sera possible aussi de s'inscrire sur place.

Couvét: dissolution de la «Compagnie Matthias Langhoff»

Plus de raison d'être

En 1989, Matthias Langhoff, alors directeur du Théâtre de Vidy, noue d'étroits contacts au Val-de-Travers. Dans la foulée, une coopérative intitulée «Compagnie Matthias Langhoff» est créée à Couvet. N'ayant plus sa raison d'être aujourd'hui, la société vient récemment de décider sa dissolution.

La coopérative avait pour but la production de spectacles théâtraux et musicaux, ainsi que la prise de participation et le mécénat dans le domaine des spectacles. C'était après l'immense succès remporté par «Mlle Julie» de Strindberg. C'est ainsi que la coopérative a fait don de 20.000 francs pour la venue des «Farces» de Hourdin, jouées à Couvet dans le cadre du 10e anniversaire du Centre culturel du Val-de-Travers.

«Cette coopérative a également été créée dans l'optique d'éventuellement remettre ensemble tous les membres de la compagnie Langhoff pour une nouvelle création», explique Jean-Patrice Hofner, un des ad-



Matthias Langhoff

Après avoir été directeur du Théâtre de Vidy et un des responsables du Berliner Ensemble, fondé par Bertold Brecht à Berlin, le metteur en scène vit actuellement à Paris et travaille au coup par coup. (Keystone)

ministrateurs. Mais aucun projet rassembleur n'a vu le jour. Arrive alors l'idée du Théâtre du Loup, soit de construire la

salle la moins chère de Suisse. Opération réussie puisque, pour une somme inférieure à 400.000 francs, la Compagnie du Loup a créé un théâtre de 400 places sur un terrain prêté par la ville de Genève. Aussi, la coopérative de Couvet, souhaitant que l'argent du théâtre gagné avec «Mlle Julie» retourne au théâtre, a offert le solde de sa fortune, quelque 300.000 francs. Sans argent et sans projet, la Compagnie Matthias Langhoff n'avait plus sa raison d'être.

SPECTACLES
AU VALLON?

Touché par le formidable accueil reçu au Val-de-Travers, Langhoff avait promis de présenter d'autres spectacles dans la région. Ainsi, il a demandé à la Compagnie du Loup de s'engager à venir dans le district une fois tous les deux ans. Le Centre culturel du Val-de-Travers est au courant de la proposition, mais n'a pour l'instant pas manifesté son intérêt. Dommage, car on avait pu mesurer la qualité de la Fanfare du Loup lors de la présentation des «Farces» de Hourdin. (mdc)

Au programme du Louverain

Entre corps et esprit

Du théâtre, de la créativité et bien sûr des moments de spiritualité. Ces prochains mois, le Louverain, centre de jeunesse et de formation de l'Eglise réformée neuchâteloise aux Geneveys-sur-Coffrane, conjuguera les arts du corps et de l'esprit.

Au programme concocté par les animateurs Marco Pedrolini et Nicolas Perrin, on note que du vendredi 18 au dimanche 20 février, les adolescents et les jeunes pourront apprendre du psychologue américain Marshall Rosenberg comment «Réagir à la violence», sortir de la spirale des actions-réactions. C'est avec Marshall Rosenberg aussi que, du 21 au 25 février, les adultes se formeront à la «Communication créative» au gré d'un stage plutôt ciblé pour les personnes travaillant en équipe.

Du 11 au 15 mai (Ascension), on change de registre et on retrouve «L'Atelier de création poétique» animé par Doris Jakubec, Marie-Marthe Montignier et Louis-Albert Zbinden.

La semaine suivant Pâques, dès le 4 avril, sera vécue à l'enseigne du théâtre, en deux stages parallèles: «Théâtre et développement personnel» pour adultes et jeunes, «Théâtre et rythmes» pour les enfants.

Dimanche 3 avril, Le Louverain vivra «L'Aube de Pâques des paroisses du Val-de-Ruz» et le samedi 16 avril, il nous fera rencontrer «Les anges à la croisée des chemins» avec la théologienne Isabelle Graesselé. Et un stage «Chant protestant à quatre voix» en parallèle avec l'atelier de création poétique de mai. Samedi 4 juin, en collaboration avec le centre de Sornetan, on parlera de «Ces laïcs qui dérangent».

A noter encore un stage d'animation de groupes conduit par Jean-Marc Noyer, du 11 au 13 mars, et une initiation à l'homéopathie familiale avec Nathalie Calame, médecin, les 26 et 27 mars. (comm-se)

● Renseignements et inscriptions au Louverain, téléphone: (038) 57 16 66.

Tribunal de police

Tenancière acquittée

La semaine dernière, le Tribunal de police du Val-de-Travers a rendu son jugement dans l'affaire C.M. La tenancière, en raison d'un échange de machines à café, risquait une peine de 75 jours d'emprisonnement pour abus de confiance. Faute de preuves matérielles suffisantes, la prévenue a été acquittée.

En 1990, C.M. reprend un établissement public à Couvet. La machine à café ne donnant pas satisfaction, elle l'échange avec celle utilisée dans son précédent restaurant. Lors de la remise des locaux, l'an dernier, les

propriétaires ne veulent pas de la machine héritée, «un vieux tacot» selon eux.

Fort de l'accord verbal qu'aurait donné un des propriétaires et du fait qu'il n'y a eu ni dessin ni enrichissement illégitime, l'avocat de M. avait conclu à l'acquiescement pur et simple de sa cliente. Il a été suivi par le juge Schneider. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

Pollution: résultats encourageants, mais à poursuivre

La bataille de l'air

Deux chefs de département sont montés hier au front de la lutte contre la pollution, pour dresser un bilan intermédiaire des mesures prises par le canton de Berne pour améliorer la qualité de l'air. Certains résultats sont encourageants, mais il subsiste d'autres secteurs où de gros efforts devront encore être fournis. Une chose est sûre, le chemin sera long.

En préambule, le directeur de l'économie publique, Peter Siegenthaler a rappelé que le 1er mars 1994 était une échéance importante: à cette date, les valeurs limites fixées par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air ne devraient plus être dépassées. Vœu pieux pour plusieurs secteurs, dans la mesure où la barre des objectifs avait été placée très haut.

PAS INACTIF

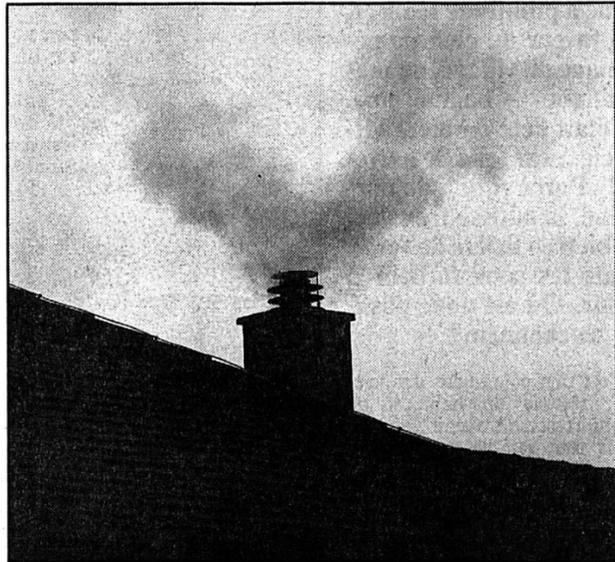
Le canton de Berne n'est pas demeuré inactif, loin de là. Il s'est même engagé bien avant les injonctions fédérales de 1986, puisque l'ancienne loi cantonale sur l'hygiène de l'air était entrée en vigueur en 1979. Le canton dresse donc le bilan d'une action de quinze ans, période au cours de laquelle de nombreux résultats ont été atteints. Point le plus réjouissant, les concentrations

d'anhydride sulfureux (SO₂), de monoxyde de carbone (CO), de poussières et de métaux lourds ont été limitées aux valeurs fixées. On le doit notamment aux installations modernes de combustion, au raffinage de carburants pauvres en soufre, à la généralisation de l'essence sans plomb, etc.

On est cependant moins satisfait des résultats obtenus dans les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) et d'ozone (O₃). On a relevé en particulier dans les centres urbains et le long des axes routiers chargés, des teneurs d'ozone doubles à la valeur autorisée. Mais on sait que la production d'ozone est un processus complexe et encore mal expliqué. Espoir toutefois pour ce qui est des oxydes d'azote, car la tendance semble s'inverser grâce à une réduction des émissions.

GROS TONNAGES

Il faudrait toutefois agir sur la production d'oxydes d'azote (24.000 tonnes émises en 1990 dans le canton de Berne) et sur les composés organiques volatiles (COV, 34.000 tonnes). Pour parvenir aux objectifs fixés pour la qualité de l'air, on devrait réduire de 60% (chiffre considérable) les émissions de ces polluants atmosphériques. Pour les oxydes d'azote, l'industrie et l'artisanat ont déjà fait leur part, si bien qu'il faudra axer l'effort sur les transports. Quant aux composés volatiles, c'est l'industrie, l'artisanat et les ménages qui seront sollicités le plus.



Fumées «propres»

Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus dans les installations de combustion. (Impar-Gerber-a)

Le conseiller d'Etat Siegenthaler reconnaît que toutes les exigences posées par la Confédération seront difficilement réalisables. Certains objectifs devront être repoussés à l'horizon 2005 au lieu de l'an 2000. D'autres contraintes échappent encore aux solutions techniques ou deviennent par trop coûteuses. Les mesures contraignantes par voie d'interdiction ou d'obligation connaissent aussi leurs limites. Il s'agit plutôt de favoriser la participation de chacun par la persuasion et l'information. On en-

visage aussi de recourir à des principes d'économie de marché afin d'obtenir une protection de l'air moins onéreuse et plus efficace, sans oublier que l'«air propre» est une substance qui a son prix comme toute matière première non renouvelable.

Responsable des transports et de l'énergie, la conseillère d'Etat Dori Schaer Born a tracé quelques pistes pour mieux concilier les exigences de la qualité de l'air et les nécessités du trafic. On peut espérer que les ingénieurs

mettront au point des véhicules toujours plus «propres». Dans les centres urbains, il faudra réduire le trafic motorisé individuel et favoriser des transports publics en commun. Enfin, on améliorera la fluidité du trafic dans les zones congestionnées d'agglomérations par diverses mesures (giratoires, tracés corrigés, «onde verte ralentie»). L'effet n'est pas négligeable: on roule moins vite, mais plus régulièrement, on «bouchonne» moins et l'on pollue d'autant moins! Ces efforts sont efficaces dans la mesure où ils sont exécutés à grande échelle.

À BIENNE

Des expériences menées à Zollikofen et en ville de Bienne ont prouvé la justesse de la voie choisie. A Bienne précisément, la carte des lichens (qui sont un bio-indicateur de la pollution atmosphérique globale) montre une amélioration manifeste de la situation sur la décennie 1983-93.

Si l'on résume les communications des chefs de service lors de la conférence de presse d'hier, le canton de Berne peut être satisfait des résultats obtenus dans la lutte contre la pollution de l'air. Mais la bataille n'est pas encore gagnée. L'effort devra être poursuivi, d'autres méthodes devront être prospectées. Et en dernier ressort, les progrès techniques joueront aussi un rôle déterminant dans une lutte dont la finalité, ne l'oublions pas, est la préservation de la santé publique. Bl. N.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Saint-Imier

Le Petit Chœur à La Roseaie

Les pensionnaires du home pour personnes âgées du district ont eu le plaisir, vendredi dernier, d'entendre des voix claires et chaleureuses. Le Petit Chœur, créé et dirigé par Jacqueline Jacot, professeur de musique bien connue dans la région, s'est en effet produit à La Roseaie en fin de semaine dernière. Une initiative appréciée à sa juste valeur. (de)

Tramelan

Club d'échecs «régional»

Redoublant d'activité, le Club d'échecs de Tramelan a désormais une vocation régionale. Un 4e rang au dernier championnat suisse a couronné une brillante saison. Dernièrement, le Club d'échecs de Tramelan a tenu son assemblée générale annuelle. Le nouveau président, Gérard Paratte, avait bien préparé les choses. Dans son rapport présidentiel, il a relevé avec plaisir l'extraordinaire vitalité du club, qui, au fil des années, est devenu régional, puisqu'une bonne partie des membres provient de plusieurs localités alentour. Fondée en 1913, la société continue à déployer ses différentes activités dans des compétitions régionales et en championnat suisse. Dans cette discipline, l'équipe tramelote s'est classée à un bon 4e rang, avec 8 points, ses trois devanciers en comptabilisant chacun 10.

Championnat local

Le palmarès

Le championnat local a vu la victoire de Marcel Krähnenbühl, devant Gérard Paratte, tandis que la coupe (challenge «L'Impartial») a été remportée par Christian Andreazzi, qui s'est défait en finale du solide Francis Girod. Le tournoi «Blitz» (parties éclair de 5 minutes!) s'est soldé par la victoire du spécialiste en la matière, Maurice Hügi. Signalons encore la participation de plusieurs membres aux tournois régionaux. A ce propos, il faut mentionner le magnifique demi-point décroché par le vétéran Gilbert Monnier (85 ans, qui dit mieux?), lors d'une simultanée contre le GMI (grand maître international) Florin Gheorghiu.

Deux jeunes talents à découvrir à La Neuveville

A la recherche de l'équilibre

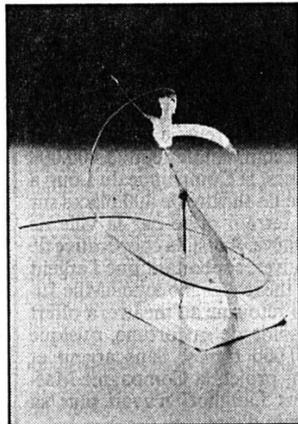
A La Neuveville, dans une superbe vieille demeure blottie au fond de son parc ponctué de magnifiques sculptures, la Galerie Noëlla accroche, jusqu'au 20 février, les subtils pastels du Chau-de-Fonnier Philippe Wyser. En contrepoint, le sculpteur français Roland Roure présente ses étonnantes créations aériennes et poétiques, tout en finesse.

Philippe Wyser effectue une réelle percée dans le monde artistique depuis le printemps dernier. Après une remarquable exposition à La Chaux-de-Fonds et une sélection à la Biennale des Amis des arts de la même ville, c'est une galerie neuveilloise qui prend le relais.

Aux cimaises de Noëlla, le public est invité à découvrir une quantité de petits formats, en l'occurrence A4, celui des feuilles qu'il recouvre de dessins, puis de pastel à l'huile, depuis l'enfance. Déployés par séries, ils se présentent tel un journal horaire, accompagné de titres, de la date de leur réalisation, année, jour et heure.

Philippe Wyser est un dessinateur rapide, il jette sur le papier les émotions du moment, les images qui s'imposent au gré du temps qui passe. Dans des formats plus grands, plus élaborés, il crée des œuvres d'art nées

de ses interrogations quant à la place de l'homme parmi ses semblables. Celle du petit d'homme, à l'école, dans la famille, celle de l'adulte, qui cherche à se définir par rapport aux autres, l'enfer la plupart du temps... Philippe Wyser pose sur le monde un regard dépourvu d'illusions; la solitude, l'enfermement, la difficulté de communiquer sont ses sujets de prédilection. Il les traite au moyen de dessins nerveux, aux traits puissants, jetés sans hésitation, cernes noirs qui laissent, dans un deuxième temps, le champ li-



Roland Roure

Tôle peinte. (sp)

bre aux couleurs, à la sensibilité, traitées au pastel à l'huile avec maestria. Dans l'une de ses œuvres, l'artiste salue Vincent et Théo Van Gogh, dans une autre, il nomme ses maîtres: Munch, Gauguin, Kirchner.

Roland Roure est, quant à lui, un funambule de la sculpture. En fils de fer, en plaques de tôle, peints parfois, tordus, pliés, recourbés, mis judicieusement en équilibre aux points d'attache les plus délicats, il réalise d'extraordinaires petites «machines», aériennes, ludiques, autant de rêveries matérialisées. Poète dans l'âme, maître du pliage et du découpage, l'artiste livre ainsi un ange sur socle, un couple de danseurs, une promenade en bateau, etc.

Ces sculptures surprennent par leur fragilité dansante, par la présence et la force insoupçonnées qu'elles dégagent malgré leur transparence, parce que tout y est en mouvement. Dans un autre registre, Roland Roure se sert de billons de bois pour réaliser d'imposantes sculptures polychromes.

Ami de la Galerie Noëlla de longue date, Roland Roure est né en 1940. Il vit et travaille en Provence principalement. (sg)

● Galerie Noëlla, La Neuveville, Philippe Wyser et Roland Roure, jusqu'au 20 février (lu et je-sa 14-19 h).

Médecins bernois

Plus d'un million réclamé

Tous les médecins ne respectent pas le principe de l'économie du traitement. A elle seule, l'an passé, la Fédération des caisses-maladie du canton de Berne a réclamé à treize médecins des remboursements d'honoraires de près d'un million de francs. Elle considère que ces médecins ne s'en sont pas tenus à ce qui était exigé par l'intérêt du patient et ont perçu des honoraires trop élevés, selon un communiqué diffusé mardi.

A la fin de janvier dernier, le

Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne, a condamné un médecin neuchâtelois à rembourser 41.500 francs à différentes caisses-maladie. Il ne s'agit pas d'un cas particulier, souligne la Fédération des caisses-maladie du canton de Berne. C'est ainsi que, de novembre 1992 à décembre 1993, elle est intervenue auprès de treize médecins. En vertu d'un arrêt du Tribunal fédéral des assurances, l'un d'eux a dû rembourser 220.000 francs. (ap)

Projet de la Chanson d'Erguël

Bientôt un disque compact

Vingt-cinq sociétaires ont participé aux assises annuelles de la «Chanson d'Erguël» qui se sont déroulées vendredi dernier à Saint-Imier sous la présidence de Marie-Claire Kämpf. Après avoir rendu hommage au président d'honneur Albert Chopard, décédé en juillet dernier, la présidente a dressé le bilan de l'exercice écoulé dans son premier rapport présidentiel.

Elle a pu se féliciter de la collaboration de ses collègues du comité et des commissions qui n'ont pas manqué de s'engager activement en faveur du développement et de l'essor harmonieux de la société. Principal objectif des activités de 1994, la proposition d'enregistrer un disque compact a été ratifiée par l'assemblée.

Pour sa part, Pierre-Yves Zenger, qui a assuré avec brio l'intérim, accepte de reprendre la direction, tout en émettant le vœu de trouver un sous-directeur qui puisse le seconder et le remplacer en cas de force majeure. Dans son rapport, il souligne l'importance de la mise en voix et de

l'attention nécessaire lors de la prise de ton. Le directeur exprime aussi sa gratitude à tous ceux qui ont répondu à la demande de renfort. Le temps n'est plus aux prouesses, si bien qu'il convient de conserver et faire fructifier l'acquis.

Le bulletin de santé de la caisse se présente sous des auspices favorables et les comptes tenus rigoureusement par la caissière Claire Zutter sont approuvés à l'unanimité. En outre, deux nouveaux choristes sont venus renforcer les rangs de soprane et de ténor en début d'année 1993, alors qu'aucune démission n'a été enregistrée. Toujours au chapitre des nominations statutaires du comité, Mariette Chopard reprend le poste vacant de vice-présidente.

Trois membres sont félicités pour leur fidélité à la société. Mady Boss et Germaine Kämpf comptent un quart de siècle de sociétariat, tandis que Jocelyne Röthlisberger fête dix ans d'activité. Enfin quatorze primes sont attribuées pour moins de trois absences. (sp/agn)

Restructuration du Théâtre associé Bienne-Soleure

Les Romands attendent une salle

La restructuration du Théâtre associé Bienne-Soleure est en bonne voie. Le groupe de travail chargé de créer une fondation groupant le théâtre parlé allemand et le théâtre lyrique a finalement trouvé un consensus. Le projet doit désormais recevoir l'aval des exécutifs des deux

villes ainsi que de la commission paritaire du Théâtre associé Bienne-Soleure.

La restructuration en cours a pour but de renforcer le partenariat intervilles et de joindre le théâtre lyrique au contrat liant Bienne à Soleure pour le théâtre parlé allemand. La nouvelle col-

lectivité de théâtre, qui doit entrer en service dès la saison 1996/97, prendra la forme d'une fondation. Son nom reste encore à définir, mais il est prévu de l'élargir à d'autres villes ou régions. Des discussions sont en cours notamment avec Olten, Brigue ou Coire. (ats)

Le 31e Carnaval du Noirmont innove

Bal des vampires et écran géant!

Assoiffés de sang et de chair fraîche, les vampires, lors d'un bal masqué, vont donner le coup d'envoi, vendredi prochain, du 31e Carnaval des Franches-Montagnes au Noirmont. La cuvée 94 s'annonce croustillante à souhait avec un final en apothéose. Le Grand Manger du Mardi gras réunira plus de 400 convives avant que l'enterrement de Carimentran ne soit retransmis sur écran géant. Retour d'une tradition également avec la lecture publique, lors du banquet final, d'une prose satirique sur les hauts faits du village...

Notables, autorités, bourgeois ou simples sujets: ils seront tous dégustés à la même sauce lors du repas-bouffe du Mardi gras. La déclamation de pamphlets cristallisant les travers des uns, les exploits des autres, ressuscite de ses cendres. Cette tradition existait en son temps et l'entrepreneur Anni-

bale Pagani, du haut du perron du Soleil, vidait son sac sur un peuple avide d'histoires alléchantes. Voilà qui n'avait pas plu à certains et la société de fanfare, organisatrice des festivités d'alors, avait dû abandonner cette coutume pour avoir perdu trop de membres...

Mais nous n'en sommes pas là. Attaquons cette 31e édition avec le bal des vampires, thème lié à l'enterrement de Carimentran, le vendredi soir. La musique disco répondra aux accents de La Trêche, la clique du lieu. Emmené par le Letchous Band, le cortège des enfants réunira plus de 300 têtes blondes le samedi dans les rues du village. Chaque participant reçoit un prix souvenir. Un concert de cliques et un concours de masques (dernier délai à 22 heures pour les participants) prendront le relais.

FINAL SOMPTUEUX

Le train vapeur, sifflant trois fois et arrivant de La Chaux-de-Fonds, donnera le coup d'envoi dimanche (14 h 45) du grand cortège où se bousculeront une dizaine de cliques et groupes musicaux, huit chars et des groupes à foison. Toutes les Franches-Montagnes seront là, de la Mâlin-Clique des Breuleux, au char de Muriaux en passant par un engin infernal venu des Bois... A noter égale-



Le Carnaval du Noirmont

Des moments forts en perspective.

(Impar-Gerber-a.)

ment la présence d'un char de Boudry. La remise de la tune aux enfants et le concert de cliques chapeautent cette journée.

Le Mardi gras sera royal. Avec le Grand Manger qui réunira à la halle des fêtes plus de 400 convives, dégustant la choucroute et savourant la prose aci-

dulée du maître de céans... En soirée, c'est le grand concours de masques (21h30: dernier délai pour les participants) avec, comme à l'habitude, une participation très relevée et une débauche d'imagination dans les costumes. Les douze coups de minuit sonneront l'heure de

l'enterrement de Carimentran, porté et brûlé au bûcher aux sons de la clarinette et du violon. Tout ce cérémonial sera filmé et retransmis en direct sur écran géant dans la halle des fêtes. Bref, une grande bouffée de rires et de confettis pour enterrer l'hiver. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

Toxicomanes arrêtés
Deal et cambriole

En fin de semaine dernière, la police jurassienne a arrêté deux toxicomanes. C'est d'abord un jeune ressortissant ajoulot qui rentrait de Bâle qui a été pris en flagrant délit avec une quinzaine de grammes d'héroïne destinée à la revente et à sa consommation propre. Il a été gardé à vue avant d'être relaxé. A Delémont, un autre toxicomane d'une trentaine d'années, connu des services de police, a été appréhendé alors qu'il venait de cambrioler un commerce ambulancier sur la place de la Gare. Le butin a été retrouvé et restitué alors que le voleur a été déféré à la justice. (mgo)

AGENDA

Franches-Montagnes
Les parents d'élèves se regroupent

Sous l'appellation APE F-M, une Association des parents d'élèves des Franches-Montagnes va se constituer officiellement au début de l'année scolaire 94-95. Les promoteurs de cette association se sont déjà réunis pour discuter du programme 94. C'est ainsi qu'un débat portant sur la mise en place de la réforme scolaire et le projet de cercle secondaire sur le Haut-Plateau sera mis sur pied. Il est prévu le 17 mars prochain. Madame la ministre Odile Montavon sera présente pour répondre aux questions des parents. Par la suite, une exposition itinérante sur la sécurité des élèves sur le chemin de l'école circulera durant l'été. Enfin, un groupe de travail a été formé pour rédiger les statuts de la future association qui devrait comporter des comités locaux selon les cercles scolaires en place. Toute personne intéressée à participer aux activités de l'APE F-M peut prendre contact avec Claudia Maurer au Bémont ou Rudolf Strasser aux Pommerats. Toutes initiatives ou idées sont les bienvenues. (mgo)

Séropositifs et sidéens jurassiens

Accompagnants volontaires

Espace Bleu et le Groupe sida Jura, par le biais d'une collaboration plus étroite, mettent sur pied une formation de volontaires désireux d'accompagner des personnes séropositives ou sidéennes dans leur vie quotidienne.

Les volontaires qui sont prêts à offrir cet accompagnement de personnes sont priés de s'adresser avant la fin de février au numéro de téléphone (066) 22.28.68.

Selon l'assistant social Pascal Maurer, de la Ligue contre les toxicomanies (LCT), ces bénévoles devront offrir avant tout une présence dans la vie quotidienne des séropositifs et sidéens.

Il s'agira de les accompagner dans les gestes de la vie quoti-

dienne, de leur apporter un peu de chaleur humaine et d'amitié sécurisante.

FORMATION

A l'évidence, il n'est pas possible de jouer convenablement un tel rôle du jour au lendemain. C'est pourquoi les personnes intéressées devront participer à des entretiens individuels. Il y sera question des éléments de base touchant le sida et la séropositivité, du processus de séparation, de la mort. En plus de ces dix soirées, une séance se déroulera durant deux journées en fin de semaine afin d'aborder des thèmes comme la spiritualité, le toucher, les soins médicaux, l'éthique. Il est prévu de former une quinzaine de volontaires, hommes ou femmes.

Ils travailleront en duo, par souci de disponibilité et d'échanges. Ils pourront entrer en activité dès le mois de juin prochain. Si le nombre des volontaires annoncé dépasse la quinzaine, un second cours de formation sera mis sur pied cet automne. Espace Bleu, qui fait partie de la LCT, exigera que les volontaires s'engagent pour une certaine durée, tout en se préparant à la rupture de toute relation, selon l'évolution de la maladie.

Enfin, la LCT met sur pied dès à présent des entretiens avec toute personne séropositive ou sidéenne, ainsi que leurs proches, chaque jour de 17 à 18 heures dans les locaux de la LCT à Delémont, tél. (066) 22.47.47. (vg)

Maréchaussée des Franches-Montagnes

César pose la casquette

En l'espace de quelques mois, deux figures marquantes de la maréchaussée posent la casquette sur la montagne. Après Virgile Guéniat, ancien chef de district à Saignelégier, c'est César Guélat, en poste au Noirmont, qui prend une retraite anticipée.

César Guélat est originaire de Bure. Il a gardé de son coin d'Ajoie cet esprit vif et bouillonnant. Dix mois d'école de recrue en 1962 le conduisent à l'uniforme. Durant 10 ans, il va exercer son métier de gendarme à Renan avant de travailler aux Bois de 1973 à 1978. Le nouveau canton va alors concentrer les postes de campagne. Après une année à Saignelégier, l'Ajoulot va être affecté au poste du Noirmont. Il pose aujourd'hui la casquette, une année avant sa retraite officielle. Il a été le premier caporal à être nommé dans le Jura. Il a fini sa carrière avec ce grade...!

PRISONNIER OUBLIÉ

A l'heure du départ en retraite, les souvenirs se bousculent dans



César Guélat

Un agent conciliant.
(Impar-Gogniat)

sa tête. «Il y en a eu des vertes et des pas mûres» lance-t-il. Et de se rappeler qu'en poste à Renan, il avait coiffé un domestique agricole qui avait mené large durant la nuit, réveillant tout un quartier. Le lendemain, notre agent en congé avait complètement oublié son prisonnier. Ce

n'est qu'en fin de journée qu'il s'en était souvenu pour lui apporter un gros bol de thé parfumé de rhum. Le détenu ne lui en avait pas tenu rigueur. «Il n'est pas toujours facile de concilier sa religion (catholique) avec sa profession. J'ai toujours eu du mal à «truffer» les gens» nous dit-il. «Parfois, une bonne engeulée vaut mieux qu'une amende».

César entre dans cette catégorie d'agents qui n'a jamais hésité à inviter un prisonnier à sa table le dimanche ou à accueillir chez lui une femme chassée de la maison après une scène de ménage. Pour lui, la réduction des effectifs de police n'est pas saine, notamment pour le psychisme des agents soumis toujours plus à contribution.

Hier, César Guélat et son épouse recevaient pour un repas d'adieu les agents du Plateau. A la carte: champignons farcis. La nature, pêche du côté de Goumois, et la cueillette de champignons figurent notamment au menu de sa retraite.

Mgo

Futur gouvernement cantonal

Le PCSI à la croisée des chemins

Le Parti chrétien-social indépendant (PCSI) tient ce soir une assemblée de ses délégués consacrée à l'élection du Gouvernement. Elle aura lieu à l'Hôtel de la Couronne à Bassecourt. Le PCSI arrêtera aussi ses recommandations de vote en vue des scrutins fédéraux du 20 février.

La donne en vue de cette élection de l'exécutif est passablement embrouillée, après l'élection partielle de juin dernier et celle du maire de Delémont. Les résultats de ces élections compliquent la tâche du PCSI en vue de conserver son siège gouvernemental. Aussi le PCSI a-t-il désigné un groupe de réflexion qui présentera son rapport. Il conclut à la nécessité de présenter un seul candidat déjà lors du premier tour de l'élection.

LA PROCÉDURE

Toutefois, le Comité du parti et le groupe parlementaire ont été d'avis que l'assemblée des délégués ne doit pas prendre de décision. Tout au plus pourra-t-elle émettre des recommandations, avant que soient pris les avis des sections et des fédérations de district.

Parmi les questions à débattre figure celle du nombre de candidats: un seul, un par district (soit trois en tout) ou cinq candidats. Le PCSI conclura-t-il une ou des alliances avec d'autres partis, avec le PDC ou à

gauche avec les socialistes et Combat socialiste, ou comptera-t-il sur ses seules forces? N'est pas exclue la conclusion d'une alliance en vue du second tour seulement. La nécessité de tenir compte de l'avis des sections a semblé évidente, afin que la stratégie retenue reçoive ensuite l'appui le plus large des militants.

DES NOMS APRÈS

Deux attitudes s'opposent: présenter un candidat, afin que son résultat du premier tour ne constitue pas un trop fort handicap avant le second; au contraire, offrir un choix aux militants et présenter au second tour un seul candidat qui aura eu leur soutien. En cas d'alliance, il importerait aussi que le candidat soit tel qu'il ait le soutien large du parti allié. Le ou les noms des candidats ne sortiront qu'à ce stade de la réflexion.

Une fois ces éléments tranchés par les sections et fédérations, une nouvelle discussion aura lieu en assemblée avant le choix de la stratégie finale. Se greffera là-dessus la définition d'un programme politique sur lequel une équipe de militants planche déjà.

L'assemblée de ce soir permettra sans doute d'y voir un peu clair parmi toutes ces hypothèses dont on peut déjà dire qu'elles sont abordées avec sérieux. (vg)

Cynologues francs-montagnards

Classe sanitaire engagée

En assemblée, les cynologues francs-montagnards ont reconduit Gabriel Martinoli à la présidence alors que Josiane Moser remplace Georges Hertzisen au secrétariat. Après une année riche en activités et en succès, la Cyno du Haut-Plateau prévoit pour 1994 un week-end d'entraînement à Saxon, le concours annuel (14 mai), les entraînements interclubs et le cours de forma-

tion de l'Amicale jurassienne. On notera qu'à partir du printemps, plusieurs conducteurs commenceront le travail en classe sanitaire avec une monitrice chevronnée. Deux mercredis soir par mois sont réservés aux chiens de compagnie (pour les nouveaux propriétaires en particulier) alors que les dimanches sont consacrés au travail de flair. (mgo)

CINÉMAS

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (de Tran Ahn Nung), 16 ans, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 45. MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarz avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h. L'INCROYABLE VOYAGE (de W. Disney), mercredi à 14 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10 et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 45, vendredi et samedi aussi 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec Hiep Thi Le), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarz avec C. Clavier), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SI LOIN SI PROCHE (de W. Wenders avec N. Kinski), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
RAINING STONES (de K. Loach avec B. Jones), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	REX ☎ (038) 25 55 55
L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE: «Burundi, Situation actuelle», par Perpétue Nshimirimana, Salle Saint-Louis, à 20 h. CINÉ-NATURE: «Le panda géant», film chinois, Musée d'histoire naturelle, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉ-CLUB: «Soigne ta droite», de J.-L. Godard avec Galabru, Casino, à 20 h 15.	LE LOCLE
CONCERT: Francis Lachat, Centre de réadaptation cardio-vasculaire, à 20 h.	LE NOIRMONT

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coop jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE, Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. «Couleurs d'Afrique», photos et aquarelles de Frédéric Charpié, jusqu'à fin février. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LA SAGNE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	LE LOCLE
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL

GALERIES

DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. J.-C. MEIER. Ulrich Studer, aquarelles et François Straub, sculptures, jusqu'au 19 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 18 février. Tous les jours 10-17 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'à fin février. Lundi-samedi, 10-14 h et 17-22 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous. DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. André Ramseyer, sculpture, jusqu'au 13 février. L'ORANGERIE. Diane Olivieri, dessins, plumes, dès le 11 février, mardi à dimanche de 14 à 18 h 30. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 h jusqu'au 25 février. COÏ. Norberto Roldan, peinture, jusqu'au 4 mars. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30. DES HALLES. François Anton, peinture jusqu'au 12 mars. HÔTEL DE VILLE. Delphe, aux sources d'Apollon. Jusqu'au 27 février.	LA CHAUX-DE-FONDS
2016. Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 13 février.	NEUCHÂTEL
ARCANE. N. Guerne, peinture, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h, jusqu'au 19 février.	HAUTERIVE
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	PESEUX
M.-L. MULLER. Anca Seel, technique mixte, jusqu'au 27 février. Mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	PETIT-CORTAILLOD
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	CORMONDRECHE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE
	SAINT-IMIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE



Après l'émission «Tell Quel» sur la Sibérie suisse

Quelle était belle ma vallée... Quelle était blanche ma vallée avant l'émission «Tell Quel» du vendredi 28 janvier 1994.

Pourquoi alors la noircir avec un reportage fait d'une méconnaissance totale d'un sujet qui aurait pu être si beau.

Cette vallée où je suis né et où j'ai passé ma jeunesse n'est pas celle présentée par le reporter. Il aurait dû savoir que cette «Sibérie» s'étend sur une quinzaine de kilomètres avec un froid réel qui atteint des pointes plus hautes à La Brévine. On y accède de sept points différents. Du Locle par Le Prévoux et le haut du Quartier - par Les Ponts-de-Martel - par le Val-de-Travers via Les Sagnettes - par Les Bayards via Les Taillères et par la France via l'Helvétia et Le Gardot.

Cela veut bien dire que la vallée n'est pas située seulement

aux Taillères (comme dans le reportage) qui est par ailleurs un magnifique endroit. Pour parler du froid sibérien, il aurait fallu interroger tous ceux qui se déplacent dans cette vallée:

- soit pour se rendre tôt le matin à leur travail (pelleter la neige pour dégager les sorties des habitations et des garages!!!)

- demander aux bûcherons pourquoi ils ne peuvent plus aller en forêt par le gel...

- aux cantonniers pourquoi ils se lèvent vers trois ou quatre heures du matin pour satisfaire au déplacement des usagers de la route...

- aux paysans comment ils font pour garder la chaleur dans l'écurie...

- aux enfants, pourquoi le chemin de l'école est parfois si difficile le matin...

- Non, rien de cela n'a été évoqué; seuls l'interview de l'ancien facteur et la sortie des vaches dans la neige peuvent jeter un peu de baume sur ce pittoresque reportage, qui a également été vu sur France 3.

Le réalisateur aurait pu aussi savoir que les habitants des communes de La Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot et de La Brévine se rencontrent fréquemment soit pour des échanges culturels soit dans des circonstances solidaires de fraternité.

Je ne cherche pas à polémiquer mais, je tenais à remettre l'église au milieu du village et, le thermomètre à sa place, dehors, sans «Relais»!!!

Michel Tschanz Corcelles

Le «Tell quel» menteur

Madame Charlotte Landry, de Couvet, a rassemblé et écrit tout ce qu'il fallait ou presque, au sujet du «Tell quel» bidon sur la Brévine et ses habitants. Avec raison, ces derniers ou la plupart d'entre eux ne se retrouvent pas dans ce faux documentaire qui n'a sûrement pas été filmé par -40°.

A part quelques rares images intéressantes, le fil conducteur - s'il y en a un - est quelconque, voire veule et ne peut qu'agir négativement sur cette région. On chercherait à la discréditer qu'on ne s'y prendrait guère autrement. On peut par ailleurs se poser des questions sur les critiques de Freddy Landry qui trouve ça «assez bon». On ne s'en pose pas sur D. von Burg qui se contente d'avoir les yeux rivés sur le taux d'écoute et sur sa propre «respiration bienvenue»!!! Quelle triste arrogance.

Lorsqu'on achète (à quel prix?) une émission par avance comme c'est le cas du «Tell quel» du 28 janvier on en pose les conditions. Ce n'est pas parce qu'on fait dans la collaboration transfrontalière qu'on doit accepter n'importe quoi, et surtout pas du travail bâclé.

Revenons un instant au sens de «mass media». Media, de médiateur, celui qui s'... pour faciliter un accord entre deux ou plusieurs personnes ou

partis, dit le petit Robert. Même si le sens de «mass media» a évolué avec le temps on n'en supprimera pas la racine. Or, si l'on ne demande pas à une émission de télé de «vendre» une région comme le ferait un bon flash ou prospectus on peut exiger qu'elle ne défigure pas la mentalité de ses habitants au point de l'assassiner en la rendant médiocre.

C'est ce que nous nous permettons de demander au Conseil d'Etat: qu'il s'engage et proteste officiellement auprès des organes dirigeants de la TSR pour tort moral subi et fasse valoir que nous attendons réparation. En passant ça me fait penser à un autre «-40°»: l'interrogatoire du professeur Nieth au sujet de Swiss metro lors d'un récent «Face à la presse», où l'on vit quatre journalistes tout aussi négatifs et narquois les uns que les autres, au sujet dudit projet, vis-à-vis d'un homme seul et romand. C'est en cela que cette émission appelle le même commentaire que le «-40°» de la Brévine: quand donc comprendrons-nous, Romands de toutes les températures et de toutes directions, qu'en ces temps de misère (morale autant que matérielle) nous avons à faire front ensemble, journalistes compris! Même si le film sur une haute vallée neuchâteloise a un aspect avant tout

récréatif (ou devrait l'être) et le «Face à la presse» sur Swiss metro un rôle documentaire, le fait de faire valoir le côté constructif et positif des choses n'enlèverait en rien leur attrait bien au contraire et donnerait du poids à notre pays romand. La TSR pourrait y contribuer grandement et nous demandons qu'elle le fasse. Citons pour terminer, en passant, l'initiative bienvenue d'un jeune Chaux-de-Fonnier qui a fort bien réussi à inspirer et guider un journaliste de ses connaissances du très zurichois «SonntagsZeitung» du 30 janvier lors de la sortie d'une page très représentative et positive sur la ville de La Chaux-de-Fonds! Bravo!

Alors merci d'avance au Conseil d'Etat de tout ce qu'il pourra faire dans le sens d'une «médiation», dans le meilleur sens du terme, entre les médias télévisés et nous, Neuchâtelois du haut.

Et dans la foulée, à tous les agriculteurs concernés du canton: merci de bien vouloir garder la nouvelle neige immaculée, sans la perguer. Comme ça, pour le cas où M. von Burg et ses cinéastes reviendraient filmer les skieurs de fond... et aussi un peu pour nous, fondateurs de tous horizons.

J.-F. Voumard Le Locle

FAITS DIVERS

Corcelles

Piétonne renversée

Hier peu après 16 heures, une voiture, conduite par M. P. F., de Fenin, circulait avenue Soguel à Corcelles en direction de Cormondrèche. A la hauteur de la rue Nicole, il a heurté avec l'avant droite de son auto la jeune S. H., de Corcelles, qui descendait la rue Nicole en courant et avait l'intention de traverser l'avenue Soguel du nord au sud sur un passage pour piétons. Blessée, la jeune S. H. a été transportée par une ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

La Chaux-de-Fonds

Collision

Hier à 14 heures, une voiture, conduite par M. M. B., de Delle (Belfort/France), circulait sur la rue Numa-Droz en direction est. A l'intersection avec la rue des Armes-Réunies, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. G. S., de la ville, qui circulait sur la rue des Armes-Réunies en direction nord-ouest. Blessé, M. M. B. a été conduit à l'hôpital. Après un contrôle, il a pu regagner son domicile dans le Haut-Doubs

Maïche

Renault 25 contre sanglier

La Renault 25 n'a pas résisté au choc avec un sanglier. C'était il y a quelques jours, au lieu-dit «Les Lavottes», sur la route de Damprichard. Didier Feuvrier, employé à la boucherie Mougin, revenait de son travail lorsqu'un sanglier a surgi du bois avant de percuter la R25. L'animal d'un poids respectable de 110 kilos est mort sur le coup, mais la voiture a subi d'importants dommages nécessitant un séjour prolongé au garage du coin. Ce sanglier était la bête noire des chasseurs du secteur. De fait, dernièrement il avait éventré un chien de chasse appartenant à Fernand Feuvrier de Maïche. Localisé dans le bois des Fiotaies, ce sanglier belliqueux avait reçu la visite de représentants de Joseph Mauvais, un chasseur maïchois habitué à en découdre avec les représentants de cette espèce. Celui-ci lui administra une bonne correction, logeant plusieurs balles dans la carcasse de l'animal mais qui n'ont pas suffi apparemment à l'abattre. Il aura fallu finalement que la bête se frotte à la cuirasse métallique d'une voiture pour se briser définitivement les défenses. (pr.a)

TÉMOINS

Neuchâtel

Mardi 8 février à 12 h 20, une voiture, conduite par M. R. R., de Neuchâtel, circulait sur la rue du Plan à Neuchâtel en direction du centre-ville. Avec l'intention d'emprunter le chemin du Petit-Catéchisme, en obliquant à droite pour emprunter ledit chemin, une collision se produisit avec une voiture, conduite par M. S. O. C., domicilié au Portugal, lequel le dépassait. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de circulation à Neuchâtel. Tél. (038) 24.24.24.

La Chaux-de-Fonds

Mardi 8 à 11 h 40, une voiture, conduite par M. A. C., de Saignelégier, circulait sur la voie centrale de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds en direction est. A l'intersection avec la rue du Casino, une collision se produisit avec la voiture, conduite par Mme J. P., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait rue du Casino. Blessée, Mme J. P. a été transportée par une ambulance à l'hôpital. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 28.71.01.

CARNET DE DEUIL

Saignelégier

C'est aux Breuleux, son village natal, qu'a été inhumé M. Marcelin Peltier, décédé dans sa 77e année. Fils unique, il avait effectué un apprentissage de boulanger-pâtissier aux Breuleux. Suite à quelques ennus de santé, M. Peltier avait dû renoncer à son

métier et avait alors travaillé dans l'horlogerie, dans un atelier de pivotage aux Breuleux.

En 1944, M. Peltier avait épousé Julia Cuenat, qui lui a donné un fils. Ayant perdu son épouse accidentellement, le défunt avait épousé en deuxième noce en 1984, Mme Marie-Thérèse Godat, de Saignelégier.

Citoyen dynamique et enjoué, Marcelin Peltier avait été un excellent gymnaste. Il appréciait le jardinage et avait fait partie de l'amicale des patoisans. Il avait présidé longtemps la Vie montante. Homme dévoué, il était toujours prêt à rendre service aux personnes âgées ou handicapées. (y)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

LE LOCLE



Heureux celui qui supporte patiemment l'épreuve car, après l'avoir soutenue, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1, v. 12

Madame Suzanne Picard-Riva;
Monsieur et Madame Jean-Claude et Clairette Pilet-Collaud et famille;
Madame et Monsieur Gilberte et Francis Steiner-Pilet et famille;
Monsieur et Madame Joseph Riva-Simon-Vermet et famille;
Madame et Monsieur Yvonne et Auguste Verrier-Riva et famille;
La famille de feu André Riva-Mollier;
La famille de feu Madeleine et Paul Gremaud-Riva;
Monsieur Antoine Frangi,

ainsi que les familles Picard, Riva, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Lucien PICARD

leur très cher époux, oncle, beau-frère, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 90e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LE LOCLE, le 8 février 1994.

La cérémonie sera célébrée vendredi 11 février à 14 heures, en l'Eglise catholique du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Georges-Favre 4
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Madame et Monsieur Luc Jauner, à Préverenges:

Monsieur Michel Gerber et Jeannine Gentil, sa fiancée, Les Brenets,
Madame et Monsieur Olivier Crottaz et leurs enfants, à Bussigny,
Madame Myriam Gerber et son fils, à Bussigny,

Madame et Monsieur Charles Eggli et famille;

Madame et Monsieur Jean-François Caratti et famille, à Viganello,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène BLANK née PELLET

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, arrière-arrière-grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection paisiblement mardi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 février 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 11 février, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. Michel Gerber
Grand-Cernil 3
2416 Les Brenets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Première

5.30 Journal. 5.37 L'expo de la semaine. 5.44 Les femmes et les enfants d'abord. 5.50 On n'a pas l'âge de nos vinyles. 6.00 Journal. 6.11 Les temps forts du 6-8. 6.15 A fleur de temps. 6.20 Les uns et les autres. 6.26 Billet d'humeur. 6.30 Journal. 6.40 Point de mire. 6.47 Journal des sports. 6.53 PMU romand. 7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 L'expo de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Laser. 8.52 Mimi en liberté. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. La vie quotidienne au féminin. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Les tours du monde de Monsieur X. Jeu. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. Le vaste domaine de l'économie au quotidien. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct de Lausanne: Cabaret Chaud 7. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.40 Clé de voûte. 6.50 Parles de culture. 7.30 Memento culturel. 8.15 Romance. 9.10 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Bleu comme une orange. Beyrouth: la résistance culturelle. 10.05 Classiques. 11.30 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 14.00 Tribune des jeunes musiciens. 15.05 Laissons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En différé de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Passé composé. 23.50 Novitads. 0.05 Noiturno.

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-tund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.00 Country. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.05 (ORG) Regionaljournal-Extra. 17.08 (ZH) Regionaljournal-Extra. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagbarometer-Hitparade. 20.00 Spassparlout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappéur fou. 9.30 Histoire de mon pays (Victor Erard). 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 19.00 Les ensoirées. Chansons: Angela consacre son émission «Des Chansons» à Enzo Enzo. De 19 h à 19 h 30.

Radio Jura bernois

RSR 1. 6.16 Secouez l'édrédon! 6.30 (et 7.30, 9.30) RJB-Info, bulletin. 7.00 (et 8.00 et 9.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.30 Le coup d'archet. 11.00 Magazine du CIP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Power mix. 17.30 RJB-Info. Titres, activités villageoises / Journal du soir. 18.00 RSR 1 Journal. 18.20 La Bonn'Occase. 19.00 Rétro Parade. 20.00 Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews. 8.05 Fans de sport (R) Hockey sur glace Championnat de Suisse. 8.20 Vive le cinéma! 8.35 Coup d'pouce emploi Bâtiment et vente. 8.40 La vendetta. 9.00 Top models (R). 9.20 Temps présent (R) La troisième guerre mondiale sera économique. 10.50 A bon entendre (R). 11.05 Perry Mason. 11.55 Premiers baisers. 12.15 Héliène et les garçons. 12.45 T-J-midi. 13.05 Rosa. 13.25 Arabesque. 14.10 Ciné du mercredi: Les douze travaux d'Astérix Réalisés par René Goscinny et Albert Uderzo. 15.30 Le monde merveilleux d'Hanna et Barbera. 16.05 La famille des collines. 16.55 Manu. 17.05 Les Babibouchettes et le kangouroule. 17.15 Les aventures de Corentin Le cimetière des éléphants. 17.35 Les filles. 18.00 Paradise Beach. 18.30 Top models. 18.50 TéléDuo. 19.05 Journal romand Bulletin d'enneigement. 19.30 T-J-soir. 20.00 Météo. 20.03 Banco Jass. 20.10 Votations fédérales Allocution de Adolf Ogi, conseiller fédéral, concernant la modification de la loi sur la navigation aérienne. 20.15 Charlemagne (1/3) Saga historique Avec Christian Brendel, Anny Duperey Réalisation: Clive Donner (France 1994). 21.50 Columbo: Deux en un Avec Peter Falk.

23.00 Face à la presse Jean Ziegler (photo), conseiller national (Traduction simultanée français/allemand)



23.45 T-J-nuit. 23.55 Mission impossible SOS, planète en danger. 0.45 Cinébréf: Michu Avec Philippe Cohen Réalisation: Denis Rabaglia (CH 1992). 0.55 Vive le cinéma! (R). 1.10 Coup d'pouce emploi (R). 1.15 Bulletin du télétexte.

Arte

17.00 Charlot et le comte (R) Transit (R). 18.30 Le dessous des cartes (R). 19.00 Il était une fois Moïse le pompier. 19.20 Grillages Court-métrage. 19.30 Megamix. 20.28 Chaque jour pour Sarajevo. 20.30 Journal. 20.40 Musicarchive: Wilhelm Furtwängler dirige Till l'Espigle de Richard Strauss.

21.10 Natalie Dessay à Vienne Film de Claire Alby et Andy Sommer (1994). 21.40 Leçon de musique avec José Van Dam Bellissima Film italien de Luchino Visconti (1951) Avec Anna Magnani, Walter Chiari.

TF1 France 1

6.00 Passions. 6.28 Météo. 6.30 Club mini Zig Zag. 6.58 Météo. 7.00 TF1 matin/Météo. 7.20 Club mini. 7.30 Disney club mercredi. 8.55 Club Dorothée matin. 11.30 Santa Barbara. 11.55 La roue de la fortune. 12.25 Le juste prix. 12.50 A vrai dire. 13.00 Le journal/Météo. 13.32 Tout compte fait. 13.40 Les trois as. 14.35 Club Dorothée. 17.50 Le miel et les abeilles. 18.20 Les filles d'à côté. 18.50 Coucou c'est nous! 19.50 Le Bébête show. 20.00 Le journal. 20.40 Météo. 20.43 Météo des neiges. 20.45 Sacrée soirée Avec Pierre Palmade, Roland Giraud et Bud Spencer. Variétés: Didier Barbelivien et Anaïs, Liane Foly, Les Innocents, Charles et Eddie, Mr Big. 22.45 Ex libris: La vie est un roman Avec Nicolas Sarkozy pour «Georges Mandel, l'homme de la politique», Curtis Cate pour «Malraux», Michèle Manceaux pour «La vie violente».

23.50 Formule foot 25e journée du Championnat de France

0.30 Les rendez-vous de l'entreprise. 0.45 Le Bébête show. 0.50 TF1 nuit/Météo. 0.55 Côté cœur. 1.20 TF1 nuit. 1.20 Histoires naturelles La Loire, dernier grand fleuve européen sauvage. 2.25 TF1 nuit. 2.30 Le vignoble des maudits (3/fin). 3.30 TF1 nuit. 3.35 Histoire de la vie. 4.30 Passions. 4.55 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

RAI Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Primmissima. 14.20 Il mondo di Quark. 15.00 Sceneggiato. 16.00 Uno per tutti. Contenitore. Delfy e i suoi amici. 16.25 Lassie. 17.00 Big news. 17.10 Zorro. 17.35 Spaziolibero. Appuntamento al cinema. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.15 Fortunatamente insieme. Spettacolo. 18.45 E.N.G. - Presa diretta. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Calcio. 23.00 Tg 1. 23.30 Mercoledì sport. Cagliari: Pugilato. Campionato del mondo minimosca. Camacho - Fanni. 0.25 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sape-re. San Pietro: L'antica e la nuova Basilica. Documenti. 1.10 Patente da campioni. Gioco-quiz. 1.50 Tg 1 (R). 2.00 Basket music. Film di Gilbert Moses (1979).

tve Espagne

13.00 Lingo. 13.30 Juanita la larga. Serie. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 Arte y tradiciones populares. 16.30 El menú de Carlos Arguiñán. 16.45 Pasa la vida. 19.05 Los fruitis. 19.30 Cifras y letras. 19.55 A las ocho con Raffaella. 20.55 La isla del tesoro. 21.00 Telediario. 21.30 Hola, Raffaella! 0.15 En Andalucía. 0.30 24 horas.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi Júnior. 19.00 Cuidado com as imitações. 19.30 Com a verdade me enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Verao quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 A igreja católica em Portugal. Série documental. 22.15 Rotações. Com José Pinto. 23.15 Notícias e fecho.

France 2

6.05 Secrets. 6.30 Télématin. 8.30 Amoureuement vôtre. 8.55 Amour, gloire et beauté. 9.15 Télévisator 2. 11.20 Flash info. 11.25 Motus. 11.50 Pyramide. 12.25 Ces années-là. 12.59 Journal/Météo. 13.50 Le renard. 14.50 L'enquêteur. 15.45 La chance aux chansons. 16.40 Des chiffres et des lettres. 17.10 Seconde B. 17.35 Sauvés par le gong. 18.05 C'est tout Coffe. 18.40 Un pour tous. 19.15 Que le meilleur gagne. 19.55 Tirage du Loto. 20.00 Journal. 20.35 Journal des courses/Météo. 20.45 Tirage du Loto.

20.50 Assedicquement vôtre Jean-Baptiste le Magnifique Film TV de Maurice Frydland Avec Patrick Chesnais, Pascale Rocard.

22.40 Première ligne L'Erythré: 30 ans de solitude. 23.35 Journal/Météo. 23.55 Le cercle de minuit. 1.05 Histoires courtes: Spécial Clermont-Ferrand Les années de rêve. 1.25 Traverser le jardin. 1.40 Bas les masques (R). 2.55 Emissions religieuses (R). 3.55 Toujours plus loin. 4.10 24 heures d'info. 4.35 Que le meilleur gagne. 5.05 La chance aux chansons.

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE Terrifié à 1000m d'altitude. Tél. 039.26.44.88 vous présente les programmes radio-tv

M 6

6.05 Boulevard des clips et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 et 12.00. 7.00 M6 express. 7.05 Contact 6 manager. 7.10 Les matins d'Olivier. 9.05 Boulevard des clips. 10.00 M6 express. 10.05 Boulevard des clips. 11.00 M6 express. 11.05 Daktari. 12.00 M6 express. 12.05 Papa Schultz. 12.35 Les routes du paradis. 13.30 M6 kid Dessins animés. 16.00 La tête de l'emploi. 16.30 Fax'o. 17.00 Multitop. 17.30 L'étalon noir. 18.00 L'évasion. 19.00 Supercopier. 19.54 6 minutes/Météo. 20.00 Madame est servie. 20.35 Ecolo 6. 20.40 Duel autour du monde. 20.45 Jo et Milou. 22.25 Mission spéciale à San Diego. 23.55 Emotions. 0.20 6 minutes. 0.30 Fax'o. 0.55 Ecolo 6. 1.00 Boulevard des clips. 2.30 Musimage. 3.25 Saint-Bernard de l'air (2). 3.50 Fréquentstar. 4.45 Capital. 5.10 Fax'o. 5.35 Culture rock.

France 3

7.00 Premier service. 7.15 Bonjour les petits loups. 7.55 Les aventures de Tintin. 8.05 Les Minikeums. 12.00 Le 12/13. 12.05 Le programme de votre région. 12.30 Editions régionales. 12.45 Edition nationale. 13.00 Tout feu, tout femme. 13.55 Votre cas nous intéresse. 14.25 Document animalier. 14.50 Capitaine Furillo. 15.40 La croisière s'amuse. 16.30 Les délires d'Hugo. 17.45 Une pêche d'enfer. 18.25 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 19.00 Le 19/20. 19.09 Editions régionales. 19.31 Le 19/20 (suite). 20.05 Au revoir la classe. 20.30 Le journal des sports.

20.50 La marche du siècle Jalousie quand tu nous rends fous Avec Emmanuelle Béart.

22.30 Soir 3. 23.00 Mercredi chez vous.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfersuchen: Tschukota und das rote Polya. 8.40 Les trois de Lyon. 9.00 TAFnews. 9.05 Onedine Linie. 9.55 rätselTAF. 10.15 Das Model und der Schnüffler. 11.05 Die Nachtärzte. 11.55 TAFpflanzen. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 taf-taf. Tiervermittlung. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Tatort Schimanski. Krimi mit Götz George. 15.15 Uebrigens... 15.25 Trickfilm. 15.35 Degrassi Junior High. 16.00 TAFnews. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Schlipf. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch- Rettungsschwimmer von Malibu. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Der Nelkenkönig (9/13). 20.50 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Filmszene Schweiz: Zum Tode von Gertrude Döby-Blom. «Xunan». Dokumentarfilm von Margrit Keller und Peter von Gunten. 23.35 Nachtbulletin/Meteo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno: I Moomin. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 «Allo 'Allo! 13.35 "999" (R). 14.25 Gli Sneetches. 14.35 Rem-One experiment. Film fantascienza di Ulli Lommel (USA 1985). 16.00 Textvision. 16.05 Mister Belevedere. 16.30 Un sogno nel cuore. 17.00 Hotel Fortuna. Offerta speciale: 115 minuti tutto compreso. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 19.50 Volazione popolare del 20.2.1994. Dichiarazione del Consigliere Federale On. Flavio Cotti sull'iniziativa per la protezione della regione alpina dal traffico di transito. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Uomini e cobra. Film western di Joseph L. Mankiewicz (USA 1970). 22.35 TG sera/ Sportsera/Meteo. 23.05 UB 40 Live (2). 23.45 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 10.50 Mac Gyver. Série. 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Zebra-Report. 19.45 Quadro. Quiz. 20.00 Tagesschau. 20.20 Meteo. 20.25 City Polis. 21.00 Fax. 21.05 MacGyver. 21.55 City Polis. 22.30 Fax/Meteo. 22.35 Kaleidoskop.

Allemagne 1

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Abenteuer Ueberleben. 15.30 Höchstpersönlich. 16.00 Tagesschau. 16.03 Jagd um die Welt-Schnappt Carmen Sandiego! 16.30 Hey, Dad! 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Ein Haus in der Toscana. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Happy Holiday. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Ärzte. 21.44 Tagesthemen-Telegramm. 21.45 Kampf um Jobs. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Nacht-Studio: Rikyü, der Teemeister. Japan. Spielfilm (1989). 0.55 Tagesschau.

ZDF Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Infotime. Ratgebermagazin. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. 15.30 Karfunkel. 16.00 logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Ärzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderspiel. 17.45 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch-Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Mittwochsfilm: Sturzflug durch die Zeit. Engl. Spielfilm (1985). 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. Kriminalserie. 0.00 Die zehnte Muse. 0.45 Die stillen Stars. Der Mediziner Prof. Howard Temin. 1.15 Heute.

SÜDWEST Allemagne 3

13.15 Landesschau Kultur. 13.45 British Columbia (4). 14.15 Japans Schulen (3). 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Infomarkt. 16.00 Sport-Oldies. 16.15 Die Sendung mit dem Stier. 17.00 Englisch (48/W). 17.30 Semestrass. 18.00 Goldregen (6/7). Detektivgeschichte. 18.25 Unser Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Hallo, wie geht's? Altersgerechtes Wohnen-Die Nöte der Senioren. 18.50 Was die Grossmutter noch wusste (3). 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Länder-Menschen-Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Schlaglicht. 21.45 "Mainz wie es singt und lacht". Das Beste aus dem Jahr 1971. Zusammenschnitt. 22.45 Kulturzeit. 23.30 Länder-Menschen-Abenteuer. 0.15 Schlussnachrichten.

Création française d'«Achterloo» par le Théâtre de La Poudrière

Dürrenmatt dans la jungle aux symboles: il résiste!

Dürrenmatt n'a que rarement évoqué des événements historiques, choisissant plutôt des thèmes que des sujets. Avec «Achterloo», inspiré du coup d'Etat militaire de 1981 en Pologne, un motif certes transcendé, par rapport à son idée de départ, Dürrenmatt prouve qu'il est, encore et plus que jamais, un des écrivains qui donnent du sens à notre monde.

gnier, ils jouent un psychodrame. Dans le cadre de ce jeu thérapeutique, chaque malade devra interpréter un rôle particulier, Richelieu, Jean Hus, Jeanne d'Arc... Si l'on trouve Jaruzelski derrière Napoléon, derrière le professeur qui s'imagine être Holopherne et doit jouer Napoléon, il y a Kissinger qui fut à l'origine de la fin de la guerre du Jom-Kippur. Chaque personnage d'aujourd'hui a son correspondant dans le passé. Une situation folle où l'Histoire se joue et se rejoue, où l'anachronisme devient significatif, où l'identité des personnages se développe en facettes.

Avec une ingéniosité folle, Dürrenmatt convoque des personnages historiques, scientifiques, il organise différents parcours. Il utilise le jeu des citations. «Achterloo» est un gigantesque collage, tout semble être sur le même plan et tout se trouve en fait à des niveaux différents.

Derrière la Pologne d'aujourd'hui, sujet historique, le psychodrame, théâtre dans le théâtre, devient le lieu des fausses entrées. Chaque «fou» a trois rôles en jeu: ce qu'il est, ce pour qui il se prend et le rôle qu'il doit jouer...

Ecrit et réécrit de 1981 à 1986 selon des formes et sous des titres différents, cette pièce

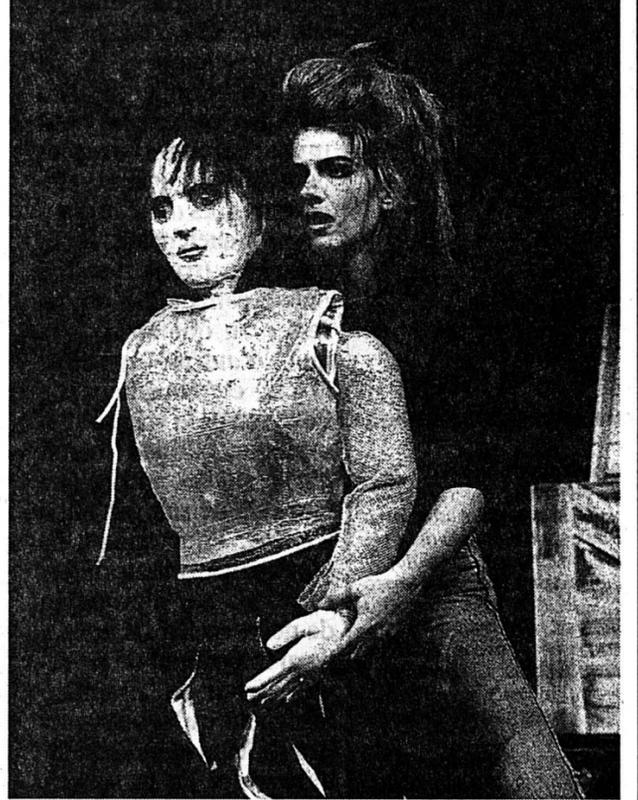
est la somme d'une vie de lectures, de réflexions et d'écriture dramatique: version 1, version 2, remaniement 2e version, 3e version, «Le général» «Le traître» «Judith et Holopherne» «Napoléon veut se coucher» «Achterloo», troisième mouture, fut terminé en janvier 1986.

«Achterloo» tisse une trame composite parcourue de coups de théâtre. Le jeu se développe entre une réalité simplifiée et banalisée et une réalité d'une complexité infinie. C'est un espace de jeu fantastique qui, grâce au système de la poupée russe permet de jouer entre le vrai et le faux, la réalité et la fiction.

Né le 5 janvier 1921 à Konolfingen dans le canton de Berne, établi depuis 1952 à Neuchâtel, Dürrenmatt est mort le 14 décembre 1990. Depuis 1945, il n'a cessé d'écrire une œuvre multiforme composée de romans, nouvelles, essais et pièces de théâtre. Si «La visite de la vieille dame» «Romulus» ou «Les physiciens» sont des pièces souvent jouées, on peut s'étonner qu'une œuvre comme «Achterloo» soit restée méconnue et encore non représentée en français jusqu'ici.

D. de C.

● Théâtre de Neuchâtel
Création mondiale française de «Achterloo» par le Théâtre de La Poudrière, 24, 25 et 26 février, 20 h.



L'histoire se déroule dans une clinique psychiatrique «Elle se prenait pour Napoléon...» (Photo sp Idyne)

Concert d'orgue gratuit EN FAMILLE

Pour son concert d'orgue annuel, la Société de Musique a fait appel à Philippe Lefebvre, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris. Le programme comprend des œuvres de Liszt, Franck et Dupré.

On connaît l'admiration de Liszt pour Bach et Händel et tout ce qu'il fit pour la diffusion de leurs œuvres. Et c'est précisément à Weimar, dont il avait fait un centre musical européen et où Bach avait longtemps séjourné, que Liszt composa son «Prélude et fugue sur le nom de Bach», œuvre étonnante par son ampleur et sa modernité (certains passages de la fugue sont à la frontière de l'atonalité). D'un thème de quatre notes, Liszt a tiré d'innombrables transformations et développements, d'une extrême richesse et d'une invention sans cesse renouvelée.

Les «Trois Chorals» pour orgue de César Franck ont été composés en été 1890, quelques mois avant la mort du compositeur. Ils étaient destinés à l'orgue de Sainte-Clotilde. On peut considérer cet imposant triptyque comme une sorte de testament. Le troisième choral se compose de trois parties. Le «Quasi allegro» fait alterner et se compléter une toccata et le thème du choral. Dans l'adagio, le thème est issu d'un fragment du choral. La troisième partie reprend, en les modifiant beaucoup, les thèmes de la première partie. Cette œuvre splendide est très révélatrice de ce que Franck a apporté à la musique française, aussi bien dans la recherche mélodique que dans le domaine harmonique.

La symphonie «Passion» est l'une des œuvres majeures de Marcel Dupré. Elle date de 1924. Elle retrace, en quatre amples mouvements, quatre moments essentiels du message et de la vie du Christ. Dupré s'est forgé un langage personnel, où domine l'art du contrepoint, à partir de l'orgue classique, et de Bach notamment, qu'il avait particulièrement étudié et dont il était capable de jouer l'ensemble de l'œuvre par cœur. Dupré fut le successeur de Charles-Marie Widor au grand orgue de Saint-Sulpice.

Philippe Lefebvre conclura le concert par une improvisation.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds
Salle de musique
Dimanche 13 février, 17 h.

Concerts des «Trois conservatoires»

Tout au-dessus du panier



Dirigé par Fabrizio Ventura

L'Orchestre des «Trois conservatoires» (Photo Henry)

Georges Golovine: une étoile à Neuchâtel

Le studio J.-C. Equilibre, dirigé par Josiane Cuhe à Neuchâtel, organise un stage en collaboration avec Georges Golovine. Le danseur étoile a travaillé avec des pédagogues et des chorégraphes renommés tels que Préobrajenska, Bériozoff, Caton, Charrat, Lifar, Nijinska, Besobrasova, et tant d'autres. Le danseur russe a brillé sur la plupart des scènes du monde, son répertoire ne compte pas moins de 150 chorégraphies tant classiques que contemporaines.

Le stage se déroulera à la rue de l'Évole 31a, samedi 12 et dimanche 13 février. Il se distingue par la variété de ses

disciplines. Débutant à 14 h, le cours comporte en outre une barre à terre pour tous niveaux, suivi à 15 h 45 d'un cours classique pour danseurs moyens et avancés. Un cours de danse contemporaine pour moyens et avancés est prévu de 17 h 30 à 19 h.

Le même itinéraire est prévu pour le dimanche à partir de 10 h pour la barre à terre, 11 h 45 pour le classique et 13 h 45 pour le contemporain. (DdC)

● Inscriptions: J.-C. Equilibre,
Neuchâtel, tél 038/213707.
FAX 038/303150.

L'Orchestre des «Trois conservatoires», c'est le produit branché de la région. A ne pas manquer. Par son nouveau programme, dirigé par Fabrizio Ventura, soliste Patrick Demenga, violoncelliste, l'ensemble prouve qu'il a les moyens de retenir l'intérêt des foules. A Bienne, Neuchâtel, les jeunes musiciens font salle comble. Les mélomanes chauds-fonniers démontreront sans doute le même intérêt à l'égard de cet orchestre.

L'Orchestre des «Trois conservatoires» est né de la volonté des trois directeurs d'offrir aux étudiants la possibilité de travailler le répertoire symphonique.

Qui n'a entendu parler des classes professionnelles des conservatoires de Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds? Sur quelque trois mille élèves, une centaine d'entre eux sont en classes professionnelles. Une moyenne, dont s'enorgueillit la région. De ces cours sortiront de brillants solistes, les chefs de pupitre, les musiciens, des forma-

tions de demain. Afin de préparer ces jeunes à leurs futurs rôles, les professeurs accordent une importance primordiale à l'étude du répertoire symphonique.

Si dans l'une ou l'autre maison on dispose de cordes en abondance, on manquera peut-être de bois ou de cuivres, ce qui précisément fait l'orgueil de la troisième institution. Dès lors, depuis quelques années, les conservatoires de Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, tous registres confondus, ont créé l'Orchestre des «Trois conservatoires», un ensemble resplendissant de bonheur de jouer.

Fabrizio Ventura, qui dirige la formation, est né en 1958 à Rome. Diplômé de piano, il obtint, en 1985, le diplôme de direction d'orchestre et de chœur à l'École supérieure de musique de Vienne. Chef d'orchestre à la Wiener Volksoper, chef invité par l'Opéra de Rome, l'Orchestre symphonique d'Istanbul, l'Ensemble instrumental de

Grenoble, Fabrizio Ventura est directeur musical du théâtre lyrique de Bienne SOB depuis 1989.

Le programme se compose du «Prélude à l'Après-midi d'un faune» de Debussy, du concerto No 2 pour violoncelle de Chostakovitch. Le soliste Patrick Demenga, né en 1962, se situe dans le peloton de tête des jeunes violoncellistes. Lauréats de distinctions internationales et suisses, dont le Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds en 1984, Patrick Demenga conduit une carrière de soliste.

La symphonie No 4 de Schumann terminera ce concert, dont l'entrée est libre, placé qu'il est sous le patronage de la Fédération des Coopératives Migros. D. de C.

● Neuchâtel, Temple du Bas,
vendredi 11 février, 20 h 15

● La Chaux-de-Fonds, Salle de
musique, samedi 12 février, 20
h 15

● Bienne, Maison du peuple, di-
manche 13 février, 17 h

Cabassi/Staempfli et «Pago libre» à l'abc

Associé à «Pago libre» formation de renommée internationale, le Duo Cabassi/Staempfli, est de retour à La Chaux-de-Fonds après l'enregistrement de son CD.

Georges Cabassi au sax dessine la ligne mélodique, Jean-Daniel Staempfli c'est l'écho insolite. Sur ses instruments, il pare la mélodie des couleurs de l'arc-en-ciel, de l'orage. Le style puise ses origines aux sources de la musique ethnique et du jazz contemporain.

«Pago libre» composé de Tscho Theising violon, Thomas Eckert clarinette, John Wolf Brennan piano, Daniel Pa-

toumi contrebasse, s'est constitué en 1989. En se produisant aux Semaines internationales de musique de Lucerne en 1990 et au Festival international de jazz de Bolzano en 1991, le quatuor s'est acquis une réputation européenne. Tournées, CD réussis, l'ensemble a obtenu d'excellentes critiques dans les magazines de jazz européens les plus en vogue.

(DdC)

● Centre de culture abc, La Chaux-de-Fonds, Jeudi 10 et vendredi 11 février, 20 h 30.

Deux auteurs neuchâtelois s'interrogent sur la société d'aujourd'hui

Junod-Favre: une rencontre

A première vue il n'y a pas de points communs entre Roger Favre et Roger-Louis Junod. Le complet-cravate de l'ancien professeur de français annonce son style classique, tandis que le velours côtelé de l'ancien bijoutier devenu jardinier communal nous prépare à une écriture plus débridée. Au-delà des apparences, les deux romanciers neuchâtelois sont parmi les (trop) rares en Suisse romande à s'intéresser au quotidien, à ce que d'autres appellent «d'ici et maintenant». Favre est de la veine philosophique, Junod serait plus politique, encore que tout cela ne soit pas aussi tranché. Pour autant, ils partagent les mêmes interrogations sur l'évolution de notre société. Il nous a paru intéressant de les réunir (pour la première fois!) pour qu'ils nous parlent de leurs idées de la littérature et de la société, tant il devient urgent aujourd'hui de redonner la parole aux tireurs de plans sur la comète, aux utopistes généreux.

Par
Pascal HELLE

DEMAIN
l'environnement

Nouvelle donne en Arkadia

Voilà la première utopie romanesque depuis le début de la crise. Et quelle belle utopie! Fini la course au profit, le gaspillage des ressources humaines. Un maître-mot résume ce nouveau système: distributisme. On continue à produire mais on n'achète plus, on distribue selon les demandes.

«Nouvelle donne en Arkadia» dont le titre évoque à la fois Roosevelt et la mythologie grecque, est un roman à thèse. C'est aussi un vrai roman avec des personnages qui aiment, font l'amour, meurent. Junod introduit certes dans son récit de solides références historiques (Reagan, Bush, Carter, Clinton jouent leur propre rôle), mais il invente aussi des situations inédites, comme le circuit Ready-Food, un métrou-cuisine qui apporte à domicile des repas pré-cuisinés. Que l'on partage ou non les idées de Junod et de son maître, l'économiste Jacques Duboin, il n'en demeure pas moins que ce roman au style souple et nerveux incite à la réflexion et au débat, prouvant ainsi, si besoin en était, l'utilité de la littérature par les temps qui courent. (Ed. Age d'Homme.)

La petite danse de l'Arbogast avec sa cognée

Avec ce quatrième roman, l'univers de Roger Favre s'enrichit de figures nouvelles: Monsieur l'Arbogast et Maschek. L'un soigne les arbres, l'autre observe les hommes. Fidèle à sa manière, l'auteur ne raconte pas une histoire, celle par exemple d'un émigré qui retourne dans son pays à la faveur de l'écroulement des murs communistes, ou celle d'un gars qui passe son temps à rater le train, ou encore celle d'un retraité qui abat les arbres de son verger malade.

Toutes ces situations se retrouvent dans le récit, mais l'essentiel est ailleurs. En brassant à sa façon la métaphysique et le gag désopilant, en appelant à la rescousse Buster Keaton et Hegel, en tirant à boulets rouges sur Milton Friedman et le néo-libéralisme, en méditant sur l'exil ou la mort des forêts, Favre se montre résolument singulier. Sans forfanterie, sans pose. On le sent à l'écoute du monde, attentif aux rythmes des machines et des saisons, à la recherche d'une musique qui ferait danser les hommes.

(Ed. Zoé.)

(ph)

tout ce qu'on est capable de produire comme biens de consommation et comme services. On peut imaginer pour acquiescer ces biens une carte de crédit inépuisable délivrée aux nouveau-nés. Même carte de crédit inépuisable aux entreprises. La production se fonde dans ce système sur l'expression des besoins. Chaque fois qu'un individu exprime le désir de posséder, la production va s'adapter à la demande.

Cela entraîne une tout autre conception du travail: l'on consacre autant d'années que l'on veut ou qu'il faut, à sa formation. Une fois qu'on s'estime formé on travaille tant qu'on en a envie. Quand on cesse de travailler on entre dans l'ère du Loisir et cela se prépare aussi.

Roger Favre: Il y a un certain nombre d'objections que vous feront les économistes. Imaginer que dans un pays un système distributiste puisse s'instaurer, cela impliquerait que ce pays satisfasse lui-même toutes les natures de besoins. Alors que l'on sait que l'économie actuelle est mondialisée et qu'elle satisfait les besoins sur la base d'échanges.

R.-L. Junod: Vous savez le grand malheur du distributisme, c'est que Jacques Duboin n'a publié son livre fondamental «Libération» qu'en 1937. C'est le déclin du Front populaire, la guerre d'Espagne, l'émergence des fascismes. Ensuite survient la guerre; on a autre chose à faire qu'à penser à résorber le chômage. Aux Etats-Unis, Roosevelt, lui, résorbe le chômage en préparant la guerre.

Roger Favre: Quand on doit parler de cette affaire de l'appareil de production qu'il faut gérer maintenant, je pense toujours à cette parabole des gens qui arrivent au paradis. Ils voient de longues tables avec des gens

peut choisir ce qu'il a le plus envie de faire? Les objections fortes me sont venues du pasteur Michel de Montmollin, qui m'a dit «Votre truc ne marchera jamais parce que l'homme est fondamentalement mauvais». Son homonyme Eric De Montmollin avance, lui, qu'il ne croit pas à mon utopie «Parce que l'homme n'est pas fait pour le bonheur». Je rétorquerais que je n'en sais rien si, l'homme n'est pas fait pour le bonheur.

Tout cela est à redéfinir et je ne veux pas le faire d'avance. Je ne veux pas être aussi c... que Fourier qui, en imaginant ses phalanstères, a créé le paradis de l'ennui sur terre: on ne peut plus rien imaginer, on ne peut plus rien expérimenter, papa Fourier a tout prévu. Je ne veux pas être un nouveau papa Fourier. Je me refuse à imaginer dans tous les détails le fonctionnement d'une économie distributiste, à la place de ceux qui en feront l'expérience. Mais je donnerai une suite à «La nouvelle donne».

Quelle est votre conception du roman?

R.-L. Junod: Depuis l'enfance, les histoires que l'on me racontait et très tôt celles que j'ai lues, m'ont donné l'impression d'être plus réelles que ce qu'on est convenu d'appeler la réalité. J'avais l'impression qu'il y avait dans l'écrit ou dans le raconté une solidarité qui manquait au vécu quotidien. Cela m'a entraîné fâcheusement à me vouloir écrivain, depuis l'âge de 12 ans. Ma vie jusqu'à l'âge de 40 ans ou plus, a consisté à lire et à vouloir écrire à travers toutes sortes de tentatives avortées de romans écrits et refusés par les éditeurs. Je vivais peu et mal. Je passais mon temps à tenter de devenir un romancier, et puis ça ratait chaque fois. Cela a duré jusqu'à la parution de mon premier

écrivain-engagé, mais il était tout comme moi «un imbécile heureux» – on n'est pas écrivain engagé parce qu'on en décide un beau jour. L'engagement c'est autre chose. L'engagement qui est le mien aujourd'hui est né de ma découverte de l'œuvre de Jacques Duboin. Je cherche à dire dans une œuvre littéraire ce qu'il m'a appris, avec l'intention de contribuer à transformer la société dans laquelle nous vivons. Mais je considère que mon véritable engagement commence avec «Nouvelle donne en Arkadia», parce qu'il y a là non pas seulement une critique, mais quelque chose à proposer.

Roger Favre, vous retrouvez-vous dans cette idée du roman qui doit servir à transformer la société?

Ce n'est pas ma conception, ou je pourrais dire oui et non, mais vous comprendrez ou il y a convergence et ou il y a différence. C'est le professeur Philippe Bois qui me disait qu'en Suisse romande on a une tradition littéraire de pédagogues et de pasteurs. (C'est tellement vrai! opine Junod). J'ai beaucoup réfléchi à ça et sur le fait d'expliquer et d'exprimer. Je crois qu'il y a dans n'importe quelle littérature, un pôle explicatif et un pôle expressif. Si vous remontez dans la théologie, vous trouvez les deux grands prosateurs du XVIIe siècle, Calvin et Rabelais. Pour moi Calvin, et je ne dédaigne pas son héritage, très noble, ne serait-ce que Denis de Rougemont, Calvin évidemment c'est l'esprit de la ligne droite, la codification morale de la société, un certain regard essentiellement intellectuel. Rabelais, pour moi, c'est l'héritier des imagiers des cathédrales. C'est l'homme, je le traduis librement, qui sait très bien que le chemin le plus court d'un point à un autre n'est pas la ligne

déjà atteint quelque chose. Il faut au fond que les moyens soient à la mesure de la fin qu'on propose. Je crois qu'on est d'accord.

R.-L. Junod: Et là on se rejoint chez Marcuse, pleinement. Bravo, extra ce que vous dites, ça me touche beaucoup.

R. Favre: Je crois qu'on n'est pas étranger, vous êtes plus près d'un pôle moi de l'autre, mais il n'y a pas de divergences.

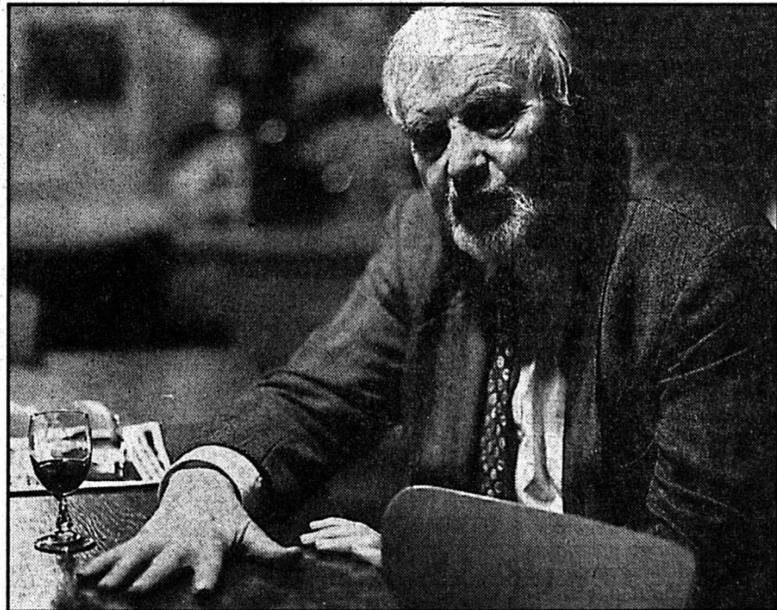
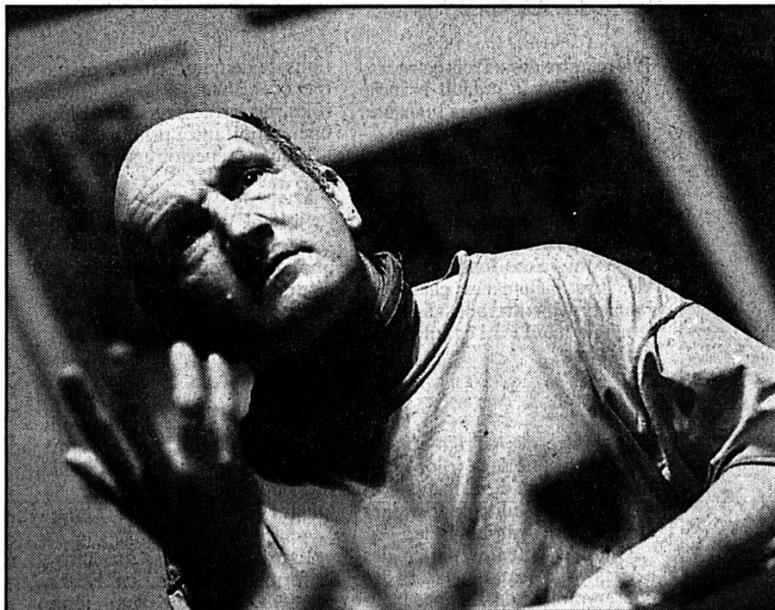
R.-L. Junod: Vous me marchez sur un cor que j'aime beaucoup qu'on écrase en me disant: «Moi j'agis plutôt par mes articles qu'en écrivant des romans.» Ecrire un roman ce n'est pas un acte très efficace, et je n'y crois pas trop aujourd'hui. En revanche, j'ai tenté de passer aux actes pendant que le livre était sous presse. J'ai écrit une lettre ouverte aux socialistes du monde entier. Elle exhorte les socialistes du monde entier, qu'ils détiennent le pouvoir ou non, à faire leur possible pour promouvoir dans leur pays l'économie distributive. Cette lettre ouverte va, je l'espère, paraître dans le courant de l'année. Je demanderais qu'elle soit très largement répandue, traduite dans toutes les langues. J'en suis là pour le moment.

R. Favre: Chez les socialistes et chez les écologistes j'ai mes meilleurs amis et mes pires ennemis. Je vous dirai que si tous les libéraux avaient la conscience d'un Jean-François Aubert je crois qu'on pourrait faire un bout de chemin avec eux.

R.-L. Junod: Oh oui! Aubert, Petitpierre, Bauer-Lagier...

R. Favre: Il y a à droite de grands solitaires et au fond vous en êtes un.

C'est Maschek qui dit: «Mieux vaut se sentir étranger ailleurs que dans son propre pays». Alors Favre vous vous sentez étranger en Suisse.



Roger Favre (à gauche) et Roger-Louis Junod (à droite)

Un débat sur l'économie distributive, la conception du roman, l'engagement de l'auteur et ses propositions de société.

(Impar-Galley).

Roger-Louis Junod, expliquez-nous les thèses de Jacques Duboin.

L'économie distributive, c'est d'abord le constat qu'après des millénaires de pénurie, de disette, nous sommes entrés dans les années 30, dans l'ère de l'abondance. On produit, ou du moins on est capable de produire suffisamment de biens et de services pour satisfaire les besoins de tous les êtres vivants de la planète. On peut le faire. L'obstacle est évidemment la recherche du profit. Jacques Duboin s'est posé la question suivante: «Comment empêcher la misère de s'installer dans l'abondance?» Il a préconisé que tous ces biens produits par les machines assistées par l'homme ne soient pas vendus, puisque la clientèle va se raréfier de plus en plus, mais distribués. Cela l'entraîne à imaginer une société dans laquelle on distribue

armés d'immenses cuillères. Ils sont pâles, ils meurent de faim parce qu'ils n'arrivent pas à se nourrir. Les cuillères sont trop longues. Dans une autre salle, les gens ont les joues rebondies parce qu'ils se donnent mutuellement à manger (Junod: Oui! C'est merveilleux cette parabole?)

R. Favre: Tout est dit là-dans. On est au pied du mur aujourd'hui, face à cette immense machine qui fait de nous des outils. Cette machine, il faut la domestiquer, comme le dit Gorz, parce que sinon notre vie y perdrait tout son sens.

R.-L. Junod: On pose souvent comme objection au distributisme le problème des paresseux. Mais est-ce que cela existera? Rien n'est plus emmerdant que de ne rien faire. Dans un régime distributiste, qu'est-ce que c'est un oisif, un paresseux, si chacun

roman chez Gallimard qui, à cette époque, spéculait sur l'existence d'une nappe de clients en Suisse romande.

Peu à peu je me suis intéressé à la politique. Dans les années 50, j'ai été membre fondateur de la «Nouvelle gauche», un mouvement dans le sillage du P.S.U. de Rocard. Il y avait là des gens comme Philibert Secrétan, Yves Velan, René Meylan. J'ai commencé à me dire qu'il fallait si possible devenir un «écrivain engagé». Il fallait que mes livres servent à transformer la société à travers des prises de conscience individuelles. Avec cette belle vocation pédagogique et révolutionnaire j'ai écrit autrement, j'ai donné un autre sens à mon travail de romancier.

Après avoir écrit deux romans-confessions, j'ai mis en scène dans «Les enfants du Roi Marc» un écrivain dont je croyais faire

droite, mais la parabole. A partir de là, il y a dans mon cas une préoccupation qui est celle du rythme. Je veux dire que quand on s'exprime, ce n'est pas par le cerveau strictement. Il y a une idée de la danse, qui même dans l'écriture transparait.

Voilà l'essentiel de ce que je puis dire sur ma trajectoire qui met en scène toujours des gens du quotidien. Le quotidien est l'instant qui m'intéresse. Maintenant sur l'engagement social, j'essaie de le mener d'une façon différente. Quand j'en ai la possibilité, c'est de faire des articles, c'est de m'exprimer au premier degré. Si on résolvait les problèmes économiques de la société, on pourrait en arriver à une société de cauchemar. Il y a une totalité d'éléments à maîtriser, même en cherchant cette finalité il nous faut dans l'instant, parce qu'on peut mourir demain, avoir

R. Favre: Oui et non. Mais c'est vrai qu'il y a une espèce d'étrangeté, une difficulté à exister. Je me sens de ce pays et pas de ce pays, mais c'est l'ambiguïté de tous ceux qui prétendent créer. Je me sens souvent mieux avec des émigrés ici parce qu'ils ont un regard qui vient d'ailleurs.

Jacques Duboin n'a pas les honneurs du Petit Larousse. Il est né à Saint-Julien en Genevois en 1878. Il est mort en 1976. Brève carrière diplomatique, puis il s'oriente vers la politique. Député en 1925, sous-secrétaire d'Etat au Trésor sous Briand, il prendra ses distances et se tournera vers la réflexion et la construction de son modèle économique. (20 titres publiés, la plupart épuisés aujourd'hui). Une revue, éditée par sa fille, diffuse ses idées. «La grande relève», 88 bd Carnot, 78110 Le Vésinet (F).